VOLUME XXXI · WINNIPEG, MAN., VENDREDI 4 FEVRIER 1944 · NUMERO 41

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

WINNIPEG, Man. · NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! · La Liberté et le Patriote est membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A. · DIEU ET MON DROIT! · PRINCE-ALBERT, Sask.

Le discours du Trône ressemble à un programme électoral

Le Canada aidera d'autres Nations Unies. Le gouvernement désapprouverait le discours de lord Halifax. Le principe des allocations familiales est reconnu.

par André LAFLECHE

OTTAWA, 2—Un discours du Trône peu ordinaire, qui ressemblait plutôt à un programme électoral, a marqué l'ouverture de la cinquième session du dix-neuvième parlement. On s'attendait à des surprises. On en a eu plus que de raison, mais pas du genre qu'on attendait. On était d'avis que le gouvernement pouvait renouveler sa tactique de 1940, alors qu'il n'avait convoqué les Chambres que pour les dissoudre. Cette fois il n'en a pas été ainsi. Le gouvernement a apparemment l'intention de faire une session régulière, plus ou moins longue, et aussi, peut-être, plus ou moins régulière. Le discours du Trône participant plus de la nature d'un programme électoral que d'un programme sessionnel, il est clair que le gouvernement veut se mettre dans une position favorable qui lui permettra de dissoudre les Chambres au moment le plus opportun. La question de l'appel au peuple n'est donc pas réglée.

La guerre

Analysons succinctement le discours du Trône. Le document parle tout d'abord des événements militaires et de la durée plus ou moins longue des hostilités. Chose certaine, la victoire semble encore assez loin. Aussi faudra-t-il maintenir les efforts actuels et les accentuer au besoin. "Le premier de tous nos objectifs, dit le discours du Trône, demeure donc, sans conteste, celui de gagner la guerre. Mes ministres se considèrent tenus de soutenir fermement la continuité de l'effort de guerre du Canada jusqu'à ce que l'ennemi soit vaincu en Europe et en Asie. Ils estiment que la tâche du gouvernement et le premier devoir du peuple canadien consistent à faire converger tous leurs efforts sur la poursuite de la guerre." C'est pourquoi le discours du Trône ajoute, un

[Suite à la deuxième page]

Une autre preuve de la fourberie des Japonais

WASHINGTON — "L'invasion des Etats-Unis par les puissances de l'Axe a commencé avant l'attaque japonaise sur Pearl Harbor". C'est ce que vient de déclarer le comité Martin Dies dans un rapport où il recommande qu'une législation doit être adoptée pour enrayer une fois pour toutes la pénétration au pays des gouvernements et des groupes qui cherchent à le détruire.

Longtemps avant l'attaque sur Pearl Harbor, le 7 décembre 1941, l'invasion était commencée sous le couvert de groupements de culture, partis, sociétés de chant, bureaux de touristes, forums, associations, bureaux de nouvelles, traités d'affaires, etc.

SUCCES ALLIES EN NOUVELLE-GUINEE

Quartier général des Alliés en Nouvelle-Guinée — Un rapport officiel indique que les Alliés sont maîtres de presque tout le sud de la Nouvelle-Guinée. Les Japonais auraient récemment subi de lourdes pertes au cours d'une attaque contre une garnison hollandaise et australienne à l'embouchure de la rivière Eilanden. Le feu des batteries aurait coulé quatre barges et l'aviation australienne aurait ensuite attaqué les quatre autres; on croit qu'aucune de ces embarcations a pu s'échapper.

De Gaulle parle des relations de la France avec ses colonies

BRAZZAVILLE, Afrique équatoriale française. — A l'ouverture d'une conférence coloniale française, le général Charles de Gaulle a déclaré aux gouverneurs et aux officiers des territoires français en Afrique qu'à l'avenir l'administration de la souveraineté française et les conditions de vie indigènes doivent être placées sur une nouvelle base. Les colonies étant le point d'où a commencé la bataille pour la libération de la France, il existe maintenant un nouveau lien clairement défini entre la mère-patrie et l'empire, et la France ne doit plus chercher à isoler ses colonies du reste du monde.

On réclame les droits des provinces

TORONTO — Le Dr R. V. Vivian, ministre ontarien de la Santé, a relié la semaine dernière sa critique des projets d'assurance-santé du gouvernement fédéral avec une demande au pouvoir fédéral pour un programme de réhabilitation d'après-guerre et un avertissement que les maladies vénériennes sont devenues le plus grand problème de santé publique en Ontario.

Le gouvernement fédéral, au sujet de l'assurance-santé, semble chercher à entamer les droits provinciaux, a dit le Dr Vivian. "Le fonctionnement d'un tel projet exigerait un amendement à la loi de l'Amérique du Nord pour transférer à l'autorité fédérale certains droits qui appartiennent actuellement aux provinces." Le Dr Vivian a fait cette déclaration devant le club des hommes d'affaires progressistes-conservateurs de Toronto. Si une telle législation est proposée, comme elle semble devoir l'être au cours de la session qui a commencé jeudi, il semblerait nécessaire de tenir une conférence fédérale-provinciale.

Halifax parlait en son nom

LONDRES—Le premier ministre Churchill a déclaré mardi dernier à la Chambre des communes que le vicomte Halifax, dont le récent discours à Toronto sur la coopération du Commonwealth britannique a soulevé une immense discussion "ne parlait pas au nom du gouvernement du Royaume-Uni".

Le premier ministre a ajouté que, toutefois, le discours de lord Halifax comme ceux d'autres personnages distingués est d'un apport précieux à l'étude de cette question.

En réponse à une question posée par Edgar Granville, indépendant, à savoir, si la présente méthode de consultation entre les chefs des Dominions, convenait à la coopération quotidienne en matière de politique impériale, M. Churchill a dit que la meilleure occasion pour le savoir sera lors de la conférence des premiers ministres de l'Empire. Il est à souhaiter, dit-il, que cette réunion ait lieu à la date la plus rapprochée possible.

M. Peter Fraser appuie lord Halifax

AUCKLAND, Nouvelle-Zélande — A son retour d'Australie, M. Peter Fraser, premier ministre de la Nouvelle-Zélande, a déclaré qu'il était pleinement d'accord avec les vues exprimées par le vicomte Halifax, alors qu'il a soutenu dans son discours de Toronto qu'était souhaitable l'existence d'une politique impériale commune sur les affaires extérieures et de défense.

Les journaux d'Espagne et le geste allié

MADRID—Toute la presse de Madrid a interprété mardi l'accord anglo-américain suspendant l'envoi d'huile en Espagne comme un mouvement pour forcer ce pays à abandonner sa neutralité.

Certains des journaux se sont attaqués à cette suspension, tout spécialement contre la Grande-Bretagne. Tous ont affirmé que la pression économique sur l'Espagne, et ce qu'ils ont appelé une campagne de presse et de radio contre ce pays, étaient les mauvais moyens pour obtenir son amitié.

NOUVEL ARCHEVEQUE COADJUTEUR



S. EXC. MGR G. C. MURRAY, évêque de Saskatoon, a été nommé la semaine dernière archevêque coadjuteur de Winnipeg avec droit de succession

La question polonaise ne peut laisser les catholiques indifférents

WASHINGTON—La question de la frontière russo-polonaise, qui se pose actuellement d'une façon si impérieuse et si critique à la fois devant les Nations Unies, est une affaire non seulement géographique ou politique, mais, dans l'opinion des observateurs ici, est une affaire en même temps de liberté de conscience et qui affecte le christianisme d'Occident dans son ensemble.

Plusieurs estiment que si on permet à la Russie de fixer la frontière là où elle l'entend, de façon à incorporer la moitié de la Pologne d'avant la guerre à la Russie soviétique, on livrera par le fait même quelque sept millions de catholiques à la domination religieuse, ou antireligieuse, des chefs de la Russie. Si de plus la Lithuanie, l'Esthonie et la Latvie doivent perdre leur indépendance vis-à-vis de la Russie, ce sera trois autres millions de catholiques, calcule-t-on, tombant sous le joug russe. D'autres catholiques aussi, dans les Etats des Balkans, sont menacés de cette domination des Soviets, directement ou indirectement, d'après ce que décidera la Russie pour ses frontières de l'ouest.

On répète de tout côté depuis quelque temps que la Russie aurait renoncé à sa politique de persécution contre la religion et qu'elle promet ouvertement de laisser régner la liberté religieuse dans l'intérieur de ses frontières. Ce serait même déjà un fait accompli. Néanmoins on sait bien peu de choses ici de la situation religieuse actuelle en Russie et encore moins de la véritable intention des chefs russes sur l'avenir de la religion dans le territoire des Soviets.

De toute façon, et même si ces rumeurs qui circulent s'avèraient conformes à la réalité, il y a, disent les spécialistes de la question, des raisons plus fortes encore de croire que le dictateur Staline est tout à fait enclin à considérer l'Eglise russe orthodoxe comme une subordonnée, comme une association bien à lui, une véritable servante de l'Etat. Ce serait alors une situation analogue à celle que les catholiques et les protestants ont combattue dans l'Allemagne nazie.

Une canadienne occupera un poste important

WASHINGTON — La nomination de Mlle Mary Agnes Craig McGeachy comme chef de la division du bien-être, au *United National Relief and Rehabilitation Administration*, a été annoncée ces jours derniers par M. Herbert H. Lehman, directeur général de l'UNRRA.

Mlle McGeachy est la première femme désignée à un poste aussi important dans cette organisation, comme elle fut la première femme a occuper la situation de secrétaire en chef à l'ambassade britannique ici. Ses nouvelles fonctions consistent à organiser les secours essentiels aux personnes dans le besoin incluant spécialement les vieillards, les enfants et les futures mères.

Mlle McGeachy est née à Sarnia, en Ontario.

NOUVELLE NIEE PAR LE VATICAN

WASHINGTON — Le Bureau d'information de la Conférence nationale du bien-être catholique, en réponse aux enquêtes de la "United Press" sur des rapports émis par la radio de Rome, a fait la déclaration suivante:

"Des articles de nouvelles imprimés en ce pays ont affirmé que le Vatican a reconnu le prétendu gouvernement établi par les Japonais dans les îles Philippines. Le Bureau d'information de la Conférence nationale du bien-être catholique a reçu une réponse du Vatican mandant que dans les milieux autorisés de la cité vaticane, on déclare que cette nouvelle est absolument sans fondement".

M. Turgeon serait ministre au Mexique

MONTREAL — M. W.-F.-A. Turgeon, récemment rappelé de son poste de ministre en Argentine, sera vraisemblablement nommé ministre au Mexique quand la nouvelle légation annoncée samedi sera établie. Son expérience de l'Amérique latine semble une indication qu'il obtiendra l'un des deux nouveaux postes annoncés, le Mexique et le Pérou, le Mexique plus probablement.

Message de l'archevêque de Bombay

BOMBAY, Indes, — "Les parents des aviateurs en service dans le Corps d'aviation royal canadien, en Asie méridionale, ont raison d'être fiers de leurs fils qui, en dépit de circonstances difficiles, restent fermement attachés à leur foi". Voilà le message que Mgr T. D. Roberts, archevêque de Bombay, adresse aux mères du Canada.

La C.C.F. critique la déclaration de Halifax

OTTAWA—L'exécutif national de la C.C.F., dans une résolution rendue publique, a déclaré que les propositions de lord Halifax, ambassadeur britannique aux Etats-Unis, sur la solidarité impériale sont "la version actuelle de la politique extérieure tory d'avant-guerre".

Après avoir discuté les propositions de lord Halifax, les C.C.F. ont adopté une résolution où il est dit que "ces propositions sont inacceptables, non seulement parce qu'elles sont contraires aux intérêts du Canada, mais aussi parce qu'elles sont contre les meilleurs intérêts de l'Angleterre, du Commonwealth et de la paix mondiale. Les principes sous-jacents à ces propositions semblent être l'isolationnisme impérial et la politique de puissance.

Un comité épiscopal étudiera les problèmes sociaux

Le Comité épiscopal des questions sociales, ayant comme présidents conjoints NN. SS. les évêques A. A. Sinnott, de Winnipeg, J. C. McGuigan, de Toronto, et J. Charbonneau, de Montréal, se réunira du 4 au 7 février, à Toronto, a-t-on appris ces jours derniers. Les principaux sujets qui seront discutés sont "les relations industrielles et les salaires" et "la vie rurale et la coopération". Ces problèmes sont de la plus haute importance et ont une grande affinité avec ceux qui seront discutés par les Cabinets, fédéral et provinciaux.

Des membres du clergé et des laïcs d'Ottawa sont délégués à ce congrès, tels que M. l'abbé Ernest Préseault, qui s'occupe de plusieurs oeuvres sociales diocésaines, le R. P. Léon Courchesne, O.M.I., aumônier des syndicats catholiques nationaux, de Hull, M. Esdras Terrien, président du Syndicat des Oeuvres Sociales Limitée, et M. l'abbé J. A. MacDonald, directeur d'oeuvres de charité.

Les secrétaires conjoints de ce comité épiscopal sont NN. SS. les évêques Arthur Douville, de St-Hyacinthe, et J. R. MacDonald, de Peterborough.

Les différents sujets qui seront soumis à l'étude sont de la plus haute importance et ont une affinité très marquée avec les problèmes qui seront discutés par les cabinets, fédéral ou provinciaux. Certaines questions qui seront étudiées nous en donnent une idée: Le contrat collectif doit-il être légalement obligatoire? Quelles sanctions peuvent être employées pour faire obser-

[Suite à la cinquième page]

Il y a 23,000,000 de catholiques aux Etats-Unis

Des statistiques publiées récemment dans l'hebdomadaire **The Register**, de Denver, Colorado, nous apprennent que les fidèles catholiques aux Etats-Unis sont au nombre de 22,945,247 pour l'année 1941-42, soit une augmentation de 4,340,244 en 15 ans.

Le deuxième groupe religieux des Etats-Unis, l'Eglise Baptiste, compte 11,170,662 fidèles; les Méthodistes suivent avec 9,474,-870 fidèles.

Deux cent cinquante-six groupes religieux ont présenté leurs rapports à l'Office des Statistiques faisant ressortir que des quelque 130,000,000 d'habitants des Etats-Unis, 68,500,000 appartiendraient à l'une ou l'autre de ces 256 religions.

DES ANTICLERICAUX AURAIENT BOMBARDE LE VATICAN

LONDRES — Une revue britannique qui se spécialise dans les informations confidentielles accuse les anticléricaux italiens d'avoir effectué le mystérieux bombardement du Vatican au cours du mois de novembre dernier.

D'après la même source, les Italiens se seraient servis d'un avion touriste qu'ils auraient chargé d'une ou plusieurs bombes capturées dans un dépôt britannique en Afrique du Nord. Le groupe anticlérical en question espérait causer une rupture entre les Alliés et l'Etat du Vatican tout en assouvissant sa haine de la papauté.

Armes modernes pour les gardes du Saint-Père

LONDRES—Radio-Berlin a dit que la garde du Vatican comprend maintenant 2,300 hommes et que les hallebardes antiques ont été remplacées par des carabines, des armes automatiques et même quelques pièces d'artillerie légère.

La Russie chercherait à faire une paix séparée

WASHINGTON—Un article d'un écrivain russe contre le Vatican qu'il a accusé de poursuivre une politique pro-fasciste depuis le début de la guerre, a provoqué une réfutation de la part de Mgr Fulton J. Sheen, professeur de philosophie à l'Université catholique de Washington, connu comme écrivain et comme directeur de l'Heure catholique à la radio.

Mgr Sheen a dit d'abord que la Russie se prépare à "se séparer des Alliés et à faire une paix séparée avec l'Allemagne". "Les accusations soviétiques contre le Vatican font partie d'un plan que la Russie exécute soigneusement", a ajouté Mgr Sheen.

Préparés sous forme de déclaration écrite, les commentaires de Mgr Sheen ont suivi la publication par le **Izvestia**, journal soviétique officiel, d'un article de Dimitri Petrov qui a dit que "le Vatican s'est affiché comme un complice du fascisme".

Petrov affirmait que le Pape Pie XII avait "maintenu des relations diplomatiques avec Hitler" et "qu'il avait aidé Hitler à étouffer le peuple italien, y compris les groupements catholiques opposés au fascisme en Allemagne aussi bien qu'en Italie".

S'en prenant ensuite à ce qu'il appelle la "censure rigoureuse de la Russie", Mgr Sheen a ajouté:

"Toutes les nations de la terre savent que le Vatican a condamné le fascisme dans une encyclique écrite en italien, le nazisme dans une encyclique écrite en allemand, le communisme, dans une encyclique écrite en latin. Au pays toutefois qui n'accepte chez lui aucune forme de religion, nous pourrions dire les paroles du Sauveur sur la Croix: "Père, pardonnez-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font."

"Les accusations des **Izvestia**, a dit Mgr Sheen, ne font qu'un avec la condamnation récente des Anglais pour leur présumée tentative d'obtenir une paix séparée avec l'Allemagne." Mgr Sheen a ajouté:

"On cache ainsi sa propre infidélité en accusant une épouse d'infidélité. Ayant accusé l'ordre politique des Alliés de connivence avec l'ennemi, on accuse maintenant la religion. C'est ainsi que la Russie se prépare politiquement de même que sur le terrain religieux à s'aliéner les sympathies alliées et à faire une paix séparée avec l'Allemagne."

S. Exc. Mgr Michael J. Curley, archevêque catholique du diocèse de Baltimore-Washington, en réponse aux accusations des **Izvestia**, a déclaré "qu'il n'y a aucun mot de vérité dans les accusations lancées par la Russie, à savoir que le Pape Pie XII était en faveur d'une politique pro-fasciste."

De son côté, S. Exc. Mgr L Hays, évêque de Pittsburgh, a déclaré: "Depuis que la Russie soviétique est opposée à Dieu, il ne faut pas être surpris d'apprendre qu'elle est opposée au Vicaire du Christ sur la terre."

Voici le texte de la nouvelle qui a provoqué chez Mgr Sheen cette importante déclaration:

LONDRES — La radio de Moscou a cité mardi dernier un article du journal soviétique, "Izvestia", article affirmant que "la servilité du Vatican envers le fascisme ne s'est pas bornée à l'Italie. Le Vatican a donné son approbation à plusieurs actes d'agression fascistes."

"Tous connaissent le rôle peu glorieux joué par le Vatican dans les aventures de Hitler et de Mussolini, alors que le Vatican garda le silence au moment où l'Italie attaqua la France en juin 1940", a ajouté l'émission enregistrée par le censeur soviétique.

"Le Vatican a maintenant évolué et il prêche impartialement l'amour entre tous les peuples, mais il demeure le fait que dans la grande bataille historique des amis de la paix contre les ennemis de l'humanité le Vatican a pris l'attitude d'un franc supporteur du fascisme."

L'auteur de l'article, Dimitri Petrov, ajoute que le pape Pie XII est un pro-fasciste et qu'il n'est pas surprenant que la haine contre Hitler et Mussolini s'étende au Vatican. Les catholiques qui vivent en Angleterre, en Amérique, en Espagne, en Pologne et dans d'autres pays, dit-il, sont en train de se convaincre tout comme les Italiens du caractère pro-fasciste de la politique du Vatican. Le Vatican occupe la situation d'un complice direct du fascisme.

OTTAWA — Le ministre des Munitions, M. Howe, a annoncé mercredi dernier la levée des restrictions de la Régie des produits chimiques sur l'emploi de la glycérine.

L'Eire doit demeurer à part, dit Churchill

LONDRES—Le premier ministre Churchill, à qui on faisait part d'une faction irlandaise qui recherche l'incorporation permanente de l'Eire dans le Commonwealth, a répondu que "tant que l'attitude de l'Etat libre d'Irlande ne changerait pas, au sujet de la guerre, nous ne devons tenir compte que de ce facteur d'importance primordiale."

La Russie crée seize républiques soviétiques

Le geste de Moscou aura de grandes répercussions sur la carte européenne. Manoeuvre habile de l'U.R.S.S.

MOSCOU — Les 16 républiques individuelles dans l'Union Soviétique ont été autorisées à conférer directement avec les autres pays et à continuer leurs propres unités armées selon un plan adopté unanimement par le soviet suprême — parlement russe — mercredi après un débat de quatre heures.

La proposition fut placée devant le soviet suprême par le commissaire aux Affaires étrangères, Vyacheslav Molotoff, qui a dit aux délégués qu'elle marquait un nouveau pas dans la solution de la question nationalité (les problèmes des nombreuses nationalités dans l'Union soviétique) et fut possible "grâce aux succès de l'Union soviétique comme un tout dans la guerre contre l'envahisseur".

La reconstruction, comprenant la revision de la construction de 1936, donne à chaque république son propre commissariat de Défense nationale et des Affaires étrangères.

Le Dr Johannes Vares, président de la république estonienne, a donné une idée des effets qu'auront les changements, lorsqu'il a déclaré, en approuvant le plan, que "les diplomaties des républiques nationales seront guidées dans leur travail par les principes généraux de la diplomatie russe".

Wilhelm Lazis, représentant de la Lettonie, a dit que les Etats-Unis reconnaissent encore le "vieux régime fasciste" de Lettonie et a dit que la position de la Lettonie n'était pas comprise à l'étranger en dépit du plébiscite de 1940 par lequel elle fut jointe à l'Union soviétique.

Nikolaï Gretchuka, président de la république ukrainienne, a dit que "certains voisins occidentaux de l'Ukraine avaient eu des demandes non justifiées de partage de territoire et avaient demandé au gouvernement russe de tenir compte des désirs du peuple en réglant leur question. Il faisait allusion évidemment au problème de la frontière russo-polonaise.

S. Exc. Mgr G. C. Murray devient archevêque-coadjuteur de Winnipeg

La nomination de Son Excellence Monseigneur Gerald C. Murray, C.SS.R., D.D., auparavant évêque de Saskatoon, comme archevêque-coadjuteur de Winnipeg, avec droit de succession, a été annoncée d'Ottawa le jeudi 27 janvier.

En faisant connaître la nomination du nouvel archevêque par Sa Sainteté Pie XII, S. Exc. Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve, a annoncé que Mgr Murray devenait titulaire du siège archiépiscopal de Bizia, in partibus in fidelium.

Son Excellence Mgr Murray est âgé de 58 ans. Il compte 13 ans d'épiscopat et 33 de sacerdoce.

Le nouvel archevêque-coadjuteur est né à Montréal le 26 décembre 1885, et fut baptisé en l'église de St-Patrice, où il donna son premier sermon après sa consécration épiscopale. Il fit ses études primaires à Ste-Anne chez les Frères des Ecoles Chrétiennes. Il fréquenta ensuite le Collège Loyola dirigé par les Jésuites; c'est dans cette même institution qu'il reçut son baccalauréat-ès-arts.

A la fin de ses études classiques, il entra chez les Rédemptoristes. Il fit son noviciat à Hochelaga, P.Q., et prononça ses voeux de religion en la fête de la Nativité de la Ste Vierge, le 8 septembre 1907. Il poursuivit ensuite ses études théologiques au Collège Liguorien, à Ottawa, et fut ordonné prêtre le 4 septembre 1910.

Selon la Constitution de la Congrégation du Très Saint Rédempteur, le nouveau prêtre doit faire un second noviciat après son ordination. Le R. P. Murray fit le sien à Annapolis, Maryland, E.-U.

Au cours des douze ans qui suivirent, le Père Murray fut successivement étudiant à l'Université Grégorienne de Rome, pendant 2 ans; professeur de philosophie à la Maison d'Etudes des Rédemptoristes à Esopus, N.-Y., de 1914 à 1918; professeur de théologie morale à la même institution de 1918 à 1924; recteur et directeur du Collège Ste-Marie, à Brockville, Ont., de 1924 à 1927.

En cette dernière année (1927) il fut nommé Supérieur Provin-

[Suite à la cinquième page]

CHEZ LES CREDITISTES

OTTAWA—M. John Blackmore a été réélu, la semaine dernière, chef parlementaire du Crédit Social qui groupe 10 députés aux Communes. Le chef adjoint sera M. E. G. Mansell, de MacLeod; le whip, M. C. E. Johnston, de Rivière-à-l'Arc; le président des caucus, M. Victor Quelch, d'Acadia, et le secrétaire, M. F. D. Shaw, de Red Deer.

Le sén. Beaubien devra donner des explications

MONTREAL — Dimanche dernier l'Association libérale St-Denis-Dorion tenait son assemblée annuelle à Montréal. L'honorable sénateur A.-L. Beaubien, de St-Jean-Baptiste, Man., avait été invité à adresser la parole.

Il porta les accusations suivantes contre le Bloc Populaire Canadien que dirige M. Maxime Raymond:

"Si la population de la province de Québec en venait à suivre et à appuyer la politique mesquine du Bloc Populaire, nous, les Canadiens français de l'Ouest, nous serions en quelque sorte crucifiés et nous perdrions tout ce que nous avons gagné".

"Tout ce que ces démagogues du "Bloc" disent dans la province de Québec, inutile de dire que les journaux de l'Ouest s'en emparent, ajoute aussi l'hon. Arthur Beaubien. Je vous le demande en grâce, ne vous laissez pas influencer par ces petits démagogues. Si la province de Québec veut garder le parti libéral, il faut qu'elle présente un front commun derrière Mackenzie King, et cela, non seulement dans l'intérêt de la province mais aussi dans l'intérêt de tout le Canada. Jamais nous n'avons eu un premier ministre aussi sympathique que Mackenzie King envers les Canadiens français. King a à coeur les intérêts des Canadiens français. "Le "Bloc",

[Suite à la deuxième page]

SAINT-BONIFACE

Petites Notes

Etaient en visite à St-Boniface cette semaine, à l'occasion du décès de Mme L. Girouard, ses deux fils: Delphis, de Prince George, C.B., et Roméo, de Shilo, Man., et son frère, Eustache, de Vancouver, C.B.

• • •

MM. Jacques et Jean Desautels, de Vancouver, C.B., étaient en visite à St-Boniface, à l'occasion du décès de leur père, M. Eugène Desautels.

• • •

M. Maurice Sabourin, séminariste, fils de M. et Mme M.-E. Sabourin, 458, rue Valade, est en congé à St-Boniface pour quelques jours.

• • •

Le soldat Raymond Piché a passé 3 semaines de congé avec son épouse, Mme Raymond Piché, 579, rue Des Meurons. Il est retourné ensuite à son poste à Valcartier. Quelques jours plus tard il était envoyé en Colombie Britannique.

• • •

Mme K. O'Connor (Cécile Guilbert), après avoir passé plusieurs mois parmi les siens à Petersfield, St-Boniface, et North Kildonan, est retourné à Montréal le 17 janvier avec ses trois enfants, accompagnée de sa soeur, Mme B. L'Arrivée, de St-Boniface, qui se rendra à Los Angeles, Californie.

• • •

Le sergent Arthur De Cruyenaere, de l'aviation canadienne, fils de M. et Mme J. De Cruyenaere, 533, rue De la Morénie, est parti le samedi 15 janvier pour Halifax.

Son frère jumeau, Georges, fait également partie de l'aviation canadienne.

• • •

Le soldat Paul Prince, qui fait partie de l'artillerie, est retourné à son poste à Victoria, C.B., où il est stationné depuis mai 1943, après avoir passé quelques semaines de congé chez ses parents, M. et Mme Joseph Prince, 378, rue Desautels.

• • •

Mme Wilfrid Proulx est revenue d'un voyage à Montréal.

• • •

M. Wilfrid Grégoire est de retour de la province de Québec où il a fait un excellent voyage.

• • •

Mme Léo Chénier (Florence Langevin) et son fils, Denis, de Vancouver, passent un congé d'environ un mois et demi à St-Boniface, chez ses parents, M. et Mme B. Langevin, 448, rue Valade, et chez les parents de M. Chénier, M. et Mme Chénier, 201, boulevard Dollard.

Son époux, le soldat Léo Chénier, est déjà retourné à son poste, à Vancouver, après un bref congé à St-Boniface.

• • •

Le lieutenant Gabriel Neyron, stationné à Montréal, est en visite à St-Boniface chez sa mère, Mme J.-Marcel Montagnon et M. Montagnon, 497, rue St-Jean-Baptiste.

Il rencontrera à St-Boniface le sergent Aimé Dupas qui doit venir en congé ces jours-ci.

• • •

Mme J.-A. Guilbert, de Petersfield, Man., de passage à St-Boniface le 8 janvier, a eu une violente attaque de coeur. Le Dr Benoit, appelé en toute hâte, a pu prévenir à temps le coup fatal. Après quelques jours passés à l'hôpital de St-Boniface, Mme Guilbert demeure actuellement chez l'une de ses filles, Mme F. Le Seach (Irène), de North Kildonan, où elle se remet doucement. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Décès

Mlle DELIMA BEAUPRE

Mlle Délima Beaupré est décédée à l'Hospice Taché, le jeudi 27 janvier, à l'âge de 53 ans.

Demeurant à l'Hospice Taché depuis de nombreuses années, la défunte était bien connue et estimée de tous.

Lui survivent, 2 soeurs: Mme J.-B. Jolicoeur, de St-Boniface, et Mme A.-D. Beaudry, de South Junction; 2 frères: Joseph, de La Broquerie, et Charles, de Bonnyville, Alta.

Le corps a été transporté le jeudi 27 janvier à South Junction où les funérailles et l'inhumation eurent lieu.

• • •

Mme GABRIELLE HERMARY

Une des citoyennes les plus estimées de St-Boniface, Mme Gabrielle Hermary, est décédée à sa résidence, 480, rue Langevin, le jeudi 27 janvier, à l'âge de 61 ans, après plusieurs années de maladie.

Originaire de Haverskerque, département du Nord, France, elle vint s'établir au Manitoba il y a 37 ans et résidait à St-Boniface depuis 1916.

Chrétienne sans reproche, épouse et mère de famille dévouée, la défunte s'était attiré l'admiration et l'estime de tous par sa grande charité envers les pauvres. Plusieurs d'entre eux se souviendront longtemps de ses bonnes oeuvres.

Lui survivent, un fils, Julien, de Gretna, Man., et 5 filles: Mmes P. Raimbault (Julienne), Paul Hébert (Henriette), Léo Boissonneault (Marie), V. Châtain (Suzanne) et Jeanne, toutes de St-Boniface, et 15 petits-enfants. Son époux, M. Célestin Hermary, fut tué au front en 1914.

Le service a été chanté en la cathédrale de St-Boniface, le samedi 29 janvier, à 9 heures, par M. l'abbé L. Morin, assisté de M. l'abbé L. Turcot, comme diacre, et de M. l'abbé L. Bédard, comme sous-diacre.

Les porteurs furent MM. F. Cheramy, E. Hébert, Raoul Rémillard, Ulric Lambert, A. Pambrun et P. Blanchette.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière de la rue Archibald.

• • •

Mme A. HOUSSIN

Mme Stéphanie Houssin, de 891, rue Mission, est décédée à l'hôpital Victoria le jeudi 27 janvier, à l'âge de 64 ans.

Née en Belgique, elle vint résider au Manitoba il y a 25 ans.

Lui survivent, outre son époux, M. Achille Houssin, une fille, Madeleine, à la maison, et 4 fils: André, Mitchell et Georges, de St-Boniface, et Odil, de l'armée canadienne, à Halifax.

Le service a été chanté en l'église du Sacré-Coeur de la paroisse belge, le lundi 31 janvier, à 10 heures.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière de la paroisse belge.

Nos sincères sympathies à la famille.

• • •

M. EUGENE DESAUTELS

Les funérailles de M. Eugène Desautels, de 145, rue Bertrand, qui est décédé le lundi 24 janvier, eurent lieu en la cathédrale de St-Boniface, le jeudi 27 janvier, à 9 heures. M. le curé E. Lavoie officiait.

Les porteurs furent: MM. Ovide et Jos. Desautels, Edmond Dubuc, Baptiste Jolicoeur, Joseph Delorme et Henri Benoit.

La quête fut faite par MM. Baptiste Jolicoeur et Jos. Desautels.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière de la rue Archibald.

REMERCIEMENTS

La famille Eugène Desautels désire remercier bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont exprimé de la sympathie, soit par l'offrande de messes ou prières, soit par l'assistance aux funérailles, à l'occasion du décès de M. Eugène Desautels.

• • •

M. et Mme Edmond Toupin désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par l'envoi de lettres ou cartes, après avoir appris la nouvelle de la mort de leur fils, le soldat René Toupin, tué en service actif en Italie, le mercredi 29 décembre.

• • •

Les familles Hermary, Raimbault, Boissonneault, Châtain et Hébert désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont exprimé des sympathies, soit par l'offrande de messes ou prières, ou l'assistance aux funérailles, à l'occasion du décès de Mme Gabrielle Hermary.

L'Irlande et le Portugal sont tous deux prêts à acheter du blé canadien, dit la Revue mensuelle de la situation du blé.

La Russie veut détruire la Pologne

BUFFALO, (N.-Y.) Sept associations polonaises ont émis une déclaration disant que le but de la politique russe envers la Pologne est "la destruction totale de l'Etat polonais."

La déclaration, publiée dimanche dernier dit que la théorie que la Russie a des réclamations ethniques à faire contre la Pologne est erronnée. "La Russie, dit-elle, tente de dicter à l'Europe affaiblie par Hitler, des conditions qui prépareraient la voie à une nouvelle expansion de ce pays, en éliminant la Pologne."

Les associations sont: la Fondation Pulaski, la Fédération des Sociétés de Femmes polonaises; le Comité national des Américains d'origine polonaise; les Amis de la Société des Soldats polonais, la *Polish Weekly Review;* le Bureau polonais de radio et de publicité; la Bibliothèque polonaise.

Baptêmes

Le 28 novembre—Joseph-Réal-André-Antonin, né le 19 novembre, fils d'Alexandre Rivard et d'Albertine Morin. Parrain, Antonin Fontaine; marraine, Délia Morin.

Le 28 novembre—Léona-Marie-Jeanne, née le 11 novembre, fille de Norbert Decloux et de Rosina Chaput. Parrain, Joseph Chaput; marraine, Jeanne Bérubé.

Le 28 novembre — Joseph-Gérard-Georges-Denis, né le 24 novembre, fils de Damien Valcourt et d'Exilda Bacon. Parrain, Denis Valcourt; marraine, Berthe Valcourt.

Le 5 décembre—Marie-Louise-Kathleen-Jeanne-Eleonor - Léona, née le 23 novembre, fille de Louis Falardeau et d'Yvonne Beaulieu. Parrain, J.-A. Savignac; marraine, Léona Desrochers.

Le 5 décembre — Mary-Joan-Shirley, née le 15 novembre, fille de Patrick Marcella Yarema et d'Evelyn Tone. Parrain, William Yarema; marraine, Helen Yarema.

Le 5 décembre — Marie-Patricia-Cécile, né le 28 novembre, fille d'Armand Gauthier et de Malvina Auger. Parrain, David Gauthier; marraine, Louise Saltel.

Le 12 décembre—Marie-Claudette-Denise-Jeannine, née le 11 décembre, fille d'Alfred-P. Dufault et d'Evangéline Rougeau. Parrain, Claude Dufault; marraine, Denise Rougeau.

Le 24 décembre—Marie-Claire-Thérèse, née le 21 décembre, fille de Maurice Prud'homme et de Jeanne Painchaud. Parrain, Henri Painchaud; marraine, Georgiana Dery.

Le 2 janvier — Denis-Joseph-Réal, né le 26 décembre, fils de Henri Létourneau et de Rose Leclerc. Parrain, Marcel Létourneau; marraine, Alice Létourneau.

Le 3 janvier — Joseph-Léon-Denis, né le 16 décembre, fils de Théophile Hébert et de Juliette Morin. Parrain, Léon Grouette; marraine, Denise Morin.

Le 9 janvier — Marie-Yvette-Angèle-Marguerite, née le 29 décembre, fille de Henri Beaulieu et de Jeannette Genest. Parrain, Robert Genest; marraine, Dorothée-Yvette Genest.

Le 14 janvier — Marie-Angèle-Cédulie, née le 3 janvier, enfant d'Antonio-Etienne Gagnon et de Florentine Bourcier. Parrain, William Gagnon; marraine, Antoinette Gagnon.

Le 14 janvier — Marie-Adèle-Corona, née le 3 janvier, enfant d'Antonio-Etienne Gagnon et de Florentine Bourcier. Parrain, Conrad Bourcier; marraine, Mary Csuzdi.

Le 16 janvier — Marie-Paule-Irène, née le 3 janvier, enfant d'Alphonse Laroche et de Laurence Vien. Parrain, Paul Laroche; marraine, Irène Vien.

Le 16 janvier—Marie-Thérèse-Gabrielle, née le 7 janvier, enfant d'Albert Savoie et de Lumina Aubertin. Parrain, Donat Savoie; marraine, Marie La Rocque.

Le 16 janvier — Fay-Audrey-Marie, née le 8 janvier, enfant de William Sauvé et de Georgelina Nadon. Parrain, James Hébert; marraine, Clara Nadon.

Le 19 décembre — Marie-Marthe-Marguerite, née le 10 décembre, fille de J.-Lucien Marchand et de Thérèse Pelletier. Parrain, Jean-François Lemieux; marraine, Lucienne Marchand.

Le 20 janvier — Virginia-Gail, née le 26 décembre, enfant d'Alfred Perron et de Joséphine San Filippo. Parrain, Rosario San Filippo; marraine, Virginia Scaletta.

Le 23 janvier — Marie-Aimée-Lucille, née le 13 janvier, fille de David Toupin et de Rita Miron. Parrain, Charles Pelland; marraine, Rose Pelland.

Le 23 janvier—Joseph-Nicolas-Alfred-Jacques-René, né le 13 janvier, fils de Gaston-Nicolas Mouchet et de Camille Pélissier. Parrain, Maurice Mouchet; marraine, Mme Louise Tougas.

Le 30 janvier—Paul, né le 26 janvier, fils d'Albert Lambert et d'Elisabeth Dubé. Parrain, Denis Beaulieu; marraine, Dora Beaulieu.

• • •

M. et Mme André Gauthier, de La Salle, Man., sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les noms de Joseph-André-Gérald. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Lévêque, de St-Boniface.

Le lieutenant R. N. Smillie, R. C.N.V.R., de London, Ont., est commandant de la "Rivière du Loup". Avant d'être nommé capitaine de la "Rivière du Loup", le lieutenant Smillie était commandant en second de la H.M. C.S. "Moncton".

A Bas les Quilles!



SECTION "A"

Position des équipes

	G.	P.
Couture Motors	16	5
Huot	14	7
Leclerc	13	8
Dufault Sheet Metal	12	9
Boisselle	11	10
Gillis & Warren	11	10
La Coopérative	11	10
La Vérendrye	9	12
Lavallée	8	13
Poitras	8	10
Western Fur	7	14
Prénovault	2	16

Haute partie simple—Alice Péloquin, 255; Lucien Chaput, 331.

Hautes 3 parties individuelles—Alice Péloquin, 179-255-239—673; Tommy Tétreault, 255-172-328—755.

Haute partie d'équipe—La Vérendrye, 1027.

Hautes 3 parties d'équipe — La Vérendrye, 1027-981-959—2967.

SECTION "B"

Position des équipes

	G.	P.
Muller	14	7
St. Bon. Creamery 2	13	8
Provencher	12	9
City Council	11	10
St. Bon. Creamery 1	11	10
Midgets	11	10
L'Heureux	10	11
Nash Taxi	10	11
Martin Paper	10	11
Audet	8	13
Hôtel de ville	8	13
Cusson Lumber	7	14

Haute partie simple — Denise Guyot, 234; Wilf. Johnson, 305.

Hautes 3 parties individuelles—Cécile Lambert, 217-209-186—612; Andy Jackson, 224-300-245—769.

Haute partie d'équipe—Muller, 1112.

Hautes 3 parties d'équipe—Muller, 844-992-1112—2948.

Le sén. Beaubien devra donner des explications

[Suite de la première page]

je voudrais bien le voir venir dans l'Ouest, on lui passerait les beignes".

Le lendemain le rédacteur en chef du Devoir, de Montréal, M. Omer Héroux faisait les commentaires suivants sur la déclaration du sénateur Beaubien.

"M. le sénateur Beaubien — celui du Manitoba — serait bien aimable de dire à ses concitoyens de la province de Québec en quoi et comment l'application des principes du Bloc pourrait entraîner le crucifiement des Canadiens de l'Ouest et leur faire perdre tout ce qu'ils out gagné. Quelques nettes précisions seraient à ce propos beaucoup plus éloquentes que les plus violentes invectives à l'endroit des petits démagogues du Bloc.

"Nous ne sommes ni les avocats ni l'organe du Bloc (celui-ci annonce d'ailleurs qu'il aura bientôt son organe propre), mais nous suivons, comme tout le monde, d'une façon générale ce qui se dit et s'écrit autour de nous. Et nous savons que, dans ses déclarations au Maclean's, par exemple, M. Raymond a formellement réclamé pour les minorités françaises de l'extérieur un régime d'égalité réelle. Et l'on peut retrouver ce thème dans la plupart de ses discours.

"Ce ne doit pas être de cela tout de même que se plaint M. le sénateur Beaubien.

"De quoi alors?

"M. le sénateur ferait bien de mettre quelques points sur les i qui abondent dans son bref discours. Cela ne l'empêchera point après, s'il y tient, de passer les beignes (tel est-il le style sénatorial nouveau?) au démagogue Maxime Raymond."

LONDRES — Selon le "Catholic Directory", l'Angleterre et le pays de Galles comptent 2,372,-074 catholiques sur une population de 40,507,487. Ceci représente une augmentation de 37,847 sur l'année précédente.

Le clergé diocésain compte 3,991 membres; le clergé régulier: 2,039. Les conversions en 1942 se chiffraient à 8,959, alors qu'il y en eut 9,511 l'année précédente.

RADIO FRANÇAISE

Emissions françaises et bilingues pour la semaine du 5 au 12 février 1944.

CBK, Watrous, Sask. (540 klcs)

SAMEDI 5 FEV.
A.M.
10.15—Radio-journal.
10.30—Les Variétés Françaises de CBK.
P.M.
5.30—Il était une fois..
6.15—La Bonne Chanson:
6.15—La Bonne Chanson: Ne fais jamais pleurer ta mère; La prière en famille; De sa mère on se souvient toujours; La bénédiction.
11.00—F. Rozet, diseur.

DIMANCHE 6 FEV.
10.30—"Les yeux sur l'Europe".
10.45—La Bonne Chanson: Au bois du rossignolet; Le Credo du pêcheur; Bonne grand'maman; C'est la belle Françoise. Ah, si mon moine voulait danser; La colombe.
P.M.
11.00—L'heure dominicale.

LUNDI 7 FEV.
P.M.
1.15—Radio-journal.
4.15—La Fiancée du Commando.
5.30—Un homme et son péché.
6.37—Nouvelles.

MARDI 8 FEV.
P.M.
1.15—Radio-journal.
4.15—La Fiancée du Commando.
5.30—Entretiens familiers.
6.37—Nouvelles.

MERCREDI 9 FEV.
P.M.
1.15—Radio-journal.
4.15—La Fiancée du Commando.
5.30—Un homme et son péché.
6.37—Nouvelles.

JEUDI 10 FEV.
1.15—Radio-journal.
4.15—La Chanson Française: L'amour est comme une chanson; Deux secrets d'amour; Soir de pluie. Le plus beau refrain.
5.30—Entretiens familiers.
6.37—Radio-journal.

VENDREDI 11 FEV.
1.15—Radio-journal.
5.30—Un homme et son péché.
6.37—Radio-journal.

CBFY, Verchères, P.Q. (Ondes courtes)

SAMEDI 5 FEV.
A.M.
11.00—Musique.
11.30—Radio-journal.
11.45—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
12.00—En chantant.
12.15—Radio-journal
12.30—Musique.
1.00—Relais
4.00—L'heure du thé.
4.45—Disques.
5.00—La Survivance française.
5.15—Radio-journal
5.30—Causerie sur l'hygiène dentaire.
5.45—Intermède.
6.00—Questionnaire de la jeunesse.
6.30—Programme Alouette.
7.00—L'Heure dominicale.
7.15—Colette et Roland.
7.30—A communiquer.
8.00—Radio-journal.
8.05—Hockey.
9.30—Récital d'orgue.
10.00—Musique.
10.15—Musique.
10.28—Nouvelles

DIMANCHE 6 FEV.
A.M.
11.00—Musique.
11.15—Radio-journal.
11.30—La Marine vous parle.
11.45—Musique.
11.59—Signal-horaire.
12.00—L'Ecole des parents. Causerie.
12.15—Impulsion. (Québec)
12.30—Le Théâtre de Radio-Collège, "Horace" (3ème acte).
1.30—Musique.
2.00—Chefs-d'oeuvre.
3.00—Music-hall.
3.30—Airs d'opéra.
3.45—Quart d'heure de la bonne chanson
4.00—L'Heure dominicale.
4.30—Musique.
5.00—Concert "Lipton"
5.30—Radio-journal.
5.45—Intermède.
6.00—Nos collèges au micro.
6.30—Actualités canadiennes.
7.00—L'heure de l'opérette
8.00—"Opinions"
8.30—Musique familière
9.00—Radio-journal.
9.15—Chants de l'Empire.
9.45—Greta Krauss, claveciniste.
10.00—Musique.
10.15—Orchestre, danse
10.28—Nouvelles.

LUNDI 7 FEV.
A.M.
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Nouvelles
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—Musique.
1.00—La femme aujourd'hui.
1.15—Chansonnettes.
1.30—Music-hall.
2.00—Musique.
2.30—Nouvelles.
2.33—Chefs-d'oeuvre.
3.30—Radio-Collège: Les lois de la nature.
3.45—Radio-Collège. Histoires des sciences et de leurs applications.
4.00—Radio-Collège: Le monde animal.
4.15—L'Heure du thé
4.30—Il était une fois
4.45—Disques.
5.00—A Radio-Canada
5.10—Intermède.
5.15—Radio-journal
5.30—Entre les lignes
5.45—Mélodies du soir.
6.00—Un homme et son péché.
6.15—"Métropole".
6.30—Nouvelles.
6.45—La Fiancée
7.00—Le défilé de la Victoire.
7.30—Frères d'armes.
8.00—Romans lyriques Victor.
8.30—En service commandé.
9.00—Radio-journal.
9.15—"Autour de la vieille maison".
9.30—Orchestre.
10.00—Program musical
10.28—Nouvelles.

MARDI 8 FEV.
A.M.
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Nouvelles.
11.35—Le Réveil rural
11.59—Signal-horaire.
P.M.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—Chez Mireille
1.00—L'Ecole des Parents.
1.15—Chansonnettes.
1.30—Music-hall.
2.00—Musique.
2.30—Nouvelles.
2.33—Chefs-d'oeuvre.
3.30—Radio-Collège: Odyssées canadiennes.
3.45—Radio-Collège: Les femmes de mon pays.
4.00—Radio-Collège: La Cité des plantes.
4.15—L'Heure du thé.
4.30—Disques.
5.00—A Radio-Canada
5.15—Radio-journal
5.30—Causerie de R.-A. Benoit.
5.45—Musique.
6.00—Un homme et son péché.
6.15—"Métropole".
6.30—Nouvelles B.B.C.
6.45—Mélodies masquées.
7.00—Les Secrets du Dr Morhanges.
7.30—La Mine d'or.
8.00—Symphonie.
9.00—Radio-journal.
9.15—L'Institut familial.
9.30—Récital d'orgue.
10.00—Musique.
10.28—Nouvelles.

MERCREDI 9 FEV.
A.M.
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
P.M.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—Le Moulin de la chanson
1.00—La femme, aujourd'hui.
1.15—Chansonnettes.
1.30—Récital.
2.00—Musique.
2.30—Radio-journal.
2.33—Chefs-d'oeuvre.
3.30—Radio-Collège: Orientations.
3.45—Radio-Collège: Les invités de Radio-Collège.
4.00—L'Heure du thé
4.30—Il était une fois..
4.45—Disques.
5.00—A Radio-Canada
5.10—Intermède.
5.15—Radio-journal
5.30—Entre les lignes
5.45—Mélodies du soir
6.00—Un homme et son péché.
6.15—"Métropole".
6.30—Nouvelles B.B.C.
6.45—La Fiancée.
7.00—Sérénade pour cordes.
7.30—"Préparons l'avenir".
8.00—Radio-théâtre.
9.00—Radio-journal.
9.15—Causerie de Jean-Charles Harvey.
9.30—Chefs-d'oeuvre du piano.
10.00—Musique.
10.28—Nouvelles

JEUDI 10 FEV.
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal
12.30—Vers le soleil
12.45—Le moulin de la chanson
1.00—La femme, aujourd'hui
1.15—Chansonnettes.
1.30—Music-hall
2.00—Alouette.
2.30—Nouvelles.
2.33—Musique.
3.30—Radio-Collège: La géographie économique du Canada.
4.00—L'heure du thé.
4.30—Disques.
5.00—A Radio Canada.
5.10—Intermède.
5.15—Radio-journal.
5.30—Causerie
5.45—Intermède.
6.00—Un homme et son péché.
6.15—Métropole.
6.30—B.B.C.
6.45—Mélodies.
7.00—Le choc des idées.
7.30—Ici, l'on chante.
8.00—Variétés musicales.
8.30—Sur le qui-vive.
9.00—Radio-journal.
9.15—Causerie.
9.30—Récital instrumental.
10.00—Musique.
10.15—Musique.
10.28—Nouvelles.

VENDREDI 11 FEV.
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—Chez Mireille.
1.00—"L'Ecole des parents".
1.15—Chansonnettes.
1.30—Music-hall.
2.00—Nouvelles.
2.33—Musique.
3.30—Radio-Collège: L'initiation à la musique.
4.00—Radio-Collège: Le Musée d'art.
4.30—Il était une fois.
4.45—Disques.
5.00—A Radio-Canada.
5.10—Chronique militaire.
5.15—Radio-journal.
5.30—"Les yeux sur l'Europe."
5.45—Mélodies du soir.
6.00—Un homme et son péché.
6.15—Métropole.
6.30—B.B.C.
6.45—La Fiancée du Commando.
7.00—Le Défilé de la Victoire.
7.30—"Je me souviens."
8.00—L'heure de la valse.
8.30—A communiquer.
9.00—Radio-journal.
9.15—Notre français sur le vif.
9.30—François Rozet.
10.00—Musique.
10.15—Musique.
10.28—Nouvelles.

LES OBLATS DEPUIS 1844 A OTTAWA

OTTAWA—Les Oblats de Marie Immaculée qui célébraient, il y a deux ans, le centière anniversaire de leur arrivée au Canada, célébreront bientôt le centième anniversaire de leur arrivée à Ottawa.

Les registres de la congrégation nous rappellent que les Oblats sont arrivés à Ottawa, au début de février 1844. Les premiers arrivés furent les RR. PP. Pierre Telmon, missionnaire français, et Damase Dandurand, un Canadien, dont on n'indique pas la ville natale.

Aide des Etats-Unis aux soldats réformés

WASHINGTON — Le Congrès des Etats-Unis a voté la semaine dernière une somme de trois milliards pour les vétérans de cette guerre, somme qui sera distribuée par montants variant entre $100 et $300 aux militaires honorablement licenciés.

La Chambre et le Sénat ont approuvé rapidement la Loi pourvoyant à la dernière solde des services armés. La loi n'attend plus maintenant que la signature du Président. M. Roosevelt a recommandé de conclure des arrangements financiers pour aider chaque vétéran de retour dans la vie civile.

Cette loi, telle que finalement adoptée, constitue un compromis fait à la lueur de points de vue différents. Quelques-uns allaient jusqu'à réclamer $700 pour chaque vétéran. Telle qu'elle est, la loi de la dernière solde stipule que:

Un montant de $100 sera accordé à chaque vétéran ayant passé moins de soixante jours aux Etats-Unis.

Un montant de $200 sera accordé à chaque vétéran ayant servi plus de soixante jours aux Etats-Unis.

Un montant de $300 sera accordé à chaque vétéran ayant servi outre-mer ou en Alaska.

Les mariages des militaires outre-mer

LONDRES — On exerce une étroite surveillance sur les mariages qui se contractent outre-mer. Selon le major Walter T. Steven, ancien aumônier de l'artillerie canadienne outre-mer, on exige des lettres de recommandation pour l'épouse, une prise de sang de deux conjoints, des références sur la jeune fille, le consentement de l'officier commandant, et finalement le consentement du commandant de la brigade. Quand ces conditions sont remplies, il faut encore attendre deux mois.

La plupart des nouvelles mariées ont hâte de venir au Canada après la guerre, de même que bon nombre de Canadiens sont disposés à demeurer en Angleterre. Le major Steven ajouta qu'il croit que presque tous ces mariages feront d'heureux ménages.

Le discours du Trône ressemble à un programme électoral

[Suite de la première page]

peu plus loin: "Vous serez appelés à voter les crédits nécessaires à la poursuite efficace de la guerre."

Aide mutuelle

En 1942 le Canada consentait un cadeau de $1,000,000,000 à la Grande-Bretagne. L'année suivante, se rendant aux représentations qu'on lui avait faites, le gouvernement a abandonné officiellement la politique des cadeaux à la Grande-Bretagne pour y substituer une politique d'aide mutuelle aux Nations Unies. Cette année on étendra le principe de l'aide mutuelle à d'autres nations: "A mesure que les pays occupés seront libérés du joug ennemi, dit le discours du Trône, il faudra veiller à soulager la misère des populations indigentes et à restaurer les régions ravagées dans les pays victimes des horreurs et de la dévastation de la guerre. Une mesure visant à étendre le principe de l'aide mutuelle de façon que des secours puissent être fournis, aussi bien que du matériel de guerre, sera soumise à votre approbation."

Organisme international

On sait que le discours que lord Halifax a prononcé à Toronto, au début de la semaine dernière, sur la nécessité de resserrer les liens impériaux et de constituer une fédération impériale, a fait beaucoup de bruit. On dit, dans les cercles fédéraux, que le gouvernement King n'a guère aimé les propos que l'ambassadeur britannique à Washington a tenus à Toronto. On interprète comme une réponse du gouvernement le passage suivant du discours du Trône: "Mes ministres sont d'avis que le moment est venu où toutes les nations actuellement unis dans le commun dessein de gagner la guerre devraient chercher de concert à assurer une paix durable. Ce n'est que par l'organisation générale, sur le plan international, des nations éprises de paix, qu'on abolira les dangers d'agression future et qu'on réalisera la sécurité du monde. En conséquence, vous serez appelés à approuver la participation du Canada à l'établissement d'un organisme international ayant pour objet de favoriser la sécurité nationale grâce à une collaboration d'ordre international." Il est encore trop tôt pour se prononcer sur la question de savoir si ce passage est une réponse, ou non, à l'invitation de lord Halifax.

La prospérité qu'on prépare

Le gouvernement, tout en consacrant ses principaux efforts à la poursuite de la guerre, prépare l'après-guerre. Il pose tout d'abord ses regards sur le commerce international. Il réaffirme son attitude sous ce rapport. Il prétend que la prospérité et le bien-être de notre population sont intimement liés à la reprise du commerce mondial, par conséquent à la reprise de nos exportations. Il faut éliminer les barrières tarifaires. Le gouvernement étudie la situation. On accordera des crédits d'exportation et on étendra le service des commissaires de commerce à l'étranger. Le gouvernement admet tout de même que la reprise de la prospérité du commerce d'exportation dépendra du relèvement économique des pays occupés. Il espère que d'ici là les besoins de ces pays seront suffisants pour pouvoir utiliser complètement notre main-d'oeuvre disponible et nos ressources naturelles.

Programme de restauration sociale

"Bien que l'objectif d'après-guerre de notre politique extérieure réside dans la sécurité du monde et la prospérité générale, dit le discours du Trône, l'objectif d'après-guerre de notre politique domestique réside dans la sécurité sociale et le bien-être humain. De l'avis de mes ministres, il convient de commencer de mettre à exécution le plus promptement possible certains plans visant à établir un minimum national de sécurité sociale et de bien-être humain." Et tout d'abord l'on songe aux combattants de la guerre actuelle. On leur accordera des primes de service et on facilitera leur rétablissement dans la vie civile. On créera même un nouveau ministère à cette fin. Ce nouveau ministère ne sera pas le seul. On créa deux autres ministères: l'un de la Restauration économique (chargé de coordonner les plans d'embauchage et d'exploitation des ressources naturelles) l'autre du Bien-être social, chargé d'administrer les lois sociales fédérales.

Allocations familiales et lois sociales

On arrive ensuite aux allocations familiales. Le discours du Trône déclare: "La famille et le foyer constituent les assises de la vie nationale. Afin d'aider à assurer aux enfants de la nation un minimum de bien-être ainsi qu'à leur procurer autant que possible des avantages égaux dans la bataille de la vie, vous serez appelés à approuver une mesure établissant des allocations familiales." Le discours du Trône parle également d'assurance-santé sur le plan national (ou fédéral), d'un régime national contributoire de pensions de vieillesse sur une base plus généreuse qu'à l'heure actuelle. On insiste sur la nécessité de nouvelles consultations avec les provinces à ce sujet. Le discours du Trône, enfin, annonce l'intention ministérielle de fixer un prix minimum pour certains produits de la ferme.

Le débat

Tel est, en résumé, le contenu du discours du Trône, l'un des plus importants qui aient, jusqu'ici, marqué l'ouverture d'une session fédérale. Le débat a commencé dès le lendemain. M. Léonard Tremblay, capitaine et député libéral de Dorchester, et M. W. A. Tucker, capitaine et député libéral de Rosthern, Sask., ont respectivement proposé et secondé l'adoption de l'adresse en réponse au discours du Trône. Le débat permettra aux partis de prendre position, non seulement sur les projets de loi proposés, mais encore sur l'orientation générale de notre politique et sur les principaux problèmes qui se posent. Encore une fois, qu'on nous permette de le répéter, ce discours n'indique pas que nous n'aurons pas d'élections générales. Au contraire, il paraît de plus en plus certain que nous en aurons cette année et peut-être plus tôt qu'on ne le croit.

La Liberté et le Patriote

LA LIBERTE
Fondée en 1913
Organe des Franco-Canadiens du Manitoba.
WINNIPEG, MAN.

LE PATRIOTE DE L'OUEST
Fondé en 1910
Organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan.
PRINCE-ALBERT, SASK.

Journal hebdomadaire fusionné en 1941
Publié par la CANADIAN PUBLISHERS LIMITED
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone, 21 817.
Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; Europe, $3.00.
Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le lundi et être adressée au Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.

L'Eglise ne fait pas de politique

Une Association américaine, qui se spécialise dans l'étude des affaires et de la politique internationales, vient de faire une enquête au sujet de l'influence qu'exercera le Vatican dans le monde d'après-guerre. S'il faut ajouter foi à ce rapport, l'influence du Vatican à ce moment serait aussi incertaine que l'influence de la religion catholique. Le rapport prévoit aussi une vague d'anticléricalisme en Italie et ailleurs. Cette opinion, ces conjectures seraient déduites de témoignages exprimés par des sources d'informations sympathiques et hostiles à la religion catholique. "Ces témoignages, déclare M. Sherman S. Hayden, porte-parole de l'Association, prévoient une période d'anticléricalisme sans précédent en Italie, en raison, paraît-il, de la longue association du Vatican avec le fascisme qui aurait fait germer une moisson de haine et de persécution."

M. Hayden ajoute: "Certains prétendent que le Pape doit se prononcer et opter pour un des groupes belligérants, d'autres affirment qu'il se serait rangé du mauvais côté. L'on serait porté à croire de plus en plus que l'Eglise catholique, vu son caractère autoritaire, incline sa hiérarchie, y compris le Pape, vers les Etats à régime totalitaire de préférence aux Etats à forme démocratique. On affirme même que l'Eglise a fréquemment, sinon continuellement, suivi cette inclination."

M. Hayden, après avoir exposé ces accusations, exprime son opinion personnelle au sujet de l'Eglise catholique. "Les buts que poursuit la religion catholique, dit-il, c'est la liberté pour ses adeptes de pratiquer leur religion et de la propager, c'est la reconnaissance des mariages catholiques et le contrôle de l'éducation, c'est-à-dire le droit de donner une éducation catholique à ses enfants. En dehors de ces réclamations, l'Eglise ne cherche pas à s'immiscer dans les questions politiques ni à intervenir dans les formes de gouvernement. Elle ne fait aucune distinction et n'exprime aucune préférence à l'égard d'un système politique contre un autre. Sa philosophie n'est ni démocratique, ni totalitaire, quoique sa structure repose sur l'autorité."

La mise au point de M. Hayden est juste. L'Eglise catholique ne fait pas de politique. Les accusations relevées par l'Association susdite ne sont pas neuves, c'est un vieux jeu que connaissent les ennemis de l'Eglise catholique. N'a-t-on pas accusé Notre-Seigneur devant Pilate d'être un roi politique qui venait bouleverser la Palestine? A l'exemple de son fondateur, l'Eglise catholique, au cours des siècles, a subi cet affront. Mais toujours avec le calme et la sérénité du Maître, elle a répondu à ces calomniateurs qu'elle n'avait qu'un but, qu'une mission: enseigner la vérité et sauver les âmes. Ses détracteurs et ses persécuteurs, comme Pilate, n'ont pas entendu sa réponse, ne s'en sont pas préoccupés, afin de poursuivre leurs mauvais desseins.

Pie XI, d'illustre mémoire, a répondu aux calomniateurs de l'Eglise d'une façon énergique: "Nous faisons de la religion, Nous ne faisons pas de politique: tous le savent, et tous ceux qui veulent voir le voient."

L'accusation que l'Eglise catholique aurait fait cause commune avec le fascisme est aussi ridicule que celle de protéger les régimes capitalistes que lui lancent à la face les socialistes. L'Eglise, "société parfaite, supérieure à toute société humaine, refuse de s'inféoder et, à plus forte raison, de s'asservir à un parti politique quelconque et elle reste toujours indifférente à toutes les formes de gouvernement, toujours prête à approuver celui qui respecte la religion et la discipline chrétienne des moeurs", déclare Léon XIII.

Sa Sainteté Pie XII répond d'une façon éloquente aux calomniateurs qui profitent du désarroi présent pour amoindrir l'emprise de la religion sur les âmes et soulever les passions humaines contre le Pape. "L'Eglise ne craint pas la lumière de la vérité ni pour le passé, ni pour le présent, ni pour l'avenir. Quand les circonstances des temps et les passions des hommes permettront ou exigeront la publication de documents, encore inédits, sur la constante action du Saint-Siège, qui ne craint ni les refus, ni les résistances, la folie de ces accusations apparaitra dans une lumière éblouissante."

Le Pape est le père de tous les catholiques du monde entier. Il n'a pas de préférence. Il veut le bien de tous, quelles que soient leur langue et leur couleur. Le Pape ne prie que pour une chose: le bien-être commun de l'humanité par le règne de la justice et de la charité. L'accuser d'intentions politiques, de partialité à l'égard d'un pays, d'une forme de gouvernement, c'est dénaturer les faits et les paroles du Saint-Père, c'est faire preuve d'ignorance ou de mauvais esprit. Le mensonge et la calomnie sont les armes favorites de l'ennemi de la religion.

Joseph VALOIS.

Catholiques, en garde!

Une société protestante qui s'occupe de la diffusion de la Bible, a envoyé à tous les Canadiens français de St-Boniface et même de plusieurs paroisses rurales du Manitoba, un dépliant intitulé "Les Oeuvres inutiles". D'une façon dissimulée, le dogme catholique de "la nécessité des oeuvres" y est ridiculisé. Les faussetés qu'il renferme sont présentées de façon si habile que les personnes peu renseignées pourraient facilement se laisser prendre au piège qu'on essaye de leur tendre, si elles ne sont pas mises en garde par l'autorité ecclésiastique.

Après avoir interprété faussement quelques textes des Saintes Ecritures, l'auteur de ce feuillet de propagande hérétique conclut: "Personne ne peut être sauvé par ses oeuvres, quelles qu'elles soient . . . Si donc, comme l'enseignent les Ecritures, il y a un seul sacrifice pour les péchés et un seul médiateur entre Dieu et les hommes, alors il s'ensuit que les nombreux prêtres qui s'occupent chaque jour à offrir continuellement les mêmes sacrifices ne peuvent jamais ôter vos péchés... Voilà pourquoi le salut de vos âmes ne peut être ni gagné, ni acheté, ni vendu . . ."

La Société évangélique ajoute qu'un "Nouveau Testament" français contenant les quatre Evangiles et les Ecrits des Apôtres, sera envoyé gratuitement aux personnes qui en feront la demande. Un coupon est inséré à cette fin avec le dépliant.

Les catholiques savent évidemment quelle attitude ils doivent prendre à l'égard des bibles qui ne portent pas l'imprimatur de l'Eglise. Sont prohibées de plein droit les éditions du texte original de la Sainte Ecriture et des anciennes versions catholiques, même celles de l'Eglise orientale, **publiées par des écrivains non catholiques**, quels qu'ils soient, ainsi que les versions du même texte en n'importe quelle langue, faites ou publiées par des catholiques "C.B.G.G." Le moyen le plus simple et le plus efficace de combattre cette propagande hérétique serait de renvoyer aux frais de **la Société Protestante pour la diffusion de la Bible**, tout feuillet ou livre qu'elle oserait vous expédier.

Nos remerciements au "Free Press"

Le rédacteur en chef du **Winnipeg Free Press** vient de faire paraître dans la page éditoriale de ce journal sous le titre de "The Barrier of Language" un article d'une rare sagesse.

L'auteur y étudie l'un des plus graves obstacles à l'unité nationale: celui qui résulte de l'ignorance de l'une de nos deux langues officielles par un groupe important de la population.

Comme nous avons rarement manqué de relever les attaques que l'organe libéral de Winnipeg a fréquemment dirigées contre les Canadiens français dans le passé, il semble conforme à la bienséance de donner la même publicité aux articles qui pourraient aider à solutionner le problème que crée chez nous la présence de deux groupes ethniques ayant des droits semblables. Aussi bien nous n'hésitons pas à traduire et à reproduire en entier le billet qui semble révéler un changement de politique chez les rédacteurs du **Free Press.** Voici le texte de l'article:

Sir William Mulock, centenaire éminent du Canada, dit que la "barrière" du langage est celle qui entrave le plus sérieusement l'unité nationale au Canada. Afin de remédier à la situation qui existe actuellement entre les deux nationalités anglaise et française, il suggère qu'on établisse à Montréal une grande école où l'on enseignerait le français d'une façon pratique aux Canadiens de langue anglaise, et l'anglais aux Canadiens français.

Dans nos écoles anglaises, dit-il, le français est enseigné aux élèves des classes supérieures. Un élève qui a passé les examens d'immatriculation est censé avoir étudié le français pendant plusieurs années. Ces études prolongées devraient être suffisantes pour permettre à un élève d'intelligence normale de parler n'importe quelle langue. Mais, la plupart des Anglais, après avoir poursuivi ces études, sont incapables de parler aux Canadiens français dans leur propre langue, même s'ils savent lire les journaux et les livres écrits en français.

En général, les Canadiens français possèdent beaucoup mieux notre langue que nous, la leur. Il est donc évident que notre méthode d'enseignement des langues est défectueuse. Elle est théorique, littéraire et peu pratique. Elle "fait" des hommes cultivés mais elle ne crée pas des Canadiens bilingues. Elle ne résoud pas le problème qui intéresse Sir William.

Si nos Départements d'Education dans chaque province établissaient des cours de français qui permettraient à tous les élèves des cours supérieurs de converser couramment dans la langue de la population qui forme un tiers de la nation, ils contribueraient beaucoup à établir la solidarité future du Canada. Ils prépareraient l'heure où les Canadiens seraient chez eux n'importe où dans le pays.

Le conseil sera-t-il suivi?

Déformation de la vérité

Un journal américain, le **Catholic Worker**, publié à New-York, nous fournit un autre exemple de l'étroitesse d'esprit de certains journalistes à l'égard des nouvelles d'intérêt catholique.

Le 30 décembre dernier il se tenait au "Carnegie Hall" de New-York, une réunion du mouvement connu sous le nom de "Peace Now Movement".

Le Dr George Wilfred Hartmann, professeur de psychologie à l'université de Harvard et président du "Peace Now Movement", était l'orateur principal. Quoique protestant, il consacra la majeure partie de son discours à faire un commentaire détaillé de l'allocution que prononça Sa Sainteté Pie XII le 1er septembre. L'auguste Pontife avait demandé dans ce discours que des démarches soient entreprises immédiatement pour l'obtention de la paix.

Le rédacteur du grand quotidien new-yorkais, le **PM**, assistait à la réunion. Il rédigea un long rapport du discours prononcé par le Dr Hartmann, en omettant toutefois soigneusement de dire que l'orateur n'avait fait que commenter le texte d'une allocution du chef de l'Eglise catholique.

C'est ainsi que l'on respecte la vérité dans le pays de **la liberté.**

L. L.

L'IMPERIALISME DE LORD HALIFAX

QUEBEC, Qué.—M. René Chaloult, député de Lotbinière et membre du Bloc populaire canadien, a inscrit la semaine dernière, au feuilleton de l'Assemblée législative la motion suivante:

"Que la Chambre croit de son devoir de se prononcer contre le nouvel impérialisme de lord Halifax et ses tendances dangereuses."

Il pleut à torrents sur le front de la 8e armée



Des pluies abondantes ont compliqué la tâche de la 5e et de la 8e armée en Italie, mais n'ont pas empêché ces armées d'avancer vers Rome. Les averses n'ont pas rafraîchi l'inévitable curiosité des civils. La photo montre une estafette arrêtée par un engorgement de son carburateur. Une petite Italienne regarde, à l'abri d'un gros parapluie.

Billet du mercredi

MOLIÈRE

Collaboration spéciale à "La Liberté et le Patriote"

En octobre 1658, Molière a 36 ans. Bien qu'il joue depuis longtemps la comédie en province, il ne connaît pas encore la gloire. Comme auteur, il compte à son actif sa première pièce, l'**Etourdi**, qui date d'environ 1654, et **Le Dépit amoureux**, écrit deux ans plus tard, imité de l'Italien Nicolo Secchi. Natif de Paris, Molière n'ose pourtant s'y établir qu'à l'automne de 1658. Le chroniqueur La Grange écrit à ce propos: "Le sieur Molière et sa troupe arrivèrent à Paris au mois d'octobre 1658 et se donnèrent à Monsieur, frère du Roi, qui leur accorda l'honneur de sa protection et le titre de ses comédiens, avec 300 livres de pension pour chaque comédien." Si personne ne touche les 300 livres, la protection vaut beaucoup. A cause d'elle, Molière joue pour la première fois devant le roi, le 24 octobre de la même année, dans la salle des gardes du vieux Louvre. On représente **Nicomède**, après quoi Molière remercie Sa Majesté dans un discours aussi modeste que bien tourné, et propose de lui donner "un de ces petits divertissements qui lui avoient acquis quelque réputation et dont il régaloit les provinces". Son divertissement est **Le Docteur amoureux**, farce qui date de son séjour en Languedoc, cinq ou six ans auparavant, et qui amuse grandement. Molière lui-même y attache peu d'importance, puisqu'il le perd et ne s'en soucie point. Pourtant, note Anatole France, ce ne devait pas être une farce médiocre, puisqu'elle était de Molière et que Boileau en regretta la perte.

★

Au témoignage de Pierre Brisson, dont le **Molière** connait la réimpression au Canada (1), il ne reste aujourd'hui aucun manuscrit de l'écrivain, pas même une lettre ou un vers de sa main. Etrange destinée que celle du grand comique, qui laisse dans les lettres un nom inégalé, mais pas une ligne qui gardât le souvenir de son écriture. Comme Molière, au seuil de sa maturité, égare ou détruit les textes de ses premiers essais à la scène, sa famille égare ou détruit, après sa mort, ses papiers les plus précieux. Devenue veuve le 17 février 1673, sa femme Armande Béjart, comédienne et fille de comédienne, épouse en 1677 François-Isaac Guérin, dit d'Estriché, et s'installe avec lui à Meudon. Armande a de Molière une fille, Madeleine, alors âgée de douze ans. De son mariage à Guérin naît à son tour un fils, Nicolas, qui mourra en 1708, à trente ans. En tant que l'on sache, ce dernier Guérin hérita des livres, manuscrits et autres papiers de Molière, et les légua sans doute à sa veuve, mais ils disparaissent avec celle-ci. La fille de Molière épouse en 1705, à quarante ans, M. de Montalant, qui l'amène vivre à Argenteuil. Elle décède sans enfants, aux environs de la soixantaine, et de ce côté également rien ne subsiste des manuscrits de son père. Comme le remarque Brisson, rien ne demeure de Molière que son oeuvre. Mais cette oeuvre, unique, suffit à sa gloire. Il faut dire que celle-ci s'appuie sur **Les Précieuses ridicules, L'Ecole des femmes, Tartuffe** et **Don Juan, Le Misanthrope** et **Le Médecin malgré lui, L'Avare** et **Monsieur de Pourceaugnac, Les Fourberies de Scapin, Le Malade imaginaire** et que d'autres pièces, dont une seule assurerait la renommée d'un homme.

★

Jean-Baptiste Poquelin, dit Molière, avait plus souvent le coeur à pleurer qu'à rire. Le tragique de sa vie contraste étrangement avec la gaieté de ses facéties ou de sa satire. Né dans la bonne bourgeoisie, instruit, cultivé, il passe des années dans un monde de pitres et de bateleurs. Longtemps il se sent inférieur à lui-même et déchu, avant que d'écrire ses pièces et de jouer à la cour. **Molière qui n'est pas rieur**, disait Scarron. Si le grand comique provoquait le rire, il riait rarement lui-même. Il était trop malheureux en son particulier, et la maladie l'accablait. Il épousa à quarante ans Armande Béjart, plus jeune que lui de vingt ans, une satanée coquette qui lui suscite mille humiliations, avec laquelle il se querelle sans cesse. De ses trois enfants, deux meurent en bas âge. Bourreau de travail, acteur, auteur, administrateur, chef de troupe et responsable d'une petite armée de comédiens qui vivent de son talent, il abuse de ses forces. Il tousse, il a en scène des étouffements, il crache le sang. Il se ressaisit, travaille de plus belle, essaye de s'étourdir. Des années durant, il se joue la comédie à lui-même, feint la vigueur et la santé, pendant que la mort le touche et le tient. En février 1673, il joue malgré son entourage le rôle-titre du **Malade imaginaire.** Il grimace de douleur et donne, à ceux qui ne savent pas, l'illusion de la gaieté. Amaigri, usé, à bout de souffle, il réussit cependant, à force de virtuosité, à tromper le public sur son état et à déchaîner le rire. Après la quatrième représentation, on l'emporte chez lui et il meurt d'une dernière hémorragie. Il n'a que 51 ans. Dans la journée, comme on lui conseillait de ne pas jouer, il dit: "Il y a cinquante ouvriers qui n'ont que leur journée pour vivre; que feront-ils si l'on ne joue pas? Je me reprocherais d'avoir négligé de leur donner du pain un seul jour, le pouvant absolument."

(1) Editions Variétés, Montréal.

L'ILLETTRE.

Nouveau Collège dans le Nouv.-Brunswick

QUEBEC — Le diocèse de Bathurst sera bientôt doté d'un nouveau collège classique à la demande de Son Excellence Mgr Camille Leblanc, évêque de Bathurst. Ce sont les Eudistes qui seront chargés de la nouvelle fondation. On annonce également que le collège portera le nom de "Collège St-Louis", en l'honneur de Mgr Louis Dugas, le grand apôtre et éducateur du Madawaska.

Le R.P. Albert d'Amour, provincial des Eudistes au Canada, en annonçant cette nouvelle, a déclaré que ses frères en religion établiront d'abord un externat et dès que les circonstances le permettront, un internat, probablement à Edmunston.

Le partage des responsabilités

Par Noël BERNIER

Tous les bons Français, sur tous les points du globe, qui gémissent sur les malheurs de la France et s'inquiètent de son avenir, ont dû lire avec avidité une étude publiée récemment par lord Vansittart, cet expert en politique internationale.

Lord Vansittart a fait sa carrière au Foreign Office; de 1938 à 1941 il en a été le conseiller diplomatique le plus haut gradé. Outre qu'il connaît à fond les courants et sous-courants de la politique anglaise on peut supposer qu'il a consulté le cabinet britannique avant de traiter de choses si graves. Son langage, du reste, est dans le ton de toutes les déclarations officielles anglaises; et sa signification se précise tout à fait quand on songe que c'est une réplique au très regrettable discours où le général Smuts d'Afrique a douté de l'avenir de la France. En laissant parler lord Vansittart, le gouvernement britannique, nous en sommes convaincu, a courtoisement désapprouvé l'illustre général Smuts, qui était son hôte. La diplomatie a de ces manières savantes de remettre les choses au point.

Nous craignons que beaucoup de Français attribuent trop de machiavélisme aux hommes qui dirigent la politique anglaise ou américaine. En tous cas, voici un membre éminent de la Chambre des Lords qui proclame que la Grande-Bretagne a des devoirs vis-à-vis la France et met courageusement au débit de son pays de très lourdes responsabilités pour le passé. Voici de larges extraits de l'article de Vansittart:

"La France non seulement a été, mais sera, une grande nation...; n'eussent été 25 milles de mer nous aurions eu le même sort que la France.

. . . .

"Une part de responsabilité pour l'écrasement de la France est imputable à notre manque de décision depuis quarante ans. Donc, nous n'avons pas le droit de trop critiquer.

. . . .

"Notre politique doit être de posséder comme notre plus proche voisin une France amie, satisfaite, forte—une grande puissance, et cela aussi vite que possible.

. . . .

"Les générations futures ne nous pardonneraient pas si nous laissions s'anémier, si nous laissions glisser, un des principaux et inéluctables facteurs de l'Europe occidentale...

"La France a d'étonnants pouvoirs de récupération. Elle s'est promptement relevée de sa défaite en 1871. Avec un peu plus de compréhension de notre part elle se serait même relevée de la victoire de 1918. Elle aurait eu encore plus de chance de survie si les Etats-Unis et l'Angleterre ne l'avaient pas, **dans leur courte vue, privée de sa sécurité sur sa frontière de l'Est.**

"Cette fois la sécurité devra être pleine et durable... nous devrons aider la France à se remettre sur pied; ensuite elle s'aidera elle-même plus que ne le croient ceux qui la connaissent imparfaitement."

★

L'affaire de la frontière de Rhénanie a donné lieu à des controverses sans nombre. Lord Vansittart, un Anglais, bon témoin, bon patriote aussi, affirme que si la France n'a pas eu, pour se protéger, la frontière du Rhin on doit surtout en tenir responsables l'Angleterre et les Etats-Unis. La raison? C'est que, disait-on à Londres et à Washington, en traitant avec une Allemagne coupable d'esprit de conquête, les Alliés ne devaient pas commettre l'erreur, eux aussi, de disposer des nationalités contre leur gré.

Pour compenser le sacrifice qu'on demandait à la France, on lui offrit la garantie militaire britannique et américaine en cas d'agression allemande non provoquée.

C'est à ce dernier parti que la France dut se lier.

Il y eut là-dessus la célèbre querelle de Foch et de Clemenceau. Le maréchal voulait la frontière du Rhin; Clemenceau, plutôt que de priver la France de la garantie militaire qu'on lui offrait, se rallia à la formule qu'on appelait l'**Europe de droit**, c'est-à-dire la **libération des peuples**, l'indépendance des nationalités. La thèse était: "le groupement de cohérences représentatives d'un droit européen, capable de former une barrière irréductible aux turbulences de la conquête."

Le **Tigre** s'explique là-dessus dans des pages douloureuses de son livre: **Grandeurs et misères d'une victoire:**

"Il faut pourtant le reconnaître, si l'occupation de la Rhénanie, recommandée par le maréchal Foch, et d'abord adoptée par le gouvernement français, nous apportait un surplus de sécurité qui n'était pas négligeable, le principe en demeurait critiquable à des adversaires qui n'ont pas manqué d'arguments.

. . . .

"J'ai combattu jusqu'au bout pour la frontière stratégique que le maréchal Foch jugeait la meilleure, sans me faire illusion sur les difficultés du dedans et du dehors. Comment se fait-il qu'on me demande pourquoi je n'ai pas fait ce que j'ai fait? Pourrait-on soutenir que je me suis complaisamment offert à la déroute, lorsque le jour même où j'allais déposer le Traité sur le bureau de la Chambre, M. Lloyd George fondait sur moi pour m'annoncer qu'il se retirerait si je n'acceptais pas l'occupation rhénane pour **deux ans** au lieu de quinze. Je répondis que s'il maintenait sa menace, j'allais remettre ma démission au Parlement, après explications. Sans le vigoureux appui de M. Wilson, le Traité, ce jour-là, était par terre et personne ne peut croire que le maréchal Foch et M. Poincaré eussent, à ce compte, obtenu satisfaction. On voit que j'étais allé jusqu'à l'extrémité de mon effort, puisqu'il n'y avait plus que la rupture des alliances en perspective, c'est-à-dire la faillite de la victoire."

★

Aujourd'hui, à 25 ans d'intervalle, un Anglais bien en vedette et bien renseigné, déclare sous sa signature que l'Angleterre et les Etats-Unis se sont trompés, ont eu **la vue courte.**

Il y a lieu de croire que le prochain Traité qu'on fera signer à l'Allemagne désarmée donnera à la France, d'abord les nécessaires facilités de relèvement, et, ensuite, les moyens de se protéger contre toute agression future.

Sur les Soeurs Grises

Par M. l'abbé Léonide PRIMEAU

Il importe certainement de signaler, à l'occasion du centenaire de l'arrivée des Soeurs Grises au Manitoba, en juin prochain, les premières cérémonies de vie religieuse à St-Boniface. Car, avec les RR. PP. Oblats de Marie Immaculée, les filles de la Vénérable Mère d'Youville ont eu le privilège et gardent l'honneur d'avoir implanté, dans tous les Territoires du Nord-Ouest canadien, la pratique de la vie de perfection, par l'émission des trois voeux de religion.

Le 5 avril 1845, s'ouvrait dans l'Evêché même de Mgr Provencher le noviciat de la communauté par l'admission comme postulante de Marguerite Connolly, âgée de 14 ans, dont la grand'mère paternelle était soeur de la Fondatrice des Soeurs Grises. Le 5 juillet suivant, Elise Marion et Marie Nolin sont reçues au même titre mais nous ne voyons pas que ces deux dernières aient persévéré longtemps dans leur pieux projet. Le 25 août 1845, avec l'arrivée des deux premiers Oblats de Marie Immaculée à la Rivière Rouge, deux demoiselles de Montréal, Marie Withman et Cécile Cusson, porteront **à 5** le nombre des postulantes. **Mère Valade sera, pour commencer, maîtresse du noviciat, mais elle cédera bientôt cette charge à Sr St-Joseph qui en remplira les fonctions une dizaine d'années environ.**

S. Exc. Mgr Provencher tiendra à présider en personne, le 17 juin 1846, la prise d'habit des trois premières novices des Soeurs Grises, Sr Connolly, Sr Withman et Sr Cusson; et aussi la profession religieuse des Soeurs Withman et Cusson, le 21 novembre 1847. Parce que Sr Connolly est encore bien jeune, —elle n'a pas encore ses 17 ans,— elle préfère attendre quelques mois de plus, pour se consacrer au bon Dieu. Le 25 mars 1848, jour de l'Annonciation de Marie, Mgr Provencher, assisté des Pères Aubert et Bermond, O.M.I., présidera cette cérémonie de profession de Sr Marguerite Connolly qui aura le bonheur, ce jour-là même, de voir deux de ses élèves Saulteux, une jeune fille de 16 ans, faire sa première communion, et un garçon de 14 ans recevoir le Baptême des mains mêmes de Mgr Provencher.

Voici ce que nous lisons, à ce propos, dans les Archives de l'Institut: "L'humble oratoire préparé chaque soir, dans la salle de communauté pour le divin sacrifice du lendemain, devint le sanctuaire inoubliable où la nouvelle professe prononça ses voeux."

Il faut noter ici que les Soeurs Grises étaient entrées dans leur demeure, non encore achevée, le 31 décembre 1847, et au Jour de l'An 1848, Mgr Provencher y avait célébré la première messe, dans cet "oratoire" improvisé qui fut ainsi utilisé jusqu'au 7 juillet suivant, date de la bénédiction de la petite chapelle de 18 par 36 pieds, située au centre de l'établissement. Cette mention du 7 juillet 1848, nous oblige en quelque sorte de signaler le passage à St-Boniface, de S. Exc. Mgr Demers, évêque de Vancouver, qui accompagne, en cette circonstance, le premier "Evêque du Nord-Ouest", ainsi que nomment Mgr Provencher, les bulles de Rome reçues quelques mois auparavant. En effet, Son Excellence a pris possession de son siège, le 8 juin 1848, en conformité avec cette nomination.

Le 12 mai 1852,—trentième anniversaire de sa consécration épiscopale,—Mgr Provencher présidera une des dernières professions religieuses, chez les Soeurs Grises, avant **sa mort**; celle de Soeur Talon dont **la vêture** avait eu lieu le 24 mars 1851.

Tels furent les débuts de la vie **religieuse, sur les bords de la Rivière Rouge**, durant les dix premières années d'existence de cet Institut ici même. Deux Soeurs Grises de Montréal, Sr Gosselin et Sr Ouimet, s'étaient rendues à St-Boniface, en 1847, de sorte que la communauté compte en tout, neuf religieuses, au moment de la prise de l'établissement devenu la "Vieille Maison Provinciale".

Comme supplément à ce modeste article, il nous semble à propos d'inscrire la liste des Supérieures de la communauté de St-Boniface, durant ses cent ans

[Suite à la cinquième page]

Médecin, guéris-toi toi-même

Les rédacteurs du **Vancouver Sun** n'ont jamais pu porter sur la province de Québec et les Canadiens français un jugement qui fût équitable. Le fanatisme les a aveuglés au point qu'ils en sont rendus à reprocher aux Canadiens de langue française les défauts qu'ils possèdent eux-mêmes à un très haut degré.

Récemment, M. Jean Mercier, c.r., de Québec, avait déclaré que les provinces pouvaient voter des lois, **et qu'en fait, elles en avaient votées, dont l'objet direct était** l'immigration, pourvu que ces **lois ne soient pas incompatibles** avec celles du Dominion. A ce propos, **l'éminent** avocat avait **ajouté que** le gouvernement de Québec pourrait légiférer afin de fermer l'entrée de la province aux immigrants que l'on veut amener au Canada après la guerre.

Le **Vancouver Sun** a vu dans cette déclaration un obstacle à ses gigantesques projets d'immigration. Aussi n'a-t-il pas tardé à attaquer la province de Québec qu'il accuse de provincialisme.

Voici ce qu'écrivait le journal à courte vue de Vancouver:

"M. Jean Mercier, un avocat éminent, a donné son opinion sur le problème de l'immigration. Il soutient que, bien qu'aucune province ne puisse passer des lois sur l'immigration, elle reste cependant libre de refuser l'admission des étrangers dans ses limites, si cette loi ne vient pas en contradiction avec une loi fédérale.

"C'est une théorie si bizarre qu'elle ne mérite pas d'être soulignée, excepté pour démontrer jusqu'où le provincialisme peut aller dans ce pays. Elle démontre également jusqu'à quel point des hommes que l'on dit être intelligents peuvent oublier les principaux facteurs de notre vie nationale.

"Si chaque province avait le droit de réglementer l'immigration, elle deviendrait une petite nation et elle pourrait interdire l'entrée aux résidents des autres provinces.

"Nous commençons une nouvelle ère de provincialisme au Canada."

En réponse à cette élucubration, Me Jean Mercier fit la déclaration suivante: "La Colombie Britannique a légiféré en matière d'immigration; elle a rendu la vie dure aux immigrants qu'elle ne voulait pas; elle a élevé un barrage efficace, non pas seulement à l'entrée mais aussi à l'établissement de ces immigrés dans cette province. Le **Vancouver Sun** devrait consulter l'histoire de sa province. C'est là, à Vancouver, le 12 août 1907, qu'on saccagea le quartier chinois et qu'on brûla sur la place publique, en effigie, le lieutenant-gouverneur Dunsmuir, parce que, riche propriétaire de mines, il y employait des Chinois."

On voit dans quelle province se trouve "le provincialisme étroit".

C'est le temps de dire au **Vancouver Sun:** "Médecin, guéris-toi toi-même."

L. L.

SAINT-BONIFACE

A l'Archevêché

Vin de messe

Les prêtres qui se sont procuré du vin de messe de la compagnie "Enu" pourront s'en servir pour la sainte messe. L'analyse que l'on a faite n'a rien révélé de contraire aux prescriptions ordinaires. Cependant, avant de faire de nouveaux achats de la même maison, on devra consulter l'Ordinaire de St-Boniface. (Communiqué).

Journée sacerdotale

La prochaine journée sacerdotale aura lieu le 9 février et le conférencier sera le R.P. Bouvier, S.J., sociologue.

Nominations

Par nomination de S. Exc. Mgr Cabana, M. l'abbé L. Lahaie devient curé du Lac du Bonnet, et M. l'abbé E. Fontaine, vicaire à Holy Cross, le remplace à St-Jean-Baptiste.

M. l'abbé Decosse secrétaire et vice-chancelier, prêtera mainforte à M. l'abbé A. Benoit en attendant.

Comité des oeuvres paroissiales

La partie de cartes du quartier no 7 a rapporté $108. Le comité remercie l'organisatrice, Mme M. André, pour son beau travail, ainsi que ses aides, Mmes N. Senez, M. Poirier et J. Allesia.

Mme J. Allesia fit don d'un joli centre croché à la main, qui fut raflé et a rapporté $3.00. Les gagnants aux cartes furent: 1er prix, Mlle L. Lambert; 2e prix, M. N. Côté; 3e prix, M. Lafrenière; 4e prix, Mme W. Cadoreth; 5e prix, Mme O. Robert. Prix de pool, Mme P. Mireault; prix d'entrée, Mmes A. Mousseau et A. Chouinard.

Le 2 février au soir, à la salle du Cercle Ouvrier, à 8 h. 30, eut lieu la partie de cartes du quartier no 9, qui comprend les rues Desautels, D'Eschambault, Des Meurons partant de la rue Hamel à l'avenue Provencher.

Les dames du comité central sont à préparer un questionnaire sur ce qui concerne le bien-être de la paroisse. Ce questionnaire sera mis en circulation par les dames en charge de chaque district.

On demande la coopération de tous les paroissiens, en répondant aux dames qui se présenteront, afin de leur rendre la tâche plus facile.

Mme J.-Arthur LANE, secrétaire.

C'est aux grandes âmes et aux grandes vertus que les grandes croix sont réservées. — V.-P. CARON, S.J.

Partie de cartes au profit de l'école St-Eugène

Ce soir, à 8 h. 30, aura lieu à la chapelle St-Eugène, une partie de cartes organisée par la chorale au profit de l'école St-Eugène. On servira un goûter et des rafraîchissements.

Les catholiques des autres provinces sont cordialement invités.

OUVERTURE DES COURS DE SOCIOLOGIE

C'est le lundi 7 février à 8 h. 15 p.m. que s'ouvrira la première leçon de la semaine de sociologie organisée par notre Société d'Enseignement Postscolaire. Les cours se donneront à l'Institut Collégial St-Joseph. On peut s'enregistrer à la Société d'Enseignement Postscolaire (tél.: 201 137), 136, avenue Provencher, ou se procurer les billets d'entrée à l'Institut même le 7 au soir. Les conditions sont les suivantes: pour les cinq cours, de lundi à vendredi inclusivement, $2.00 ou 50 sous par soirée; les étudiants de nos institutions ou de l'Université ne paieront qu'un dollar pour les cinq soirs ou 25 sous par soirée. Les membres des communautés religieuses et le clergé bénéficieront des mêmes avantages que les étudiants et les universitaires.

Thé en faveur du "H.M.C.S. St. Boniface"

Un "Silver Tea", dont les recettes seront remises aux marins du vaisseau de l'escorte "H.M.C.S. St. Boniface", a été organisé pour le samedi 5 février, de 3 h. à 6 h. 30 p.m., à la résidence de Mme W. R. Macarthur, 66, rue Waterloo, Winnipeg.

Mme G. MacLean, épouse de Son Honneur le maire MacLean, présidera à l'ouverture du thé. Les jeunes filles qui font partie de l'exécutif de l'oeuvre auxiliaire du vaisseau de l'escorte "H.M. C.S. St. Boniface" recevront les invités avec Mme Macarthur.

Tous sont cordialement invités à assister à ce thé, dont les profits serviront à procurer un peu de confort aux marins de notre vaisseau de l'escorte.

Ces jeunes bravent tous les dangers en servant leur pays. Ne pourrions-nous pas en retour donner quelques sous pour eux?

A la chapelle Ste-Marie

En ces temps de guerre, nombre de personnes aiment à consacrer leurs loisirs aux bonnes oeuvres; c'est une pratique très louable. Nous signalons à leur attention l'oeuvre de la chapelle et de l'école Ste-Marie et les organisatrices du quartier centre, Mmes C. Champagne, O. Morier, L. Huot, E. Gobeil et S. Mascarin, les invitent à la partie de cartes hebdomadaire qui aura lieu ce soir, le 4 février, à 8 h. 30 p.m., dans la salle de la chapelle. Il y aura un programme musical et de beaux prix.

Une belle assistance remplissait la salle le 28 janvier dernier. Au cours de la soirée, Mlle E. Delorme provoqua le rire de l'auditoire en chantant avec entrain deux chansons comiques. Elle fut très applaudie.

Les prix donnés vendredi dernier avaient été offerts par la Pharmacie Leclerc et par Ritz Confectionery et ont été gagnés par Mmes C. Buffet, C. Champagne, Draho, A. Sourisseau, G. Blanchette, R. Croteau, D. Wagdt, Leison, Mlles D. Robitaille, A. L'Heureux, Connie Leison, M. Pichette, M. l'abbé J. Robert, MM. E. Sourisseau, D. Blanchette, H. Musso, O. Morier, C. Champagne et Alex. Morier. Prix de présence: Mlle D. Blanchette et Alex. Morier.

Suivant une habitude acquise, l'hymne national "O Canada" termina la soirée.

Il y aura messes vendredi et samedi à 8 h. 15 a.m. à la chapelle Ste-Marie.

La secrétaire du comité.

M. Guillaume Charette à la Société Historique

Dimanche soir dernier, le 30 janvier, M. Guillaume Charette a prononcé une conférence extrêmement intéressante à l'Institut Collégial St-Joseph, sous les auspices de la Société Historique. C'était la première des causeries d'hiver organisées par la Société Historique, et une centaine de personnes s'étaient rendues écouter M. Charette. Ces personnes n'ont pas été désappointées.

Le conférencier avait pris pour sujet "le Frêtage". Il expliqua comment s'effectuait le transport par terre des marchandises d'un endroit à l'autre avant l'installation des chemins de fer et des bateaux. Les Métis, dit-il, étaient habiles, expéditifs et ce travail leur convenait. Ce fut la transition entre leur vie errante de trappeurs et de chasseurs et les habitudes plus stables d'agriculteurs.

M. Charette a parlé des contrats qui se passaient à l'occasion du frêtage, des préparatifs et surtout de la construction des fameuses charrettes de la Rivière Rouge. Puis le conférencier décrit, dans un tableau bien brossé, un voyage de charrette transportant de la marchandise, de St-Boniface à Edmonton (Fort Augustus); un convoi de plus de 200 charrettes, une quinzaine d'hommes, quelques passagers, plus de 250 boeufs. Puis on suit le convoi à travers la prairie au pas lent des boeufs; on respire toute la poésie de ces moeurs simples, et finalement on assiste au retour! Encore une fois c'est toute une époque que M. Charette a évoquée et il l'a fait avec beaucoup de talent, de goût et aussi avec un sentiment de piété filiale envers ces pionniers de la race française dans le Nord-Ouest, les Métis.

Durant la période d'intermission M. Pearce, professeur à l'école Isaac Newton de Winnipeg, a fait voir aux membres présents une série de vues sur la vie à la Rivière Rouge, autrefois. M. Pearce a préparé cette remarquable collection avec beaucoup de goût. Il a montré une série de vues sur la manière de transporter la marchandise, sujet qui cadrait bien avec ce que M. Charette décrivit au cours de sa causerie.

M. l'abbé d'Eschambault a présidé la séance et a remercié M. Charette.

* * *

Deuxième conférence de la Société Historique

Le dimanche soir 13 février aura lieu la seconde dans la série des causeries d'hiver de la Société Historique. Le R.P. A. Champagne, C.R.I.C., de N.-D. de Lourdes, parlera de la fondation et des débuts pénibles de cette belle paroisse manitobaine. Le public est largement invité à assister à cette conférence.

Porté disparu



L'officier d'aviation Marcel Decloux, fils de M. et Mme J.-L. Decloux, a été porté disparu outremer.

L'aviateur Decloux, qui est âgé de 21 ans, naquit à St-Boniface et fit ses études à l'Académie Provencher. Il s'enrôla dans l'aviation en 1942 et reçut sa commission d'officier-pilote avec distinction puis fut envoyé outremer où il devint officier d'aviation.

Son père, M. J.-L. Decloux, fait partie de la marine sur le vaisseau "H.M.C.S. Avalon", Terre-Neuve, et son frère, Victor, est en service dans la marine marchande. Sa soeur, Marguerite, s'est enrôlée dans la section féminine de l'aviation canadienne et est stationnée à Toronto. Sa mère, Mme J.-L. Decloux, demeure à Montréal avec un autre de ses frères, Lucien. Son grand-père, M. Victor Decloux, réside à 482, rue Aulneau.

Assemblée annuelle de la Caisse Populaire

La Caisse de St-Boniface a tenu sa sixième assemblée annuelle le mardi 25 janvier, dans la salle du Cercle Ouvrier St-Joseph.

Un auditoire d'une centaine de personnes, dont 72 membres, avaient répondu à l'invitation des Administrateurs. On suivit attentivement les diverses activités de la soirée. Le rapport du Conseil d'Administration fut donné par M. J.-E. Beaulieu, président; le rapport du Comité de Surveillance, par M. G.-H. Bérubé; le rapport du Comité de Crédit par M. J. Trudeau. Tous ces rapports, qui furent d'une très belle tenue, accusèrent un progrès sensible de la société et intéressèrent beaucoup les membres.

Ont été élus aux diverses fonctions de la société: M. G.-H. Bérubé, pour trois ans, au Comité de Surveillance; M. Joseph St-Hilaire, père, pour trois ans, au Comité de Crédit; au Conseil d'Administration: MM. J.-M. Gagnon, P. Frossais, J.-H. Bouchard, pour trois ans; MM. J.-N. Pelletier, M. Achet, A. Vermander, pour un an.

Pendant le comptage des bulletins de vote, M. Frossais, Inspecteur Provincial des Caisses, fit une causerie sur deux nouveaux organismes de coopération: la Fédération des Caisses, déjà en existence, et la Caisse Centrale, encore à l'état de projet. Son exposé fut clair et succinct, à la grande satisfaction de tous.

S. Exc. Mgr G. Cabana, qui avait daigné honorer l'assemblée de sa présence, dit le mot de la fin. Il conseilla à ses auditeurs d'utiliser leur crédit par le moyen de la Caisse dans le but de devenir propriétaires. L'assemblée fut ajournée sur cette importante recommandation.

ACTIVITES DE LA SOC. D'ENSEIGNEMENT POSTSCOLAIRE

Réunion de l'exécutif

Le lundi soir 31 janvier a eu lieu la réunion mensuelle de l'exécutif. On y a fait les rapports des diverses activités du mois de janvier ainsi que le rapport financier.

Tissage

Le cours de tissage de St-Laurent prendra fin le 14 février au soir. Un autre cours sera organisé à St-Malo, puis à Somerset et enfin à Bruxelles. En juillet il sera donné à St-Boniface.

Films

On a discuté longuement le problème des films français à la réunion de lundi soir dernier. On espère pouvoir y apporter une solution.

Drame

M. Dussault annonce que le catalogue des pièces françaises est presque terminé. On aura ainsi un recueil de près de 200 pièces françaises, quelques-unes en double et même en triple.

Blessé en Italie



M. et Mme Antonio Lanthier, 289, rue Horace, ont appris le 26 décembre dernier, que leur fils, le soldat Romain-Joseph Lanthier, avait été blessé le 16 décembre en Italie. Le soldat Lanthier, âgé de 23 ans, est né au Norwood et a fait ses études à l'Académie Provencher. Il s'enrôla dans le régiment des "Princess Pats" en 1939 et se rendit outremer en décembre de la même année, après avoir reçu son entraînement à Winnipeg. Au moment où il fut blessé, le soldat Lanthier faisait partie des tireurs d'élite embusqués (snipers).

Outre ses parents, M. et Mme Antonio Lanthier, de 289, rue Horace, le soldat Lanthier a 2 soeurs: Soeur Bernadette (Bernadette), de la congrégation des Chanoinesses des Cinq Plaies, et Flore, à la maison; 2 frères: Noël, qui fait partie de l'armée canadienne à St-Jean, N.-B., et Luc, à la maison.

M. VANDALE DANS L'ARMEE

M. Wilfrid-R. Vandale, 177, chemin Ste-Marie, Norwood, s'est enrôlé récemment dans l'armée canadienne à Winnipeg.

Né à Morris, Man., en 1914, le soldat Vandale exerçait le métier de soudeur avant son enrôlement.

Son épouse, Mme Elsie Vandale, demeure à 177, chemin Ste-Marie, Norwood.

Des Canadiens français deviennent parachutistes

Trois Canadiens français faisaient partie du groupe de soldats canadiens qui ont obtenu leurs ailes de parachutistes au camp Shilo, le jeudi 27 janvier. Ce sont: les soldats A.-H.-J. Carignan, de Ponteix, Sask.; J.-A. Moreau, de 2334, rue Moreau, Montréal; A. Rossignol, de Cartier, Ont.

MILWAUKEE — Les Chevaliers de Colomb du Wisconsin ont présenté à S. Exc. Mgr Kiley, un chèque du montant de $450 pour qu'il soit employé à aider quelque séminariste dans le besoin. Les Chevaliers ont assuré Son Excellence qu'ils lui feront encore d'autres contributions de ce genre.

Retraites fermées

Du 7 au 11 février—Prêtres et religieux. R. P. F. Faure, S.J.

Du 11 p.m. au 14 p.m.—Elèves des SS. Grises du Couvent de St-François-Xavier.

Du 14 au 17 au soir—Collégiens. Un Père Jésuite.

Du 18 a.m. au 20 au soir—Elèves des SS. Oblates. L. Blais, prêtre.

Du 21 a.m. au 24 vers 10 h. 30 a.m. — Hommes et jeunes gens. S. Exc. Mgr Cabana.

Du 24 au 28 février—Jeunes filles dont la plupart sont universitaires ou normaliennes. L. Blais, prêtre.

Du 28 au 3 mars—Jeunes filles dont la plupart seront recrutées par la J.A.C.F. de St-Jean-Baptiste. L. Blais, prêtre.

Notez bien

1.—Que la retraite du 21 février commence le lundi a.m. vers 10 h. 30 et se termine le jeudi 24, au matin.

2.—Les autres retraites commencent à 7 h. 30 du soir.

3.—Offrande de $3.00 pour femmes et filles; de $3.50 pour hommes et jeunes gens.

OTTAWA—Le ministère de la Défense nationale a annoncé la semaine dernière que toutes les unités canadiennes qui ont participé à l'occupation de Kiska sont maintenant rentrées au pays.

Jumeaux enrôlés dans l'armée

Les autorités militaires de Winnipeg ont annoncé récemment que le nombre de jumeaux qui se sont enrôlés dans l'armée canadienne ici dans les cinq derniers mois, s'élève à 21.

Les derniers frères jumeaux qui se sont enrôlés à Winnipeg sont MM. Léo et Jean Morissette, de Fannystelle, Man.

Mon Guide au Cinéma

"Il est absolument nécessaire que le peuple sache clairement quels sont les films permis pour tous; quels sont ceux qu'il n'est permis de voir qu'à certaines conditions; quels sont ceux, enfin, qui sont pernicieux ou franchement mauvais." —PIE XI.

Quelques films à l'affiche cette semaine

The Good Fellows	I
The Gang's All Here	II
In Old Chicago	II
Banjo on My Knee	II
Kukan	II
The Cross of Lorraine	III

I.—N'offre aucun danger pour le public en général.
II.—Ne convient qu'aux adultes.
III.—A rejeter parce que condamnable en partie.
IV.—Condamné.

On n'a pas souvent l'occasion de rendre de grands services; il n'est pas de jours où l'on ne puisse travailler à rendre la situation de quelqu'un meilleure. — FENELON.

LETTRE AU SUJET DU R. P. BOURQUE, S.J.

De Montréal nous arrive un trait qui mérite d'être rapporté dans nos colonnes. Quelques jours seulement avant de mourir, le Père Henri Bourque fit visite à Roger Goulet, à Notre-Dame de la Merci.

Il faut lire là-dessus la lettre de M. Goulet lui-même à son vieil ami, Alexandre La Rivière, de la rue Dumoulin.

Oui, ce bon Père Bourque est parti pour aller occuper sa place au ciel. Peu de jours avant sa fin il était venu me voir encore une fois. A cette occasion nous n'avons parlé que du Manitoba, et ensemble nous avons fredonné le refrain:
Mon Collège rien ne surpasse
La douceur de ton souvenir,
Et je pense à St-Boniface
Quand mon coeur veut se rajeunir.

Le spectacle devait être touchant de ces deux anciens du Collège chantant à deux le quatrain de l'Alma Mater.

Il y a dans cette scène des nostalgies admirables et l'on reconnaît bien l'âme sensible des deux hommes.

OFFRANDES POUR LA CHAPELLE STE-MARIE

$10.00—L'hon. juge L.-P. Roy, le couvent de St-Charles, M. L.-A. Breton.
$3.00—Mme V. Beaulieu.
$1.00—M. Wilfrid Lavallée.

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Ste-Rose-du-Lac

Partie de cartes

Le dimanche soir 24 janvier, un grand nombre de paroissiens assistaient à la partie de cartes organisée par les RR. PP. Paquette et de Rocquigny. La joie de se rencontrer et de jouer aux cartes ensemble nous fit passer une agréable soirée. Mlle Rita Neault nous fit entendre une chanson en français, et Mlle Albertine Refvik une chanson en anglais. Après le goûter, le R. P. de Rocquigny nous fit voir un beau film intitulé "La meilleure part". Le R. P. Paquette félicita les paroissiens pour le brillant succès de cette partie de cartes.

Baptême

M. et Mme Jean-Louis Brunel sont heureux d'annoncer la naissance de leur premier enfant, Paul, Jean-Joseph, né le 11 janvier et baptisé le 16.

St-Jean-Baptiste

Décès

Mme Georges Lauzé, née Maria Paul, est décédée à l'hôpital de St-Boniface le lundi 24 janvier.

Mme Lauzé naquit le 12 janvier 1883, à Ste-Geneviève de Batiscan, P.Q., de Louis Paul et de Georgiana Massicotte. Elle était cousine de M. Edmond Massicotte, artiste, auteur de plusieurs esquisses de la vie canadienne.

Elle épousa M. Georges Lauzé le 19 février 1901, à St-Jean-Baptiste. Elle était une bonne chrétienne, active et charitable.

Lui survivent, son époux, 5 filles et 4 fils.

Le service fut chanté par M. l'abbé J.-S. Caron, curé, V.F.

Nos très sincères sympathies à la famille éprouvée.

• • •

En visite

Mgr H. Kugener, P.D., V.G., curé de Willow-Bunch, Sask., était en visite au presbytère la semaine dernière.

• • •

Nos soldats de St-Jean-Baptiste viennent à tour de rôle passer leurs courtes vacances avec nous.

M. le curé Caron est toujours heureux de les revoir. Ces jours-ci, nous avons eu la visite de plusieurs d'entre eux; quelques-uns sont déjà repartis, d'autres sont encore avec nous: Léo Roy, Olivier Lafond, Alfred Landry qui reviennent de Kiska; Jacques Ayotte et Maurice Ayotte, deux frères, Maurice Guertin, Georges-Etienne Cartier tous dans l'aviation; Denis Valcourt et Roland Roy, du camp Shilo.

• • •

Le soldat Eugène Landry, fils de M. et Mme David Landry, de St-Jean-Baptiste, est en congé à New-York pour une quinzaine de jours. Il retournera ensuite dans le Nouveau-Brunswick.

Lorette

Deuil pour M. l'abbé E.-A. Chamberland

Le mardi 25 janvier, M. le vicaire recevait la nouvelle de la mort de sa soeur, Maria, épouse de feu Alfred Beauchemin.

Maria Chamberland a demeuré 30 ans dans l'Ouest canadien. D'abord comme ménagère de son frère dans la Saskatchewan; mariée ensuite à Alfred Beauchemin, elle restait veuve en 1920, avec 3 enfants. Elle vint alors demeurer de nouveau avec son frère, curé à Haywood, Man., jusqu'en 1925, puis vint résider à St-Pierre Jolys jusqu'en 1943 où, souffrant de cancer, sollicitée par sa soeur et ses frères, elle retourna au foyer paternel, à Ste-Cécile du Bic, P.Q., pour y mourir.

Lui survivent ses deux enfants: l'aîné, Alfred, époux d'Annie Gaudry, aujourd'hui dans l'aviation; et Jeanne (Mme Noël Lemire), demeurant à St-Pierre.

Le deuxième de ses enfants, Patrice, mourut dans un accident d'auto, en 1930, à l'âge de 16 ans.

Veuille M. l'abbé Chamberland recevoir nos plus sincères condoléances.

• • •

Le caporal Louis Poirier, du corps médical de l'aviation canadienne, qui était stationné à Brandon, est venu passer quelques jours chez sa mère, Mme B. Poirier, avant son départ pour Rockcliffe, Ont., où il vient d'être transféré.

Saint-Labre

Tableau d'honneur

Grade VI — Solange Poiron, Thérèse André. **Grade V**—Ferdinande André, Alexandrine Grenier, Antoinette Poiron. **Grade IV**—Jules Gérardy. **Grade III**—Marguerite Gisiger. **Grade II**—Thérèse Grenier, Lucille Grenier. **Grade I**—Laurette Grenier. **Cours préparatoire** — Hubert Grenier, Hélène Gisiger.

St-Pierre-Jolys

Mme Th. Delorme, de St-Boniface, ainsi que Mme Gaston Baudry, de St-Victor, Sask., étaient en visite chez leurs parents à St-Pierre, ces jours derniers.

Sandilands

Nous sommes peinés de voir partir nos deux soldats, Roland Freynet et Patrice Tourond. Après un congé de 25 jours, passé au milieu de leurs parents et amis, ils doivent retourner à leur poste.

Nous leur souhaitons bonne chance dans leurs futurs exploits et espérons qu'ils nous reviendront sains et saufs après cette guerre.

• • •

Le dimanche 30 janvier nous avons eu la messe dans l'école du district. Nous remercions Dieu de nous envoyer une si belle température: ainsi les services religieux pourront se continuer dans notre mission.

Scarth

M. Ferdinand Henuset père, était de passage à Winnipeg, la semaine passée.

• • •

M. Vincent Habrard est allé reconduire à Winnipeg son beau-frère, Fred Potter, qui a reçu son appel militaire.

• • •

M. André Renard passa la fin de semaine à Winnipeg et à St-Boniface où il a rendu visite à ses parents.

• • •

Notre bon curé Paulhus a visité les familles catholiques de Scarth, ces jours derniers.

• • •

M. Claude Ayotte a subi une opération la semaine passée. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement. Il est le frère de Mme Emile Brunet.

• • •

M. Ferdinand Henuset, fils, est parti à Winnipeg répondre à son appel militaire.

• • •

Il y aura un bazar pour la Croix-Rouge le 18 février au soir dans notre école. Tous sont bienvenus!

Florze

La semaine dernière, M. Albert Stordeur était en promenade chez M. et Mme Eugène Poiron.

• • •

Les enfants de l'école Lorteau ont donné de nouveau leur séance le 6 janvier au soir dans la salle paroissiale de St-Labre. Elle rapporta la somme de 34 dollars et quelques sous. Nous remercions l'institutrice de s'être dévoué en préparant cette séance.

Mme Louis Girouard, de Somerset, est décédée

Mme Louis Girouard est décédée le dimanche 30 janvier dans l'après-midi, à St-Boniface, à l'âge de 64 ans, après une longue maladie.

La défunte (Iphigénie Lafrenière) naquit à Lafontaine, Ont., le 26 août 1880 et vint s'établir à St-Léon avec ses parents en 1882. Elle résida ensuite à Lourdes où elle épousa M. Louis Girouard en 1900. Les époux s'établirent alors à Somerset, où M. Girouard demeure encore. Mme Girouard demeurait à St-Boniface depuis 5 mois à cause de maladie. Elle faisait partie de la congrégation des Dames de Ste-Anne de Somerset depuis plusieurs années.

Lui survivent, 3 filles: Mmes Paul Thévenot (Yvonne) et Louis Thévenot (Anna), de Somerset, et Clarina, à la maison; 4 fils: Adrien, de St-Boniface; Cyprien, de Winnipeg; Delphis, de l'armée canadienne, stationné à Prince George, C.B., et Roméo, de l'armée canadienne, cantonné à Shilo, Man.; 21 petits-enfants; 3 frères: Eustache et Clément, de St-Boniface, et Antoine, de Letellier; une soeur, Mme Georges Labossière, de Somerset, Man.; un beau-frère, M. David Girouard, de Somerset, et une belle-soeur, Mme Cyprien Lafrenière, de Los Angeles, Cal. Quatre enfants l'avaient précédée dans la tombe: Raymond, décédé à l'âge de 9 ans; Eva, à l'âge de 8 ans; Antoinette, à l'âge de 2 ans, et Georges, âgé de 3 mois.

Le corps a été transporté à Somerset, Man., où il fut exposé à la résidence de famille jusqu'au mercredi matin, à 10 heures, lorsque le service fut chanté en l'église de Somerset par M. l'abbé L. Senez, curé.

Chrétienne sans reproche, épouse et mère de famille très dévouée, Mme Girouard a toujours donné l'exemple d'une charité sans borne envers les pauvres. Sa demeure a souvent servi de refuge aux religieuses qui étaient toujours accueillies avec la plus grande hospitalité lors de leur passage à Somerset. Sa fille, Clarina, qui lui servait de garde-malade, s'est dévouée sans compter pour adoucir les souffrances de sa chère maman durant sa maladie.

Le monde est témoin d'un grand bouleversement

CITE DU VATICAN — Le Pape Pie XII a déclaré récemment aux membres de la noblesse romaine que le monde est témoin actuellement du plus grand bouleversement politique et social, duquel un "ordre nouveau" surgira. Le Saint-Père a mis ses auditeurs en garde contre un attachement trop tenace au passé.

Sa Sainteté a également conseillé à ses auditeurs de ne pas prêter foi aux prophètes hallucinés sur ce qui concerne l'avenir. Il leur suggéra plutôt de garder toujours comme principes les vérités éternelles de l'Eglise. Chacun doit courageusement accomplir la mission que lui a été assignée par Dieu, afin de perfectionner "l'ordre nouveau" qui suivra la crise mondiale actuelle.

Valeur de la tradition

Le Souverain Pontife fait remarquer que plusieurs personnes croient que la tradition est un pâle vestige du passé qui n'existe plus, ou quelque chose que l'on relègue avec vénération dans un musée. La tradition, au contraire, n'est pas du tout une réaction qui s'oppose à tout progrès sensé. Le mot lui-même est synonyme de "mouvement", "avancement", tandis que le "progrès" indique un mouvement de l'avant, accompli avec le regard fixé sur un avenir incertain.

Par le moyen de la tradition, la jeunesse est guidée sûrement par l'expérience de ceux qui l'ont précédée, elle marche plus sûrement de l'avant, de sorte que les aînés lui lèguent avec plus d'assurance le soin de compléter la tâche commencée. Ainsi, la tradition et le progrès se complètent l'un l'autre. La tradition sans le progrès constitue une contradiction; le progrès sans la tradition est une entreprise téméraire, un pas fait dans l'obscurité, dit Sa Sainteté.

Amour des coutumse établies

En indiquant à ses auditeurs l'importance qu'il y a de coopérer pour qu'un progrès vers un avenir plus heureux soit établi, le Saint-Père a demandé instamment que l'on cultive la science du passé, que l'on étudie l'histoire, que l'on aime les coutumes établies et que l'on reste fidèle aux principes établis. De plus, que l'on se mêle au peuple pour comprendre ses problèmes et y porter les remèdes nécessaires.

LA RUSSIE SE DEMOCRATISERAIT

LONDRES — Moscou a l'intention d'accorder aux diverses républiques de l'U.R.S.S. l'occasion de s'exprimer au sujet de la politique étrangère et de la défense du pays. Ce projet laisse croire en la possibilité d'un vaste changement dans la Russie d'après-guerre.

Radio-Moscou, qui a donné cette nouvelle la semaine dernière, a dit que le projet d'augmenter les droits des républiques "dans la sphère de la défense et des relations étrangères" a été présenté par le conseil des commissaires du peuple et approuvé par le comité central du parti communiste.

→ Un comité épiscopal étudiera les problèmes sociaux

[Suite de la première page]

ver les décisions de l'arbitrage? Est-il possible ou désirable de suggérer un salaire convenable pour toutes les différentes parties du Canada, à l'heure présente? Est-ce que le salaire convenable devrait comprendre les nécessités de la famille? Est-ce que le paiement des allocations familiales facilite la solution du problème du salaire convenable?

Par rapport à la vie rurale, plusieurs problèmes seront envisagés. On se demandera par exemple: Est-ce que la vie rurale a une valeur spéciale par rapport à l'Eglise et à l'Etat et est-ce que des mesures spéciales sont nécessaires pour protéger et promouvoir la vie rurale? Est-il vrai que les catholiques du Canada abandonnent la terre plus vite que ne le font d'autres gens, et pourquoi? Devrait-il exister des Comités pour la vie catholique rurale, basés sur les unités paroissiales, dans chaque diocèse? Des cours devraient-ils être donnés dans les séminaires pour préparer les prêtres à un ministère paroissial rural? Les écoles donnent-ils une préparation immédiate aux garçons et filles à la vie rurale? Les instituteurs sont-ils préparés à cet enseignement? Les écoles séparées peuvent-elles entreprendre un mouvement dans ce sens? Comment les producteurs et les consommateurs peuvent-ils obtenir un meilleur lien? Les missionnaires agricoles du Québec doivent-ils exister aussi dans d'autres parties du Canada?

Nouvelle étoile à très faible lumière

CAMBRIDGE, Mass. — Une étoile qui donne la lumière la plus faible que l'on connaisse vient d'être découverte, annonce M. G. van Biesbroeck, de l'observatoire McDonald, Fort Davis, Texas, à l'observatoire Harvard.

La nouvelle étoile se trouve à dix-neuf années-lumière et demie de la terre, soit à 114 trillions, 465 billions, 559 millions, 600,000 milles.

M. van Biesbroeck dit que cette étoile ne nous donne qu'une lumière d'un million de fois plus faible que celle que l'on reçoit du soleil.

→ S. Exc. Mgr G. C. Murray devient archevêque coadjuteur de . . .

[Suite de la première page]

cial des Rédemptoristes de langue anglaise du Canada et de Terre-Neuve.

Lorsqu'en 1929 Son Excellence Monseigneur Thomas O'Donnell, D.D., fut nommé coadjuteur à Halifax, S. Exc. Mgr Murray lui succéda comme évêque de Victoria, C.B. Il fut consacré évêque le 7 mai 1930, dans l'église de sa paroisse natale, à Ste-Anne, Montréal, par S. Exc. Mgr André Cassulo, alors délégué apostolique. Il choisit comme devise "Serviendo, guberno" (Je gouverne en servant).

En route pour prendre possession de son diocèse, Mgr Murray s'arrêta à la paroisse St-Alphonse, d'East Kildonan, où les fidèles eurent le privilège d'assister à une des premières grand'messes pontificales de Son Excellence, le 25 mai 1930.

Quelques années plus tard, le 22 décembre 1933, Monseigneur Murray devint le premier évêque de Saskatoon. A la cérémonie d'intronisation qui eut lieu le 18 avril 1934, plus d'une centaine de membres du clergé, parmi lesquels on remarquait S. Exc. Mgr A. A. Sinnott, D.C.L., archevêque de Winnipeg, et Mgr T. W. Morton, vicaire général du diocèse, y assistaient.

Voici le témoignage que rendit le **Star Phoenix**, de Saskatoon, sur l'oeuvre féconde qu'a accomplie Mgr Murray au cours des dix ans pendant lesquels il dirigea le diocèse de Saskatoon:

"Toujours très intéressé au bien-être spirituel et éducatif de ses ouailles, Monseigneur Murray a visité toutes les parties de son diocèse plusieurs fois pendant les 10 ans qu'il a passés à Saskatoon. Sans bruit, il a toujours secondé les mouvements qui tendaient à améliorer la situation au point de vue religion, civique et éducation de la province. Parmi les projets qui furent lancés dans ce but, il faut mentionner celui de l'établissement du Collège S. Thomas Morus, affilié à l'Université de la Saskatchewan.

"Des cours spéciaux de religion furent donnés chaque année dans divers endroits du diocèse de Saskatoon, et Son Excellence a toujours témoigné un grand intérêt dans le progrès spirituel et religieux de la jeunesse. Il prêcha plusieurs retraites à des membres du clergé du Canada et des Etats-Unis.

"Parce qu'il est un théologien renommé et un orateur de marque, Monseigneur Murray a été demandé à plusieurs occasions pour prêcher. En novembre 1943, il se rendit à la cathédrale St-Patrice de New-York pour donner le sermon à l'occasion de la consécration épiscopale de Mgr McCarty.

"Son Eminence le Cardinal Villeneuve, de Québec, a envoyé au nouvel archevêque-coadjuteur de Winnipeg un message de "félicitations, voeux et prières" à l'occasion de sa récente nomination à son nouveau poste.

GRANDE RARETE DE LIVRES FRANÇAIS

OTTAWA — Dans son rapport annuel déposé vendredi dernier aux Communes, le bibliothécaire du Parlement souligne la grande pénurie de volumes de langue française. Des ouvrages français, dit le rapport, ont été reçus de libraires canadiens et des Etats-Unis, mais aucun n'est venu de France en 1943. Cependant, il y a eu une augmentation marquée de livres publiés au Canada par des auteurs canadiens-français.

RADIO-VICHY ANNONCE LA MORT DE GIRAUDOUX

LONDRES—Radio-Vichy a annoncé lundi dernier que Jean Giraudoux, écrivain et ancien directeur de l'Information française en 1939 et 1940, est décédé à Paris.

Une presse française libre dès l'invasion

LONDRES — Les troupes françaises qui participeront à l'invasion de l'Europe occidentale apporteront avec elles des presses d'imprimerie et l'équipement nécessaire pour reprendre la publication des journaux, comme avant la guerre, le plus tôt possible après l'invasion.

Le lieutenant Pierre Desjardins, organisateur du poste de radio de Brazzaville, en Afrique équatoriale française, prépare l'équipement technique, le papier à journal et groupe le personnel nécessaire à la publication des journaux.

"Les mouvements de résistance ont accompli une belle tâche en publiant des journaux en dépit de grandes difficultés, dit le lieutenant Desjardins. Ils désireront sans doute continuer et nous leur aiderons avec un équipement technique."

Les éditeurs de ces journaux se servent du papier à journal volé aux Allemands. Ils réclament tous le sang des "traitres de Vichy". Les éditoriaux indiquent que l'on admire le général Giraud comme soldat patriote, mais on ne désire pas qu'il entre dans le domaine politique.

Plusieurs de ces journaux sont publiés par des femmes mais ne parlent pas de mode ou d'autres sujets féminins. Au contraire, ils demandent aux femmes d'exiger plus de denrées et d'empêcher leurs fils d'aller travailler en Allemagne.

On dit que la semaine dernière des Allemands ont acheté, sans s'en rendre compte, un journal gaulliste à Lyon, grâce à une ruse des éditeurs du journal qui ont publié une édition ressemblant au "Nouvelliste", de Vichy. Les Allemands n'ont constaté leur erreur qu'en lisant les communiqués de guerre alliés et les commentaires antinazis des éditoriaux.

→ Sur les Soeurs Grises

[Suite de la troisième page]

de subsistance dans l'Ouest. Elles eurent toutes les pouvoirs et les responsabilités de Mères Vicaires ou Provinciales sur tous les établissements qui ont originé de la Maison de la Rivière-Rouge.

1. Mère Marie-Louise Valade, de 1844 à 1861;
2. Mère Marie-Edwige Lafrance, de 1861 à 1863;
3. Mère Rose Clapin, de 1863 à 1880;
4. Mère Mathilde Hamel, de 1880 à 1882;
5. Mère Adèle Lamy, de 1882 à 1886;
6. Mère Mathilde Hamel, de 1887 à 1897;
7. Mère Eugénie Dionne, de 1897 à 1902;
8. Mère Vitaline Royal, de 1902 à 1905;
9. Mère Georgiana Despins, de 1905 à 1912,
10. Mère M.-L. Octavie Dugas, de 1912 à 1914;
11. Mère Héloïse Pagé, de 1914 à 1920;
12. Mère Virginie Allaire, de 1920 à 1925;
13. Mère Eugénie Dionne, de 1925 à 1931;
14. Mère Ste-Emilienne, de 1931 à 1935;
15. Mère Blanche Labrosse, de 1935 à 1937;
16. Mère Marguerite Mann, de 1937 à 1943;
17. Mère Anna Trottier, Provinciale actuelle.

LE GOUVERNEMENT EXPROPRIE UNE MINE

OTTAWA — Le gouvernement a exproprié toutes les propriétés et les actions de la mine "Eldorado Mining and Refining Co." comme mesure de guerre, a annoncé la semaine dernière aux Communes, le ministre des munitions, M. C. D. Howe.

M. Howe a dit que la compagnie avait été transformée en une compagnie de la Couronne et que le personnel actuel demeurait en fonction pour continuer les opérations de la mine.

ST. ANN'S, N.-E.—M. Ian Mackenzie, ministre fédéral des Pensions, a été déclaré élu la semaine dernière grand chef noble de tous les clans écossais de la Nouvelle-Ecosse. Il succède à ce poste à M. Angus L. Macdonald, ministre de la marine militaire.

Cours de grain fourni par

James Richardson & Sons Ltd.
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg
Téléphone 93 452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur.

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

AVOINE

Le lundi 24 janv.—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 51½, Fourrage No 2 50, Fourrage No 3 49, Sur voie net 51½.

Le mardi 25 janv.—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 51½, Fourrage No 2 50, Fourrage No 3 49, Sur voie net 51½.

Le mercredi 26 janv.—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 51½, Fourrage No 2 50, Fourrage No 3 49, Sur voie net 51½.

Le jeudi 27 janv.—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 51½, Fourrage No 2 50, Fourrage No 3 49, Sur voie net 51½

Le vendredi 28 janv.—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 51½, Fourrage No 2 50, Fourrage No 3 49, Sur voie net 51½

Le samedi 29 janv.—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 51½, Fourrage No 2 50, Fourrage No 3 49, Sur voie net 51½.

ORGE

Le lundi 24 janv.—C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 63¾, Sur voie net 64¾.

Le mardi 25 janv.—C.W. No 2 6 rangs [illegible], C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 63¾, Sur voie net 64¾

Le mercredi 26 janv.—C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No [illegible] 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 2 63¾, Sur voie net 64¾.

Le jeudi 27 janv.—C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 63¾, Sur voie net 64¾

Le vendredi 28 janv.—C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 63¾, Sur voie net 64¾.

Le samedi 29 janv. — C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 63¾, Sur voie net 64¾.

SEIGLE

Le lundi 24 janv.—C.W. No 2 123⅛, C.W. No 3 118⅞, C.W. 2 rej. 111⅞, C.W. No 4 109⅞, Ergot 107⅞, Sur voie net 124⅛.

Le mardi 25 janv.—C.W. No 2 125⅛, C.W. No 3 120⅛, C.W. 2 rej. 117⅛, C.W. No 4 111⅛, Ergot 109⅛, Sur voie net 125⅜.

Le mercredi 26 janv.—C.W. No 2 126½, C.W. No 3 121½, C.W. 2 rej. 114½, C.W. No 4 112½, Ergot 110½, Sur voie net 126⅞.

Le jeudi 27 janv.—C.W. No 2 127¼, C.W. No 3 122¼, C.W. 2 rej. 115¼, C.W. No 4 113¼, Ergot 111¼, Sur voie net 127⅝.

Le vendredi 28 janv.—C.W. No 2 126, C.W. No 3 121, C.W. 2 rej. 114, C.W. No 4 112, Ergot 110, Sur voie net 126⅜.

Le samedi 29 janv.—C.W. No 2 127⅛, C.W. No 3 122⅛, C.W. 2 rej. 115⅛, C.W. No 4 113⅜, Ergot 111⅜, Sur voie net 127⅜.

OPTIONS—WINNIPEG

AVOINE

Le lundi 24 janv.—Oct. 51½.
Le mardi 25 janv.—Oct. 51½.
Le mercredi 26 janv.—Oct. 51½.
Le jeudi 27 janv.—Oct. 51½.
Le vendredi 28 janv.—Oct. 51½.
Le samedi 29 janv.—Oct. 51½.

ORGE

Le lundi 24 janv.—Oct. 64¾.
Le mardi 25 janv.—Oct. 64¾.
Le mercredi 26 janv.—Oct. 64¾.
Le jeudi 27 janv.—Oct. 64¾.
Le vendredi 28 janv.—Oct. 64¾.
Le samedi 29 janv.—Oct. 64¾.

SEIGLE

Le lundi 24 janv.—Oct. 126⅞, Déc. 125⅞, Mai 129½.
Le mardi 25 janv.—Oct. 128⅛, Déc. 126⅜, Mai 124⅛.
Le mercredi 26 janv. — Oct. 129½, Déc. 128⅛, Mai 126⅛.
Le jeudi 27 janv.—Oct. 130¼, Déc. 128¼, Mai 125½.
Le vendredi 28 janv.—Oct. 129, Déc. 127⅜, Mai 125.
Le samedi 29 janv.—Oct. 129⅞, Déc. 128⅜, Mai 125¾.



Cliché de la "TRIBUNE"

Cette vue qui représente un de nos beaux paysages d'hiver, a été prise à l'entrée de l'abattoir Swift Canadian, à St-Boniface. On voit le contraste frappant que forme la gelée toute blanche avec la ligne noire du chemin de fer.

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Gravelbourg

Décès d'une pionnière

Mme Hélène Matte, épouse de feu Gédéon Matte, père, est décédée le jeudi 20 janvier à la résidence de sa fille aînée, Mme E.-J. Séguin.

Mme Matte naquit dans la province de Québec le 15 mai 1860, et après son mariage elle alla demeurer à Brainerd, Minn., en 1882, où ses onze enfants sont tous nés. En 1903 la famille se rendit à Estevan, Sask., où elle demeura jusqu'en 1921, alors qu'elle vint se fixer à Gravelbourg.

Mme Matte laisse 9 enfants: Mme E.-J. Séguin, Mme L.-J. Brazziel et M. Raymond Matte, de Gravelbourg; M. Weldon Matte, d'Estevan; M. Elie Matte, de Ponteix; M. Edouard Matte, de Léoville; Mme C. Gervais, de Fairholme; M. Gédéon Matte, de Régina, et Mlle Blanche Matte, de Jasper, Alta.

Le service eut lieu dans la cathédrale Ste-Philomène, de Gravelbourg. M. l'abbé Mondor officia, assisté de M. l'abbé Ducharme et de M. l'abbé Chabot comme diacre et sous-diacre. La chorale du collège Mathieu fit les frais du chant. L'enterrement se fit dans le cimetière de Gravelbourg. Les porteurs furent: MM. W. Matte, G. Matte, R. Matte, E. Matte, E. Séguin et L.-J. Brazziel.

Cantal

Décès

Le lundi 17 janvier, est décédé à l'hôpital de St-Boniface, M. Georges Martel, de San Clara, Man. autrefois de Cantal. La dépouille mortelle fut transportée à St-Raphaël où eurent lieu le service et la sépulture. Le défunt laisse dans le deuil, 4 fils: Joseph, Léo, Alfred et Adolphe; 2 filles: Mme Léon Revet (Evelina), de Winnipeg, Mme Armel Darveau (Léonie), de San Clara; 3 soeurs: Mme Léo Boutin (Rosa), Mme Laurent Boutin (Hortense), de Montréal, Mme Edouard Boittiaux (Edouardine); 2 frères: Athanase et Adélard, de Cantal. Son épouse l'a précédé dans la tombe il y a 10 ans.

A la famille éprouvée, les paroissiens de Cantal offrent leurs plus profondes sympathies.

• • •

Mme Paul Gagné, de St-Claude, Man., est en visite au presbytère chez son vieil oncle, M. l'abbé Benoit Garand.

• • •

Nos malades

Mme Hector Boutin et sa belle-soeur, Mme Joseph Emond, sont à l'hôpital de Régina où elles ont dû subir des opérations. Les dernières nouvelles reçues sont encourageantes.

• • •

M. Alphonse Emond, malade depuis quelques mois, semble reprendre des forces, aux dernières nouvelles.

• • •

A tous nos chers malades, nous souhaitons prompte guérison.

Willow-Bunch

Çà-et-là

Mgr Kugener, P.D., est allé à St-Boniface où il fit un court séjour, dernièrement.

• • •

M. l'abbé A. Latendresse, curé de St-Victor, était en visite au presbytère, ces derniers temps.

• • •

Le R. P. W. Piédalue, O.M.I., supérieur du Grand Séminaire, est venu prêter main-forte à M. le vicaire le dimanche 23 janvier.

• • •

Mme A. Dubord était en visite à Winnipeg, la semaine dernière.

• • •

Mme E. Lebel s'est rendue à Cadillac la semaine dernière, au chevet de sa belle-soeur mourante.

Au cinéma

Les 5 et 7 février—"Once Upon a Honeymoon": condamnable en partie. A rejeter.

Frenchville

Mlles Alida Ruest et Lina Côté sont retournées à l'Ecole Normale de Moose Jaw après avoir passé leurs vacances dans leurs familles.

• • •

Lionel Ruest, étudiant au collège de Gravelbourg, est aussi retourné à son poste.

• • •

Alphonse Ruest, soldat, était en visite chez son oncle, M. Léon Ruest, pour quelques jours, en route pour Vancouver où il est stationné. M. L. Ruest l'accompagna jusqu'à Moose Jaw.

• • •

M. Edgar Goddu et Mme Yves Briand, de Critchton, sont allés assister à l'enterrement de Mme Edmond Plouffe, de St-Jean-Baptiste, Man.

• • •

M. Gaston Goddu est revenu de Trail, C.-B., où il a passé une couple de mois.

• • •

M. René Chelle, soldat, passe quelque temps dans sa famille.

• • •

Nous avons eu une partie de cartes au profit de l'église, qui a été un vrai succès vu le petit nombre d'assistants. Merci aux organisateurs.

• • •

On a appris dernièrement la mort de M. Adolphe Charron, de Montréal, autrefois de cette paroisse. Il est le frère de Mme A. Gaucher, de Frenchville.

• • •

M. Joseph Coleman est revenu de Meyronne après avoir passé quelque temps chez sa soeur, Mme Arthur Smith.

Dollard

Une charmante soirée se tint chez M. et Mme A. Livingstone réunissant une vingtaine de personnes à l'occasion de l'anniversaire de l'hôtesse.

• • •

M. et Mme B. Cadorai sont revenus le 19 après avoir été à San Francisco et à Vancouver.

• • •

Alexandre Moreau, fils de M. et Mme Raoul Moreau, s'est fracturé le bras droit samedi dernier quand ses deux bras furent pris dans la courroie d'une scie à bois. Deux jours après il put quitter l'hôpital.

• • •

Mme René Lefebvre est aussi de retour de l'hôpital. Nous lui souhaitons prompte guérison.

• • •

La réunion des "Welfare Workers" eut lieu chez Mme W. Herron. Il y fut décidé que les membres adopteraient un prisonnier de guerre inconnu de la société. La prochaine réunion se tiendra chez Mme D. Johnston.

• • •

La réunion annuelle de la Croix-Rouge eut lieu à l'hôtel où M. F. Branger présidait la cérémonie.

Les recettes totales de l'année furent de $626.25 dont $500 furent envoyés au Bureau général de la Croix-Rouge. Le rapport de l'année démontra que: 41 couvre-pieds, 54 pyjamas d'hommes, 36 combinaisons, 12 jupons, 5 gilets de laine, 17 paires de chaussettes pour les marins et 1 gilet pour refugié, furent envoyés au Bureau général.

Toutes les personnes qui désireraient aider à cette bonne oeuvre mais qui n'auraient pas le temps de travailler, peuvent donner des morceaux de cretonne ou d'étoffes épaisses, même usagés, qui seront convertis en couvertures par les dames du comité.

• • •

M. E. Poulin est parti pour Moose Jaw où il subira une opération chirurgicale.

• • •

Décès

Le dimanche 23 janvier, est décédée après quelques jours de maladie, une de nos vieilles paroissiennes, Mme Phillias Auger, âgée de 88 ans.

Venue ici il y a 34 ans avec son mari et ses enfants, la défunte naquit à St-Jean-Baptiste, Man. Elle laisse dans le deuil: 8 enfants, 31 petits-enfants, et 3 arrière-petits-enfants. Mme Auger a toujours demeuré chez son fils, Joseph, au village.

Les funérailles eurent lieu le mercredi 26 janvier. M. l'abbé Dufresne officiait. Les porteurs furent: MM. A. Rouleau, H. Gobeil, D. Grégoire, A. Arcand, Jos. Arcand, et E. Goulet.

H. Auger, le petit-fils de la défunte, portait la croix. Une foule nombreuse de parents et d'amis assistaient au service.

A la famille, nos sincères condoléances.

• • •

Mlle Noëlla Marchand est partie le 26 voir sa soeur, Mme W. Wolkoski, à Régina.

• • •

Une partie de cartes réunissait plusieurs personnes chez M. et Mme Jos. Arcand. Il y avait 8 tables. Le 1er prix fut gagné par M. Léopold Poulin, (en congé, de retour de Kiska), et Mme A. Lacerte gagna le prix des dames. Celui de consolation fut gagné par Mme A. Arcand et M. Gillies.

Coderre

Va-et-vient

Mme A. Grajczyk est revenue de Moose Jaw où son mari, l'aviateur Albert Grajczyk a passé quelques jours de vacances.

• • •

Le samedi 22 janvier, M. Lucien Peltier conduisit à Régina, Mme Hébert et Mme Poisson. Mme Grajczyk fit route avec eux jusqu'à Moose Jaw.

• • •

Mme E. Desnoyers est en visite chez sa fille, Mme A.-Marc Aurèle pour quelques semaines.

• • •

Mlles Maxine Collins et Doreen Draper sont à l'hôpital de Moose Jaw; Mmes L. Jeannotte et Maurice Cossette, à l'hôpital de Gravelbourg.

• • •

Mme Desmarais conduisit Mme A. Willette à Gravelbourg, pour consultation médicale.

• • •

Le dimanche 23 janvier sont allés à Gravelbourg: M. et Mme Jean Huel et René, M. E.-B. Coderre et sa fille, Lucille; Mlles J. Campagne et C. Tremblay, Mme Art. Ouellette. Cette dernière est restée à l'hôpital des Soeurs Grises.

• • •

M. le curé Vachon a fait un voyage d'affaires à Gravelbourg le lundi 24 janvier.

• • •

Le R.P. A. Lizée, O.M.I., Supérieur du Collège Mathieu, accompagné de M. et Mme Albert Lagassé de Gravelbourg, était de passage à Coderre, la semaine dernière.

• • •

Baptême

Le dimanche 23 janvier, M. le curé Vachon a baptisé Robert-Louis, enfant de M. et Mme Donat Desnoyers. Parrain et marraine: Florent Desnoyers et Mlle Evelyne Desnoyers, frère et cousine de l'enfant.

• • •

Le vendredi 21 janvier les élèves du cours supérieur firent une vente de timbres de guerre. Mlles Emma Gratton, Hélène Desnoyers, Thérèse Fafard, Yvette Poisson, Katherine Ghiglione et Marie-Jeanne Poisson, s'occupèrent de ce mouvement et recueillirent la belle somme de $52.95.

Nos félicitations aux jeunes, et merci aux amis et aux parents.

AVIS

Aux instituteurs et aux institutrices,
Aux commissaires d'école,
Aux présidents des Comités paroissiaux de l'A.C.F.C.,

Vous pouvez obtenir gratuitement pour votre école ou votre bibliothèque paroissiale des volumes anciens et récents portant sur des sujets variés et intéressants. Notre bibliothèque est à votre disposition. 19 comités paroissiaux et écoles en bénéficient. Les adultes y trouveront le moyen de parfaire leur éducation; les écoliers le complément indispensable de leurs classes. Le service est gratuit. Le coût du port est minime.

Adressez-vous au:
Président du Comité des Bibliothèques,
Vonda, Sask.

Communiqué de l'A.C.F.C.

Journée de l'A.C.F.C.

FERLAND

Percepteurs — Rosaire Chabot, Alphonse Dion, Ales Laberge.

$5.00 — J.-N. Couture, Joseph Couture.

$2.00 — Noé Chabot, Joseph Chabot, Avila Chabot, Hector Hébert.

$1.00 — M. l'abbé Brouillard, Raymond Chabot, Pierre Larose, Thomas Fauchon, Adrien Brisebois, Georges Masse, Homère Barsalou, Sylvio Clermont, Mlle Jeannette Balthazar, Mlle Claire Godin, Denis Arseneault, Paul Fauchon, René Fauchon, Louis Fournier, fils, Mlle Yvette Chabot, Armand Laberge, Antonio Chabot, Aristide Fournier, Rosaire Chabot, Chas Légaré, Roger Leduc, Trefflé Brisebois, Joseph Hudon, Antonio Fournier, Mlle Armande Laberge, Ludger Couture, Paul Morin, Ephrem Bouffard, Alfred Dion, Jos.-Ed. Chabot, Charles Fournier, Philippe Bouffard, Medelger Chabot, William Patoine, Alfred Fauchon, Joseph Morin, Jean-B. Couture, Alex. Laberge, Louis Fournier, Léo Fauchon, Alfred Chabot, Alphonse Dion.

$0.50—Lucien Beaudoin, Sylva Mireault, Armand Lacoursière, Hector Masse, Mme Ceryle Fauchon, Edouard Bisson, Mme Joseph Fournier.

$0.25—Pat Corcoran.

TOTAL—$63.75.

DELMAS

Contribution globale—$60.00.

DOMREMY

Percepteurs—Gaston Blérot, J.-O. Brodeur, Marcien Forestier.

$2.00—R. P. A. Houle, Julien Georget, Marcien Forestier.

$1.00—Filles de la Providence, Phil. Boutin, Constant Trumier, Joseph Tauriac, P.-M. Marsollier, Zénon Gaudet, E.-C. Pourbaix, N. Leblanc, R. Normand, Joe Boutin, Armand Boutin, J.-A. Boutin, H. Baudais, P. Gorieu, J. Marsollier, Hudor Roy, C. Bremner, Jos.-A. Georget, O. Langlois, E. Leblanc, Ed. Casavant, Pierre Baudais, Albert Kusch, Emeril Robert, L. Detillieux, P. Blondeau, J.-O. Brodeur, J.-E. Ouellet, Emile Baril, H. Baribeau, Mme Louis Parent, Ernest Cyr, H. Leblanc, Art. Lavertu, J.-C. Faucoup, Art. Taillefer, A. Rompre, F. Belland, Mme A. Bernier, Gaston Blerot, P. Trumier, Rom. Leblanc, Adj. Boutin.

$0.50—Eph. Casavant, Ar. Hamoline, Aug. Joubert, H. Godin, Pierre Rabut, E. Vallée, L. Leblanc, Ar. Neider, P. Casavant, Julien-Jos. Georget, Eug. Boutin, W. Pelletier, Mme M. Menec, Ernest Kusch, R. Dupuis, Mme L. Préfontaine, Mme R. Préfontaine, Joffre Houle.

$0.25—A. Guillet, F. Schmidt, Mme M. Georget.

TOTAL—$58.75.

LAFLECHE

Percepteurs—Eugène Bilodeau, Eugène Bachelu, Arthur Cloutier, Alfred Clermont, Clément Périgny, Georges Phaneuf, Edgar Piché.

$5.00—M. l'abbé Albert Gravel.

$3.00—Joseph-A. Palmier.

$2.50—Adrien Belcourt.

$2.00 — Dr L.-Emile Belcourt, Filles de la Croix, Eugène Bachelu, Ed. Bilodeau.

$1.00 — Mme Thomas Burke, Mlle Anna Gauthier, Ovila-J. Bourassa, Maurice Bachelu, Adolphe Adam, Arthur-J. Dandurand, Arthur Brunelle, Albert Morissette, Wilfred Morissette, Elie Morissette, Alphonse Dandurand, Joseph Charlebois, Henri Baudoin, Philias Croisetière, Geo. Croisetière, Fidèle Cantin, Ernest Cantin, Arthur Gauthier, Laurent Lazure, Amédée Piché, Henri Piché, Arthur Berlinguette, Gérard Verhelst, Théobald Bourassa, Louis Morasse, Albert Rosy, Art. Cloutier, Joseph Périgny, Clément Périgny, Art. Thibodeau, Félix-X. Lizée, Alfred Hervieux, Hyppolite Jalbert, Honoré Dumélie, Alfred Clermont, Albert Brière, Henri Brière, Marcel Perrey, Fortunat Poliquin.

$0.50—Edmond Bachelu, Léopold Palmier, Willie-F. Bérubé, William Bérubé, Joachim Poliquin, Albert Jacques, Adélard Nobert, Anselme Périgny, Alfred Desmarais, Albert Desmarais, Chas Brunelle, William Désilets, Louis Dumaine, Achille Laflamme, Ernest Verbeke, Clovis Brière, Ed. Clermont, Maurice Verbeke, Emilien Forgues.

$0.35—Joseph Martineau.

$0.25 — Léo Lamont, Georges Dumélie, Alphonse Piché, Frank Palmier.

TOTAL—$68.30.

ST-FRONT

Percepteurs — Donat Quessy, A.-J. Picton, J.-E. Vaillancourt.

$1.00—R. P. A. Robveille, Les Filles de la Providence, Charles Choinière, Donat Quessy, Henri Bourque, J.-O. Lanouette, André Régie, J.-E. Vaillancourt, Maurice Bussière, Louis-C. Picton, André Le Strat, Louis Le Strat, Hormisdas Proulx, Philippe Proulx, Jean Thébaud, Martial Dubreuil, Marcel Samson, Rodrigue Beaudry, Henri Quessy, Rosario Fortin, Raymond Richard, Alphonse Picton, Mme Rose Dubreuil.

$0.50 — Clément Montès, Wilbrod Bouchard, Marcel Auriat, Jean Picton, Adélard Rousson, Geo. Senez, Adrien Hamel, Conrad Brisson, Arthur Lamoureux, Georges Prévost, Henri Dallaire, Joseph Basset, Benoit Beaudry, Paul Dufault, Eloi Syrenne, Willie Richard, Henri Moyen, Mme E. Vaillancourt.

$0.40—Joseph-A. Prévost.

$0.25—Alcide Boire, Wilfrid-A. Fortin, E.-A. Prévost, Emile Fortin, Pierre Noël, Maurice Plamondon, Ovila Scott, Désiré Kaye, Albert Dubreuil, Jules Plamondon, Germain Auriat, Jean Dubreuil, Mme B. Moisan, Fernand Hurion, Joseph Plamondon, T. Roufosse, Borromée Moisan, J.-Paul Lanouette, Henri Vaillancourt, anonyme.

$0.20—Mme Ph. Plamondon.

$0.10—Lucien Richard.

$22.75—Produit d'une soirée.

TOTAL—$61.45.

MATTES

$30.00—Contribution globale.

HOEY

Percepteurs — Jean Détillieux, Elie Godbout, Irénée Lefrançois, Jules Saint-Arnaud.

$1.00—Arthur Détillieux, Jean Toullelan, Hubert Lefaivre, Victor Perrinet, Marcel Le Sann, Jules St-Arnaud, Arthur Dupuis, Alcé Baribeau, Saül Chicoine, Emile Dupuis, Emile Fauchaux, Elie Godbout, Arthur Lépine, Joseph Bilic, Alfred Belhumeur, Louis Baileau, Fernand Dupuis, Eugénie Cousin, Henri Bigrand, Dr Moreau, Club Café, Mme Miteau, Irénée Lefrançois, Roméo Chaneuf.

$0.25—Baptiste Branger, Mme Joseph Fournier, Adélard Préfontaine.

TOTAL—$25.25.

COCHERY

$16.00 — Contributions précédentes.

$2.00—M. l'abbé M.-A. Ouellet, D.Th., Delisle.

$1.00—M. Jean Quilichini, Biggar; M. G. du Bois, Biggar; Les Soeurs de l'Hôpital de Biggar.

TOTAL—$21.00.

COURVAL

Percepteurs — Valère Patoine, Wilbrod Tremblay, Lionel Tremblay.

$6.00—Cercle paroissial.

$1.00—M. l'abbé J.-A. Vachon, Valère Patoine, Wilbrod Tremblay, Lionel Tremblay, Joseph Arguin, Lauréat Blanchet, Joseph-H. Tremblay, Joseph Landry, François-H. Tremblay, Arthur Tremblay, Idola Gondreault, Joseph-E. Tremblay, Charles-E. Tremblay.

$0.50—Fulgence Blanchet.

$0.25—Roland Tremblay, Marcel Tremblay.

TOTAL—$20.00.

BELLEVUE

Conférencier-délégué — R. P. Rodrigue Dussault, O.P.

Percepteurs—MM. Alfred Gaudet, Pierre Gareau, Ovide Houle, Jean Gaudet, Jean-Jacques Gaudet.

$2.00—Jean-Baptiste Duval.

$1.00—R. P. R. Dussault, O.P., Edmond Deault, Jean Gaudet, Léon Gaudet, Henri Ethier, Wilfrid St-Hilaire, Joseph Gaudet, A.-A. Gaudet, Mlle Thérèse Donahue, Walter Houle, Thomas Gauthier, Hector Gaudet, Wilfrid Gareau, Mlle Yvonne Mercereau, Mlle Jeanne Gaudet, Mlle Donalda Grenier, D.-Léo Grenier, Armand Gareau, Hildège Gaudet, Edmond Gareau, Rosario Gareau, Alphonse Pelletier, Pierre Gareau, Alfred Gaudet, Hervé Grenier, Dugdual Savidan, Procule Théorêt.

$0.75—Lucien Gaudet.

$0.60—Armand Gaudet.

$0.50—Rémi Pelletier, Emery Gaudet, Raymond Gaudet, Mlle Agnès Gaudet, Albert Beaulieu, Abel Langlois, Adrien Gaudet, Donatien Gareau, Gérard Chamberland, Moïse Topping, Maurice Gaudet.

$0.35—Mlle Louise-Anne Gaudet.

$0.25 — Willy Rock, Joseph Rock, Paul Savidau, Eugène Gaudet, Emilien Leblanc, Adélard Langlois, Hermas Gaudet, Mme Adéline Gaudet, Paul-Emile Gaudet, Léopold Gaudet, Arthur Leblanc, Edouard Ethier.

$0.20—Joseph Donahue.

$0.10—Mme Josaphat Bourdon.

TOTAL—$39.50.

— A l'âge de quatre-vingts ans, grand-père ne s'était encore jamais servi de verres.

— Il y a des gens comme ça qui préfèrent boire directement à la bouteille.

Zenon Park

Baptême

Laurent-Ernest-Joseph, fils de M. et Mme Léopold Chabot.

Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Chabot.

• • •

Va-et-vient

M. Georges Pelletier a passé quelques jours chez sa soeur et son beau-frère, M. et Mme Marcel Hudon.

• • •

Mlle Florence Marchildon nous quittait pour Winnipeg le 10 janvier. Elle prendra un cours, et dès qu'elle l'aura terminé, elle remplacera Mlle Masson dans l'enseignement du tissage dans les centres de la Saskatchewan.

La garde-malade Donatienne Hudon partit en même temps pour St-Boniface. Elle travaillera dans un sanatorium.

• • •

Nos malades

Mlle Juliette Larmand est malade à l'hôpital de Tisdale.

• • •

M. Bertrand Leblanc est à l'hôpital de Prince-Albert.

• • •

A nos malades nous souhaitons un prompt et entier rétablissement.

• • •

Décès

M. Joseph Mercier, un de nos anciens paroissiens, est mort à St-Louis le jeudi 20 janvier, après une longue maladie. Le service fut chanté par M. le curé Carpentier.

A la famille éprouvée, nous offrons nos plus sincères condoléances.

Saint-Brieux

Samedi dernier a eu lieu la réunion annuelle des différents districts scolaires. MM. Pierre Coquet, Louis Demay et Pierre Hau ont été réélus commissaires des écoles Tilly, St-Brieux et Lacombe respectivement. A la réunion tenue à St-Brieux, l'assistance était plus considérable que les autres années. La discussion porta sur le nombre croissant d'élèves venant d'autres districts scolaires et la formation d'une quatrième classe. Il fut également question de construire après la guerre.

• • •

M. Laurent Tétreault a été élu conseiller du village à l'élection supplémentaire causée par une vacance en novembre.

• • •

M. Jérémie Aubin a été réélu marguillier.

• • •

La Révérende Mère Vicaire de Prud'homme était en visite au couvent, la semaine dernière.

• • •

M. Louis Demay a été à Saskatoon où il a assisté à une réunion pour le conseil-libéral provincial.

• • •

M. et Mme Daniel Carfantan et M. Joseph Fagnon se sont rendus à Saskatoon en visite d'affaires.

• • •

Mlle Thérèse de Moissac, de Biggar, Sask., est la nouvelle institutrice à Lacombe.

• • •

M. Gustave Baudet a passé la fin de semaine à St-Brieux.

• • •

Nous recevons toujours de bonnes nouvelles de nos soldats qui sont en Angleterre, en Algérie, en Italie et en Sicile.

Saint-Victor

Le dimanche 23 janvier eut lieu au soubassement de l'église l'assemblée paroissiale annuelle. M. Hervé Boutin fut élu marguillier remplaçant M. Willie O'Reilly.

• • •

Mme Gertrude Paquin et ses enfants, en visite chez Mme A. Therrien.

• • •

M. Gérard Vaudrin, employé à l'aéroport de Congress, en visite dans sa famille.

• • •

M. Léonard Beaudry, de Lisieux, en visite chez ses parents.

• • •

"Shower"

Le mardi 25 janvier un grand nombre de personnes se réunissaient au soubassement de l'église à l'occasion d'un "shower" en l'honneur de Mlle Marguerite Dupuis et de M. Adam Lanoie. Les organisatrices furent Mme Laurent Collin et Mlle Marguerite Desjardins. La soirée se passa en jouant aux cartes. Mme Théberge et M. Abel Laberge furent les heureux gagnants.

Après le goûter il y eut un court programme de chant suivi de quelques mots par Mlle Margot Desjardins, qui présenta aux futurs époux les voeux des assistants ainsi qu'un cadeau: un service de vaisselle. Les futurs époux remercièrent chaleureusement.

• • •

Les élèves actuels et quelques anciens de l'école du village fêtèrent le 28 janvier le sixième anniversaire de leur journal d'école, "Zéphyrs". Voilà un travail qui mérite d'être encouragé puisque nos élèves reçoivent une formation spéciale.

Lebret

Funérailles

Le lundi 24 janvier, l'église du Sacré-Coeur de Lebret était remplie de paroissiens et d'autres personnes venues de Fort Qu'Appelle pour assister aux funérailles de Mme Harold Craven (née Kathleen Tomecko), décédée le samedi 22, à l'âge de 41 ans.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

• • •

Mlle Rita Lafleur est retournée à Régina après avoir passé une quinzaine chez sa mère, Mme J. Lafleur.

• • •

Mme Josaphat Chatelain est en visite chez les religieuses Chanoinesses pour deux semaines.

• • •

Notes de catéchisme pour janvier

Moyens — Madeleine Chatelain, 97; Alice Bourret, 95; Thérèse Bedel, 81.

Petits — Louise Doll, 95; Denis Doll, 95; Paul Bourret, 80; Angèle Bourret, 80.

Français

Grade XI — Ovide Bourret, 90; Madeleine Chatelain, 90; Lucien Bourret, 85.

Grade VI — Thérèse Bedel, 90; Gabrielle Chatelain, 90; Alice Bourret, 90.

Grade IV — Louise Doll, 90; Angèle Bourret, 85; Denis Doll, 85; Paul Bourret, 80.

Laflèche

Caisse Populaire

L'assemblée annuelle de la Caisse Populaire de Laflèche a eu lieu le mercredi 26 janvier au soir, à la salle Pressler. M. Théobald Bourassa présidait. Le secrétaire, M. Edmond Bilodeau, donna le rapport financier de l'année, lequel accusa une augmentation de $70,000. sur l'année précédente. L'actif est de tout près de $120,000. Il y a eu 546 prêts d'accordés pour un montant total de $120,000. Suivit l'élection des officiers. Deux nouveaux directeurs furent élus: MM. Harold Kuckartz, de Laflèche, et Emile Lautermilch, de Woodrow.

M. Eugène Bachelu fut nommé président du comité de crédit et Mlle Galbraith, présidente du comité de surveillance.

Deux cents personnes assistaient à cette intéressante réunion qui fut suivie d'un programme musical. Mlles Claire Morin et Elsie Klein furent très applaudies dans leurs beaux chants et leurs duos de piano.

Visites

M. et Mme Maurice Verbeke sont allés passer la fin de semaine chez M. et Mme Gilbert Dumélie.

• • •

Etaient de passage au presbytère et au village la semaine dernière: les RR. PP. A. Lizée, O.M.I., supérieur, et A. Paradis, O.M.I., procureur du Collège de Gravelbourg, ainsi que le R. P. W. Piédalue, O.M.I., supérieur du Grand Séminaire Mazenod. Aussi, M. le curé A. Latendresse, de St-Victor, et M. le curé A.-L. Roy, de Billimun.

Sociétés

Les Dames de la Ligue Catholique ont eu leur assemblée annuelle le jeudi après-midi 27 janvier.

Mme E. Bilodeau, secrétaire, lut le rapport financier de l'année montrant que la Ligue a réalisé plus de $1,200. pour l'église.

A l'élection qui suivit, Mme T. Bourke fut réélue présidente et Mme E. Bilodeau secrétaire. Mme Paul Devrome fut nommée vice-présidente en remplacement de Mme A. Cloutier partie à Vancouver. Un excellent goûter fut servi à la fin de l'assemblée.

Un bon groupe d'Enfants de Marie se sont réunies au presbytère le lundi 24 janvier. Mlle Elsie Klein présidait. On décida d'organiser une autre partie de bingo avant le carême. Mlle Louise Bilodeau lut un travail sur saint Valentin. Les congréganistes firent un peu de chant, Mlle Claire Morin les accompagnant au piano. Une collation leur fut aussi servie.

Montmartre

Soirée

A l'occasion du 40ème anniversaire de leur mariage, M. et Mme Arthur Corriveau furent l'objet d'une démonstration amicale de la part de leurs parents et amis, réunis le 21 chez M. W. O'Shaughnessy. Il y eut adresse, présentation, et amusements de toutes sortes. Les jubilaires, qui résident à Montmartre depuis la fondation de la paroisse, remercièrent en termes appropriés les nombreux visiteurs de Montmartre, de Wolseley, de Sintaluta, de Weyburn, etc.

Nos félicitations.

Notre Caisse Populaire

Le bureau de la Caisse Populaire qui se trouvait au presbytère depuis sa fondation, est maintenant installé à côté du bureau de poste.

C'est une excellente démarche que les directeurs viennent de faire, et nul doute que cette location centrale sera dans l'intérêt de tous.

Divers

M. Fred Rainville a passé quelques jours au Manitoba, où il a rendu visite à sa nièce et à sa belle-soeur, Religieuses de la Miséricorde, à St-Norbert. Il a aussi revu son fils, Omer, et son gendre, Eloi Cormier, à St-Laurent, où il compte de nombreux amis.

• • •

Les "Curlers" ont organisé leur "bonspiel" pour le 7 février, où ils auront trois compétitions. Un congé civique a été accordé à cette occasion, et le public semble montrer un intérêt particulier à ce sport.

• • •

Un groupe de citoyens ont assisté à la Convention Libérale Fédérale le 31 janvier, à Weyburn.

• • •

M. L.-P. Côté a assisté à la Convention des marchands de bois, à Winnipeg, les 20 et 21 janvier.

• • •

De passage

Mlle Cécile Perron; M. Fernand Bouchard, du service aérien canadien.

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Bellegarde

Vous qui vous empressez d'ouvrir votre journal, avez-vous pour mot d'ordre: s'abonner, correspondre, annoncer?

Si vous ne pouvez pas écrire de correspondance locale, et n'avez rien à annoncer, vous pouvez toujours, à tout le moins, payer votre abonnement.

Votre abonnement est-il en règle? Si non, voyez-y tout de suite.

• • •

Arthur Sylvestre et Gilbert Mahin étaient à Winnipeg pour affaires. Ils nous sont revenus, enchantés de leur voyage, mais contents tout de même de revoir St-Maurice, où il fait si beau qu'on se croirait en Californie.

Marcel Mahin, fils de M. et Mme Gilbert Mahin (Adrienne Moreau), a subi une petite opération, à Brandon. Il va aussi bien que possible.

• • •

Mme Rosario Poirier, après avoir reçu, pendant plusieurs semaines, les soins attentifs et dévoués de Mme Charles Paulhus est enfin retournée dans sa famille, à peu près complètement remise de sa longue maladie. Point n'est besoin de dire son bonheur et la joie de ses enfants.

• • •

Toute la semaine du 24 au 28 janvier, Bellegarde présentait le spectacle d'une vive animation. L'on se serait cru dans une grande ville. C'était le "Bonspiel" au "curling". L'enthousiasme s'est maintenu jusqu'au bout. Voici les équipes gagnantes:

Challenge

1er prix: équipe Georges Gervais.
2e prix: équipe Paul George.
3e prix: équipe André Sylvestre.
4e prix: équipe Joseph George.

Citizen

1er prix: équipe Georges Gervais.
2e prix: équipe F. Perreaux.
3e prix: équipe Gilbert Perreaux.
4e prix: équipe Albert George.

Consolation

1er prix: équipe Alph. Moreau.
2e prix: équipe Alphonse George.
3e prix: équipe Félix Sylvestre.
4e prix: équipe Jean Gofflot.

Félicitations aux heureux gagnants.

• • •

A l'occasion du "Bonspiel", les dames et demoiselles de la Croix-Rouge avaient organisé un comptoir dans la salle paroissiale, où elles servaient des sandwichs avec de la soupe, des tartes, du café, du thé, etc. Leur comptoir eut tant de succès que, toutes dépenses payées, les recettes se sont montées à $68.26.

Un grand merci aux dames et demoiselles pour leur dévouement, sans oublier les personnes qui, par leurs dons généreux en nature, ont si puisamment contribué à ce beau résultat; et aussi un merci bien mérité aux joueurs qui se sont montrés très généreux.

Notre curé, le dimanche, n'a pas manqué de féliciter tout le monde, pour ce geste magnifique.

• • •

Les électriciens sont en train de finir la pose des fils électriques au couvent. Déjà le "jus" commence à circuler, et bientôt nos bonnes religieuses goûteront les avantages d'une amélioration attendue depuis tant d'années.

• • •

Enfin! les constructeurs de pont sont arrivés! On les attendait depuis des mois! C'était grand temps de refaire notre pont sur la rivière.

A M. Georges Hogman, d'Estevan, a été confiée l'entreprise de cette longue tâche. Il est accompagné de sept ouvriers. Deux camions ont commencé le transport des matériaux, arrivés à Frys depuis plusieurs mois.

Gare aux signes: Détour! apposés à différentes places.

Ferland

En visite

M. l'abbé Gérard Couture, vicaire à Willow-Bunch, était en visite chez ses parents, dimanche dernier.

• • •

Mme A. Balthazar, de Willow-Bunch, est venue rendre visite à sa fille, Mlle Jeannette Balthazar.

• • •

M. et Mme Adonias Morin, ainsi que la famille, de Gravelbourg, visitent chez leurs nombreux parents.

• • •

M. et Mme Florent Morin, de Val Marie, en visite chez leurs parents.

• • •

M. René Couture était en congé chez ses parents avant de partir pour outre-mer.

• • •

M. Lucien Beaudoin, stationné à Dundurn, Sask., est en congé pour quelques jours.

• • •

M. Jos. Couture est parti pour un voyage dans l'Est et aux Etats-Unis.

• • •

Mlle Lilianne Couture est allée passer l'hiver chez M. Jules Couture, à Régina. De là elle se rendra à St-Claude, Man., chez sa soeur, Mme Elphège Morin.

• • •

M. et Mme Sylvio Clermont, M. et Mme Léo Fauchon aisi que M. Thomas Fauchon sont allés à Winnipeg, pour affaires.

• • •

Mme Albert Marcotte est allée passer quelques jours chez sa soeur, Mme Hervé Smith, de Meyronne.

• • •

Mlle Gertrude Chabot, étudiante à l'école Normale, vient de prendre une classe à Abbey, Sask.

• • •

M. et Mme Noé Chabot et leur famille en visite chez M. Audet, à Val Marie.

• • •

Mme Marie Fauchon est allée passer quelques jours chez sa fille, Mme Binette, à Ponteix.

Wauchope

Notre curé, M. l'abbé Turgeon, est parti dans l'Est. Nous lui souhaitons un bon repos dans sa famille. Son remplaçant est M. l'abbé Poirier.

• • •

Du 25 au 27 janvier eurent lieu les Quarante Heures au Couvent. La petite chapelle était bien remplie avec les 85 pensionnaires, les religieuses ainsi que quelques personnes du village.

Baptêmes

Le 27 décembre — Jocelyne-Marie-Suzanne, fille d'Alexandre Kenler et de Julia Louis. Parrain et marraine, Marcel et Eveline Kenler, frère et soeur de l'enfant.

Le 5 janvier — Paul-Gérard-Joseph, fils de Marcel Lenouail et de Marie-Thérèse Delalleau. Parrain et marraine, M. et Mme Charles Delalleau, grands-parents de l'enfant.

Mlle J. DORION AU POSTE CBK

Mlle Jacqueline Dorion, A.T.C.-M., fille de M. le juge et de Mme Adrien Dorion, de Régina, chantera au cours du programme "Singing Stars of Tomorrow" de Toronto, le 6 février, au poste C.B.K., de Watrous, à 3 heures, (heure des montagnes).

Mlle Jacqueline Dorion, jeune soprano, étudie au Conservatoire de Toronto. Elle poursuit actuellement ses études du cours des Arts à l'Université de Toronto.

MORT A NEW-YORK DE M. WILLIAM T. DEWART

NEW-YORK—William T. Dewart, président du "New York Sun", est mort vendredi dernier, à 68 ans. Il était sérieusement malade depuis trois semaines.



Pour la première fois au cours de l'histoire, les lumières-éclair des photographes se sont illuminées dans la majestueuse chambre du Sénat sur la colline du parlement à Ottawa, pour prendre ce portrait de Son Excellence le gouverneur général, de Son Altesse royale la princesse Alice, du premier ministre King et d'autres personnages sortant de la Chambre à la suite du discours du Trône. Privée de sa pompe d'avant-guerre et des cérémonies, mais conservant tout de même une grande dignité et majesté, l'ouverture de la session de 1944 du parlement revêtit un caractère de simplicité dans une atmosphère de guerre, dont témoignait l'habit sans cérémonie des civils, plusieurs de ceux formant le cortège du Trône portant les uniformes de la marine, de l'armée et de l'aviation.

Texte du discours de Lord Halifax à Toronto

TORONTO — Le vicomte Halifax, ambassadeur de Grande-Bretagne aux Etats-Unis, portant la parole la semaine dernière devant le *Board of Trade* de Toronto (dont c'était le centenaire), a déclaré qu'après la guerre le Royaume-Uni "pourra difficilement traiter d'égal à égal avec les Etats-Unis, la Russie et la Chine sans l'aide du Commonwealth britannique et de l'Empire", et il a insisté auprès des Dominions, des colonies et de la mère-patrie pour qu'ils "reserrent leurs liens" au lieu de marcher chacun pour soi.

Il a exprimé l'opinion qu'il se fait sentir en ce moment un besoin d'unité d'action aussi bien que de pensée sur toutes les questions vitales dans la sphère internationale. (Le premier ministre Drew, d'Ontario, parlant après lord Halifax, a dit que l'allocution de ce dernier constitue "un très important dicours qui pourrait bien marquer un point tournant dans la façon de penser de nos gens".)

"Non seulement la Grande-Bretagne", déclare lord Halifax. "mais le Commonwealth britannique et l'Empire doivent former la quatrième puissance dans ce groupe dont dépendra désormais, avec l'aide de la Providence, la paix du monde".

L'ambassadeur britannique précisa que son allusion à l'unanimité d'action est particulièrement importante dans le domaine de la défense.

"J'estime, dit-il, que durant les années de paix, ce fut une faiblesse à laquelle nous devrons essayer de remédier, que le poids de la décision sur nombre de problèmes de défense n'ait pas été plus largement réparti".

Le statut de Westminster

Lord Halifax souligne que même si le statut de Westminster assure à chaque Dominion l'autonomie complète quant à la façon de se gouverner, ce statut a laissé sans solution "les problèmes les plus obstinés" découlant du domaine de la politique étrangère et de la défense.

"La Couronne, dit-il, constitue une "influence d'unification" dans le Commonwealth des nations britanniques et il y a entre celles-ci une unité de pensée quant "aux problèmes qui importent avant tout" — c'est-à-dire la liberté et l'enseignement chrétien. Mais, pour le reste il y a peu d'unité entre les nations du Commonwealth.

"Le droit pour chaque membre (du Commonwealth) de diriger ses propres affaires extérieures peut être un gain mais il peut être aussi une perte.

"C'est manifestement une perte si, avec notre unité essentielle d'idéal, la responsabilité d'action qui représente l'unité n'est pas partagée de façon visible par tous. C'est, par ailleurs, un gain inappréciable si sur les problèmes vitaux nous pouvons réaliser une politique étrangère commune, exprimée non par une seule voix mais par plusieurs voix à l'unisson."

" Il en est de même dans le domaine de la défense: là où il doit y avoir responsabilité individuelle, il doit aussi y avoir unité de politique.

"Il n'est pas suffisant de dire que tous les Dominions à l'exception d'un sont entrés dans la guerre avec la Grande-Bretagne.

"Nous ne devons pas tant nous attacher à nous demander ce qui arrive lorsque la geurre éclate que nous demander ce que nous devrons faire à l'avenir pour éviter la guerre. La magnifique réponse des Dominions en 1939 ne vint pas, grâce à Dieu, trop tard pour sauver la cause que défendaient et défendent le Commonwealth et l'Empire; mais, l'on doit admettre qu'il était trop tard pour préserver la paix."

Lord Halifax dit qu'en 25 ans, les Dominions ont été acculés, à deux reprises, à ce dilemme: la paix ou la guerre. Ils pouvaient adopter deux attitudes: ou l'isolement national, politique qui n'est pas facile à suivre, ou la participation en fortifiant les liens entre eux et le Royaume-Uni. C'est cette dernière attitude que préconise lord Halifax.

L'ambassadeur dit qu'il n'est pas question de rétrograder et d'effacer le chemin parcouru entre le rapport Durham en 1839 et le statut de Westminster. Un tel recul, dit-il, serait contraire au développement survenu dans le Commonwealth.

"Mais je pense désirable et nécessaire, dit-il, que dans tous les domaines suivants: politique étrangère, défense, affaires économiques, questions coloniales, problèmes des transports et communications, nous ne devrions épargner aucun effort pour rapprocher nos peuples dans une plus étroite unité de pensée et d'action."

En ONTARIO

Fort Frances

L'aviateur Adélard Mathieu est venu en visite d'une journée chez ses parents, M. et Mme Romuald Mathieu. Il était en route vers son nouveau poste, à Vulcan, Alberta.

Hudson

Décès

Mme Paul Jubinville est décédée le vendredi 14 janvier après une longue maladie. Elle fut enterrée le lundi 17 janvier à Sioux Lookout.

• • •

Mme Paul Charpentier était en visite chez sa fille, Mme Jos. Carrière; elle est retournée le 24 janvier à Piney, Man., où elle demeure.

• • •

M. et Mme Ovila Fontaine, de Woodridge, Man., viennent d'arriver ici. Ils demeurent avec M. Ph. Bonin.

• • •

M. Penner, de Steinbach, Man., est ici avec plusieurs hommes. Ils sont en train de charger de la pulpe.

• • •

M. Paul Jubinville est allé faire un voyage pour la compagnie "Patricia Transportation" à Red Lake.

LES DIVIDENDES AUX E.-U.

WASHINGTON — Les dividendes en espèces payés le mois dernier aux E.-U. ont atteint $710,-300,000, ce qui porte le total pour 1943 à $3,541,400,000, en regard de $3,528,800,000 en 1942, et de $5,944,000,000 en 1929 alors qu'un record fut établi.

Le Saint-Père aurait rejeté l'offre des Nazis

STOCKHOLM—Dans une dépêche de Zurich, le journal **Aftontidnigen** donne plus de détails relativement à un supposé plan allemand pour persuader le pape Pie XII de quitter le Vatican. On prétend que les Nazis ont suggéré au Souverain Pontife de se rendre dans quelque centre catholique d'Allemagne.

Selon cette même dépêche, le pape a répondu qu'il doit refuser, pour des raisons de neutralité, de se mettre sous la protection des Allemands.

On dit qu'un officier supérieur allemand, accompagné de l'envoyé politique du maréchal Albert Kesselring, a rendu visite au cardinal Secrétaire du pape pour l'informer que les "Allemands peuvent être forcés d'occuper la Cité vaticane" pour la défense de Rome. On aurait proposé que le Souverain Pontife se rende en Allemagne. **Aftonditnigen** dit que l'offre fut rejeté immédiatement et que ce refus fut confirmé par la suite dans une lettre du pape aux autorités allemandes.

AUTRE DECOUVERTE D'ELIZABETH KENNY

MINNEAPOLIS, Minn.—Garde Elizabeth Kenny, une autorité en paralysie infantile, a annoncé la semaine dernière qu'elle avait découvert une méthode pour empêcher l'expansion de la poliomyélite "dans un grand nombre de cas".

Elle a déclaré que sa découverte sera rendue publique bientôt dans un journal scientifique qui parlera aussi d'un nouveau développement dans le traitement de la paralysie infantile dans les premières phases, "alors que le patient n'éprouve presque aucune douleur".

Les discours politiques à la radio d'Etat

OTTAWA — Le conseil des gouverneurs de Radio-Canada a annoncé la semaine dernière qu'il venait de reviser les règlements concernant les émissions radiophoniques d'un caractère politique.

Les gouverneurs ont décidé d'accorder plus de latitude aux chefs des partis politiques fédéraux pour parler de politique à la radio en dehors des périodes électorales. On sait que les discours politiques sont interdis à la radio de l'Etat, sauf en temps d'élection, alors que chacun des partis représentés au Parlement fédéral a droit à un nombre d'heures proportionnel à la représentation de son parti aux Communes.

Les règlements nouveaux accorderaient une demi-heure par mois aux chefs politiques pour des émissions de ce genre et ces derniers ne seraient plus obligés de soumettre leurs textes avant de prononcer leurs discours.

Donoso Cortes

Un maître de la politique et un prophète

"Lorsqu'arrivera le terme de mes jours, je n'emporterai pas avec moi le remords d'avoir laissé sans défense la société barbarement attaquée, ni l'amère et insupportable douleur d'avoir jamais volontairement fait aucun mal à un seul homme".

Quand le 3 mai 1853 Donoso Cortes mourait à Paris, le monde pouvait proclamer qu'il avait tenu son voeu.

Homme d'état et écrivain sans peur et sans reproche, Donoso Cortes est passé à l'histoire et restera toujours pour l'Espagne chrétienne et chevaleresque, une de ses gloires les plus pures.

Intelligence extraordinaire. à cinq ans, Donoso entrait à l'école secondaire; à onze ans il a achevé ses humanités; à douze ans il commençait son droit à l'université de Salamanque; à seize ans il prenait son grade de licencié à Séville. Il aime alors la littérature à la folie. "J'ai eu alors, dit-il, le fanatisme littéraire, le fanatisme de l'expression, le fanatisme de la beauté dans les formes".

On disait jadis en France: "Quand Monsieur le Comte de Mun parle au Parlement, tout le monde veut entendre cette éloquente parole qui est l'éloquence du grand jour de Pâques".

En Espagne c'est toujours Pâques quand Donoso monte à la tribune pour faire entendre sa voix si éloquente, si belle et si prenante.

Dès ses jeunes ans, la philosophie et l'histoire font les délices de ce jeune génie. Il est avant tout l'homme de l'idée; la recherche de la vérité le passionne et il sait merveilleusement communiquer aux autres ce qui l'émeut et l'attire. C'est en un mot, un vrai chef et un chevalier sans peur et sans reproche.

Ses amis le poussent vers l'arène politique où ils prévoient qu'il va jouer un rôle prépondérant. Ils ne se trompaient point. Jeune et sans expérience des choses, il entre dans le courant des idées libérales qu'il espère bien concilier avec sa conscience de catholique. Hélas, il est trop intelligent pour ne pas vite s'apercevoir qu'il fait fausse route. Catholicisme et libéralisme doctrinal sont incompatibles. "La dernière partie de son existence, a écrit l'un de ses biographes, n'est que le terme de ce combat entre sa conscience de catholique et le libéralisme. Le chrétien n'a pas de peine à vaincre définitivement le philosophe".

Son premier discours aux Cortes fait songer aux discours fameux du Comte de Montalembert devant l'assemblée de ses Pairs Les "pères Conscrits" sont scandalisés de voir ce jeune qui a le front de dire des vérités qui ne sont pas "parlementaires". Toutefois, Donoso aura vite fait de s'imposer à cette assemblée qu'il dépasse de beaucoup par sa stature intellectuelle et morale.

Il a vite fait de constater que l'atmosphère du parlementarisme empoisonne l'Espagne et l'Europe: "L'atmosphère actuelle contient un poison qui ne laisse rien parvenir à maturité. Le dernier siècle a été le siècle des débauches; nous sommes dans le siècle des avortements. La multitude fait invasion partout; partout elle étouffe ce qui n'est pas petit, sceptique et mobile comme elle. C'est le siècle de la prétendue égalité. Dieu nous a permis de l'établir si bien que nous périrons faute d'un homme qui ose passer la multitude".

Quelle position aurait prise Donoso Cortes à la veille de l'arrivée des Bolchévistes au pays de Ximénès? Nous le supposons facilement car en 1848 l'Espagne vit un commencement de guerre civile. Le gouvernement espagnol maintint l'ordre, par la force, sans trop s'occuper de certaines lois, faites par les "pères conscrits". Après coup, il y eut maintes séances aux Cortes pour y discuter l'attitude du Gouvernement. Naturellement l'opposition accusa le Gouvernement d'avoir mis de côté la légalité pour réprimer les révolutionnaires.

(à suivre)

Il fait bon sentir passer les jours! Qui sait ce qui nous reste à vivre? Que ce soit peu ou beaucoup, puisse Notre-Seigneur agir lui-même en nous, afin que ce reste de vie soit tout à lui, tout pour lui, tout pour la consolation de son Coeur! — P. Ch. de FOUCAULD.

100,000 avions construits aux E.-U. en 1944

WASHINGTON — M. Charles E. Wilson, président de la section de la production aéronautique à l'Office de production de guerre, a annoncé, la semaine dernière, que la fabrication pour cette année des avions militaires doit dépasser 100,000 appareils d'une pesanteur moyenne de 10,000 livres chacun.

Ce qui signifie un rendement en poids équivalent à près de quatre fois le nombre d'avions de 1942.

On ne sait que très peu de choses sur les ressources agricoles du Territoire du Yukon, sauf dans les quelques rares endroits où des sous-stations expérimentales ont été établies à Dawson, Mayo, Carmacks et Carcross.

LES MARCHÉS

aux Abattoirs de St-Boniface
1er février

Bouvillons, jusqu'à 1,050 liv.—	
De choix	$11.75—$12.00
Bons	$10.75—$11.50
Moyens	$ 9.75—$10.50
Ordinaires	$ 9.00—$ 9.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.—	
De choix	$11.75—$12.00
Bons	$10.75—$11.50
Moyens	$ 9.75—$10.50
Ordinaires	$ 9.00—$ 9.50
Génisses—	
De choix	$10.75—$11.00
Bonnes	$ 9.75—$10.50
Moyennes	$ 9.00—$ 9.50
Ordinaires	$ 8.00—$ 8.50
Veaux engraissés—	
De choix	$11.75—$12.00
Bons	$11.00—$11.50
Moyens	$10.00—$10.75
Vaches—	
Bonnes	$7.25—$8.00
Moyennes	$6.00—$7.00
Pour conserves	$4.00—$5.75
Taureaux—	
Bons	$7.25—$8.00
Moyens	$6.00—$7.00
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$8.00—$9.25
Ordinaires	$7.00—$7.75
Génisses à engraisser—	
Bonnes	$7.50—$7.75
Ordinaires	$6.00—$7.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$13.50—$15.50
Ordinaires et moyens	$ 7.50—$13.00
Porcs—	
A —Prime $1.00 par tête.	
B1—Apprêté	$15.75—$16.00
B2—Déduction par tête	$1.00
B3—Apprêté	$15.75—$16.00
C1—Déduction par tête	$ 1.50
C2—Déduction par tête	$1.50
C3—Déduction par tête	$2.00
D1—Déduction par tête	$2.00
D2—Déduction par tête	$2.00
Pesants—Déduction par tête	$3.00
Très pesants—Apprêté	$13.75
Truie—Apprêtée	100 liv.
Truie No 1—Apprêtée	$12.75
Truies No 2 Maigres—Apprêtée	$12.75
Legers—Déduction par tête	$1.50
A demi châtré—Déduction par tête	$5.00
Castré—Valeur du marché.	
E—Valeur du marché.	
Agneaux—	
Bons du printemps	$10.50—$11.00
Ordinaires	$ 7.00—$ 9.00
Moutons—	
Pesants	$3.00—$4.00
Ordinaires	$1.50—$2.50

Sask. Co-Op Livestock Producers Ltd. Régina
1er février

Bouvillons, jusqu'à 1,050 liv.—	
De choix	$11.00—$11.50
Bons	$10.00—$10.50
Moyens	$ 9.00—$ 9.50
Ordinaires	$ 7.50—$ 8.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.—	
De choix	$11.00—$11.50
Bons	$10.00—$10.50
Moyens	$ 9.00—$ 9.50
Ordinaires	$ 7.50—$ 8.50
Genisses—	
De choix	$10.00—$10.50
Bonnes	$ 9.00—$ 9.50
Moyennes	$ 8.00—$ 8.50
Ordinaires	$ 7.00—$ 7.50
Veaux engraissés—	
De choix	$10.50—$11.00
Bons	$ 9.50—$10.00
Moyens	$8.50—$ 9.00
Vaches—	
Bonnes	$6.75—$7.25
Moyennes	$5.50—$6.50
Pour conserves	$3.50—$5.00
Taureaux—	
Bons	$7.00—$7.50
Ordinaires	$6.00—$6.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$8.50—$9.00
Moyennes	$7.00—$8.00
Ordinaires	$6.00—$6.50
Genisses à engraisser—	
Bonnes	$7.50—$8.00
Ordinaires	$6.00—$7.00
Vaches à engraisser—	
Bonnes	$5.75—$6.00
Ordinaires	$5.00—$5.50
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$12.00—$12.50
Ordinaires et moyens	$10.00—$11.00
Nourris à l'herbe	$ 8.00—$ 9.50
Agneaux—	
Bons	$10.00—$10.50
Pesants	$ 9.00—$ 9.50
Ordinaires	$7.00—$ 8.00
Moutons—	
Pesants	$4.00—$5.00
Bons	$5.50—$6.00
Ordinaires	$2.00—$3.50

PRODUITS DU MANITOBA

Beurre de Crémerie frais no 1—F.O.B. Winnipeg	.33
Oeufs—	
Grade A, gros, la douz.	.30
Grade A, moyen, la douz.	.28
Grade B, la douz.	.25
Grade C, la douz.	.22

VOLAILLES

Poules—	
5 liv. et plus, la liv.	.17
4 à 5 liv., la liv.	.15
Au-dessous de 4 liv., la liv.	.13
Volaille à rôtir, la liv.	.18
Vieux coqs, la liv.	.10
Poulet, la liv.	.18

Simple causerie

Elles sont quatre amies, mères de famille, qui se réunissent une fois la semaine, pour se délasser dans la douce atmosphère de l'amitié, pour se communiquer leurs idées personnelles, soit pour l'éducation des enfants, la couture, l'art culinaire,—car les mêmes problèmes de la vie sont souvent envisagés différemment,—et elles peuvent ainsi profiter de l'expérience des unes et des autres. Elles parlent aussi des questions d'actualité, elles échangent leurs impressions au sujet de leurs lectures, du cinéma, etc.

La médisance n'est pas au programme de leurs réunions, et elles font mentir le proverbe arabe: "Que fait une femme à la fontaine? elle se mire et s'admire; que font deux femmes à la fontaine? elle se jalousent; que font trois femmes à la fontaine? elles cancanent sur les absentes."

Hier, c'était le tour de Julie à recevoir; l'arrangement de son coquet salon dénote le bon goût et le savoir-faire d'une maitresse de maison compétente; les teintes dominantes, bleu et or, caressent l'oeil, et vers cette fin d'après-midi de janvier, l'abat-jour de la lampe projette la lumière adoucie, sur les êtres et les choses.

Leurs doigts agiles s'activent à tricoter bas et chandails pour les soldats, les aviateurs et les marins qui combattent l'hitlérisme et veulent sauvegarder la démocratie.

Elles disposent leurs tricots et piquent la broche dans les pelotons de laine brune ou bleue, car l'hôtesse les invite à s'approcher de la table à thé.

L'arôme léger de la blonde liqueur flotte autour d'elles; les pâtisseries succulentes sont savourées avec une satisfaction évidente: compliment non équivoque à l'adresse de Julie.

*L'année étant encore toute neuve, la question de Luce est bien d'actualité: **Quelles sont vos résolutions pour 1944?***

***Marthe s'empresse de dire:** Je veux m'efforcer à être ponctuelle en tout; c'est le seul moyen de venir à bout d'accomplir ma tâche journalière. Se lever à heure fixe va me sembler pénible, bien souvent, et c'est le cas de dire que c'est le premier pas qui coûte le plus.*

Nous verrons si tu tiens parole, dit Henriette, en riant, car l'un de ces matins, tu recevras un coup de téléphone et nous saurons bien s'il t'a fait sortir du lit . . . Quant à moi, j'ai formé la résolution de lire un livre ou deux, chaque mois. Non pas de ces petits romans à l'eau de rose, qu'on oublie aussitôt lus, parce qu'ils se ressemblent tous, mais un ouvrage sérieux,—ce qui ne veut pas dire ennuyant,—une lecture qui enrichit l'esprit, qui élargit les avenues de l'intelligence; un livre dont le souvenir se prolongera longtemps après l'avoir lu. La ponctualité dont parlait Marthe, m'aidera à trouver du temps à consacrer à la lecture.

N'allez pas vous scandaliser, dit Luce, si je vous avoue que, en face de tout le travail qui m'envisage chaque matin, j'omettais souvent ma prière; je promets de n'y plus manquer.

Julie n'avait encore rien dit. Trois paires d'yeux se tournent vers elle.

— J'ai un peu honte de vous dire que je n'ai pris aucune résolution; je n'y ai pas songé . . .

Et Luce de dire: Nous allons t'en suggérer une, pour te tirer d'embarras: Souris plus souvent . . . Si tu savais comme tu es jolie, lorsque le sourire s'épanouit sur la bouche!

Ces quatre amies (et il y en a bien d'autres qui leur ressemblent) font mentir, non seulement le proverbe arabe, mais aussi l'immortel fabuliste:

Chacun se dit ami: mais fol qui s'y repose.
Rien n'est plus commun que le nom,
Rien n'est plus rare que la chose.

Josette RAYMOND.
Saskatchewan,
25 janvier 1944.



Q.—Je fréquente un garçon dont j'estime bien la tenue et la conduite, mais qui est trop à la "vieille mode". Il s'oppose au théâtre, à la cigarette et à la danse, et je ne crois pas qu'il soit très amateur de sports, si ce n'est qu'il aime à assister de temps en temps à une partie de hockey.

Il me semble qu'un tel mode de vie ne peut être le lot d'une jeune femme aujourd'hui. Ne croyez-vous pas qu'il faille de nos jours, sans aller à l'excès, être à la mode et jouir d'une certaine popularité avec nos amis, plutôt que de vivre isolés et ignorés de tout le monde? — PAS VOLAGE.

R.—Vous signez votre question du pseudonyme "Pas volage". Permettez-moi de vous dire, que, à mon avis, vous l'êtes un peu...

Il est bon, certes, quand on est jeune, de vouloir s'amuser et jouir de la vie. Mais il ne faut pas oublier que cela ne peut durer toujours... Si vous avez l'intention de vous marier, il faut bien vous mettre en tête que les courses et les sorties continuelles doivent être supprimées, sinon votre foyer et votre vie de ménage en souffriront.

Cela ne veut pas dire qu'une fois marié, il ne faille plus mettre le nez dehors. Mais vous comprenez comme moi que lorsque les enfants commencent à arriver, les sports, les théâtres, les parties de plaisir ne doivent occuper qu'une place bien secondaire dans la vie d'une mère de famille.

Une sortie de temps à autre est très recommandable, même nécessaire. Cela brise la monotonie journalière, et l'on revient au foyer mieux disposé à accomplir sa tâche parfois pénible.

Si la conduite du garçon que vous fréquentez est bonne, si sa tenue est irréprochable, il a toutes les qualités requises pour faire un mari idéal. Les meilleurs époux ne sont pas toujours les ardents du théâtre, de la cigarette et de la danse... ne l'oubliez pas.

Il me semble que vos caractères sont trop différents—je dirais même qu'ils sont l'opposé l'un de l'autre—pour que vous ayez des chances de bonheur avec le garçon qui vous courtise.

•

Q. — Auriez-vous la bonté de me dire quels seront les tissus et les couleurs les plus en vogue pour les costumes et les manteaux ce printemps. Merci d'avance.—TISSEUSE.

R.—Les tissus les plus en vogue seront ceux de tweed et de laine unie ou rugueuse.

Les teintes dominantes pour costumes seront les suivantes: vert irlandais, lilas, rouge cerise, bleu clair, beige et or, noir et rose.

Les couleurs qui sont toujours de mode sont le noir, le bleu marine et le brun.

•

Q. — J'aimerais connaitre l'adresse d'une maison de seconde main où l'on vend des instruments de musique, ainsi qu'une autre où l'on vend des instruments neufs. Merci. —RINTINTIN.

R.—Ici à Winnipeg, les maisons **James Croft**, 319, rue Garry, et **Western Music**, 283, rue Donald, vendent des instruments de musique de seconde main.

Chez **J. J. H. McLean**, Portage et Hargrave, et au **Winnipeg Piano**, 383, avenue du Portage, vous pourrez acheter des instruments neufs.

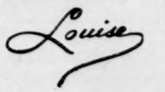
Je remarque justement en lisant les petites annonces, qui se trouvent à la page 12 de ce journal, qu'une personne du Manitoba désire vendre un violon presque neuf. Peut-être est-ce là l'instrument que vous voulez acheter?

•

Q. — Pourriez-vous m'indiquer l'adresse où je pourrais me procurer les "digests": "Recueil" et "Aujourd'hui"? —RINTINTIN.

R.—"Le Recueil", C.P. 100, Station B, Québec, P.Q.

"Aujourd'hui", Editions d'Aujourd'hui, Enr., 1961, est rue Rachel, Montréal, Canada.



Pour Vous, Mesdames

DES TABLIERS ATTRAYANTS

La plupart des fillettes ont une "sainte horreur" du tablier. C'est que très souvent ledit tablier est choisi au hasard ou confectionné sans élégance.

L'enfant a le sens de la beauté; s'il refuse de mettre un tablier, c'est qu'il est laid. C'est donc un devoir pour les parents de développer la culture esthétique chez leurs petits, de toutes les manières possibles.

Pour faire aimer un tablier par une fillette, il faut d'abord lui faire comprendre qu'il est nécessaire pour elle d'en porter à la maison. Puis choisissez-le aussi joli que possible. Pour être pratique ce tablier doit être en tissu solide, pouvant résister au lavage et de couleurs gaies et pimpantes. Les tissus à carreaux ou de délicats imprimés et les rayures sont très adaptés à cet usage.

Les modèles et les tissus peuvent varier à l'infini; ce qui est important, c'est de le faire joli.

RECETTES



SOUFFLE AUX POMMES DE TERRE ET AU FROMAGE

2 tasses de purée de pommes de terre
1 tasse de fromage râpé
2 oeufs, séparés
2 c. à table de gras fondu
⅓ de tasse de lait
½ c. à thé de sel
¼ de c. à thé de poivre
⅛ de c. à thé de moutarde

Bien mêler le fromage râpé avec les pommes de terre. Battre les jaunes d'oeufs jusqu'à ce qu'ils soient épais et de couleur jaune pâle et mêler avec le lait, le gras fondu et les assaisonnements. Ajouter au premier mélange et battre jusqu'à ce que cela soit lisse. Incorporer les blancs d'oeufs battus ferme. Verser dans un moule bien graissé allant au four, déposer dans une lèchefrite d'eau chaude et faire pocher dans un four modérément chaud (350° F.) jusqu'à ce que cela soit pris, environ 40 minutes. Six portions.

La Mode Pratique



Une jolie robe comme celle-ci, ornée d'une garniture de couleur, fera la joie de votre fillette.

Le style no 2027 demande 1 verge et ⅞ de matériel de 35 pouces, ¼ de verge d'étoffe contrastante et 2 verges et ½ de garniture pour la grandeur 8 ans.

Toute demande doit être adressée au Département de la Mode, LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, Winnipeg, accompagnée de 20 sous en monnaie pour le patron. Ne demander que les mesures spécifiées, et mentionner celle désirée.

La Liberté et le Patriote,
619, avenue McDermot,
Département des Patrons,
Winnipeg, Man.

Ci-inclus .... sous. Veuillez m'envoyer le patron Style No ________

Grandeur ________

NOM ________

ADRESSE ________

Les yeux noirs

Qu'ils soient tendres, doux ou sévères,
Légers, charmants ou bien rieurs,
Qu'ils soient ardents, qu'ils soient rêveurs
Passionnés, ou graves, austères . . .
Qu'ils soient d'un enfant, d'une mère
D'un timide, d'un noble coeur;
Qu'ils soient un aveu de bonheur,
Une menace, une prière . . .
Qu'ils soient d'un soldat, d'un poète,
D'un mondain, d'un anachorète,
D'un rêveur ou bien d'un héros,
Qu'ils soient la source d'espérance,
Ou le creuset de la souffrance,
Les yeux noirs sont bien les plus beaux.

Envoi de REINE DES FEES.



La garde-robe d'une jeune fille n'est pas complète si elle ne contient pas une jupe de plaid à grands carreaux comme celle que nous démontrons ici. Ce vêtement constitue un joli contraste pour une toilette d'hiver.

Employons nos loisirs

On parle depuis quelques années de la renaissance de nos travaux domestiques. Dans les maisons de nos cultivateurs, on revient avec ardeur aux ouvrages féminins si amoureusement développés par nos grands'mères dans un temps où il leur était impossible de se procurer les objets de luxe que nous trouvons aujourd'hui sur le marché.

Nos mères savaient le prix du travail domestique; elles employaient leurs loisirs à des oeuvres utiles. Vêtir les membres de leurs familles de la tête aux pieds avec des ouvrages sortis de leurs mains était une ambition qu'elles tenaient à satisfaire. Il y avait alors entre les femmes et les jeunes filles de la campagne une émulation admirable faite d'entrain, de savoir-faire, d'ingéniosité inventive qui se communiquait d'un foyer à l'autre et contribuait à faire naitre des mains de nos devancières des ouvrages qui font encore aujourd'hui notre admiration par leur solidité et leur belle apparence. Les jeunes filles trouvaient dans les arts domestiques un dérivatif à leurs rêveries et une saine distraction. Ce n'était pas alors la chasse au mari dans les hôtels, les restaurants et les automobiles... elles savaient attendre au coin du feu, tout en s'occupant à autre chose qu'à se rougir les lèvres et à se tailler les ongles en amande... Les jeunes filles d'alors n'avaient pas honte d'avouer qu'elles savaient manier la "navette" et les aiguilles.

Toute la journée et tard dans la soirée, vaillante, joyeuse, toute au plaisir de mener à bien sa tâche et de compléter son trousseau, la future ménagère travaillait, filant la laine ou le lin. Dès le début de l'hiver, elle s'imposait la tâche de faire tant d'aunes de toile, d'étoffes ou de flanelle. Avec un art raffiné, elle tissait les nappes, les draps, les soyeuses couvertures de laine qui feraient partie de sa richesse quant à son tour elle fonderait un foyer.

Ce travail absorbait beaucoup de temps; il les privait d'une foule d'amusements, mais combien profitable n'était-il pas? Le chômage était alors un mot que l'on ne connaissait pas. Chaque famille était le centre d'une petite industrie qui ne rapportait pas toujours de l'argent sonnant mais qui donnait tout de même des profits puisque les loisirs de chacun des membres étaient employés à fabriquer des objets utiles, durables, qu'on n'avait pas à acheter et qui valaient beaucoup plus que les articles de la grande industrie importés souvent de l'étranger.

La petite industrie ne s'implantera chez nous d'une manière efficace que le jour où nous aurons compris qu'il faut revenir aux travaux pratiques et aux arts d'autrefois. Ne perdons pas les heures de nos longues soirées à des divertissements stériles. Soyons pratiques en introduisant dans nos maisons, s'ils n'y sont déjà, toute la série des arts domestiques si utiles et dont l'étude saura nous intéresser.

Jeanne LE FRANC.

Les légumes et les vitamines

Presque tous les légumes contiennent des vitamines. Voilà pourquoi ils sont appelés aliments protecteurs, comme le pain, le lait, etc.

VITAMINE A.—On la trouve dans les légumes jaunes ou verts tels que les carottes, les courges, les épinards, le chou frisé, les feuilles de betteraves et de navets, les feuilles de pissenlits, le persil, le chou-gras, les jeunes tiges de fougères, etc.

VITAMINE B.—Dans les pois, les haricots, les lentilles et les haricots de Lima secs, les arachides et les légumes verts.

VITAMINE C.—Dans les tomates, le chou cru, le navet cru, les pommes de terre, les piments doux crus (verts ou rouges).

MINERAUX. — On trouve du fer dans les légumes secs, les légumes à feuillage vert foncé tels que les épinards, dans les pommes de terre en robe de chambre; du calcium dans le brocoli, les choux-fleurs, les feuilles de navets, etc.

"L'habit ne fait pas le moine"

On dit souvent que l'habit ne fait pas le moine. C'est vrai. Mais on pourrait ajouter que si l'habit ne fait pas le moine, il contribue beaucoup à créer une bonne ou mauvaise impression chez les autres.

C'est la raison pour laquelle certains patrons de bureaux ou magasins paraissent parfois exigeants en ce qui concerne la toilette et la tenue de leurs employés et employées. Ils ne sont pas sans savoir que l'apparence et la conduite de leurs subordonnés exercent une grande influence sur les clients qui constituent la source de revenus de tout établissement.

Les jeunes filles qui désirent obtenir des emplois dans les magasins ou les bureaux de la ville y gagneraient de beaucoup en se rappelant que leur toilette constitue un des éléments de leur succès. Ce n'est pas celui qui prédomine sans doute, mais uni à la personnalité et aux qualités morales, il assure souvent des chances de réussite.

Car plusieurs gens se laissent prendre au piège des beaux atours oubliant que "l'habit ne fait pas le moine". — A.-A. D.

LES CARTES DE VISITE

Elles firent leur apparition sous le règne de Louis XIV. Elles étaient à leur origine, de simples cartes à jouer retournées, ou même des fragments de cartes sur lesquels on écrivait son nom, et que l'on déposait, en l'absence des personnes que l'on allait voir, en la serrure de leur habitation.

Quelques-unes étaient imprimées et ornées d'encadrements plus ou moins laids.

Sur le revers d'un "roi de carreau" ou d'un "as de coeur", au milieu d'un cadre rococo, on pouvait lire le nom du visiteur que l'on avait marqué.

La carte s'est depuis lors sensiblement modifiée.

Nos fêtes religieuses

4 février—Fête de sainte Jeanne de Valois, reine de France, fille du roi Louis XI et fondatrice de l'ordre des Annonciades.

Le 5 février ramène la fête des saints martyrs du Japon qui furent canonisés par Sa Sainteté le Pape Pie IX le 8 juin 1862.

Le 6 février — L'Eglise fête sainte Dorothée, vierge et martyre de l'an 304.

Le 8 février—On célèbre la fête de saint Jean Matha, fondateur de l'Ordre de la Sainte-Trinité qui avait pour but la rédemption des captifs.

Le 11 février — Les chrétiens du monde entier invoquent avec un amour particulier l'Immaculée Conception.

PETITS SECRETS

La mie de pain s'emploie généralement avec du lait et des fruits dans les poudings. Si vous employez la mie de pain brun, la saveur en sera plus riche, et le pouding contiendra plus de minéraux et vitamines.

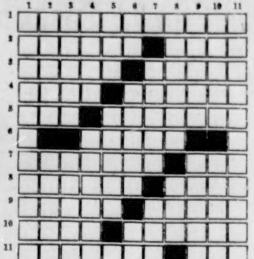
• • •

Pour enlever une tache de café ou de chocolat sur une nappe, il faut d'abord la laver. Si la tache ne disparait pas, on fait tremper l'étoffe dans de l'eau de Javel ou dans une légère solution de chlore.

Madame (à la nouvelle servante): — Nous prenons le petit déjeuner du matin à huit heures, n'oubliez pas ça.

La servante — Bien madame, mais si je n'étais pas encore levée à cette heure-là, déjeunez tout de même sans moi.

Nos Mots Croisés



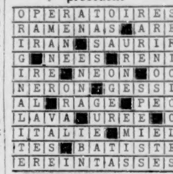
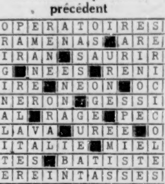
HORIZONTALEMENT

1—Qui vont en montant.
2—Exercée, expérimentée — Plan de sustentation d'un avion.
3—Qui a les couleurs de l'arc-en-ciel — Coffret pour serrer des bijoux.
4—Compartiment d'un meuble, etc. — Ira ça et là à l'aventure.
5—Adj. numéral—Tour d'une mosquée.
6—Personnes qui aident.
7—Passée par le tamis — Conj. marquant la preuve.
8—Ronger — Ile hollandaise de la Sonde.
9—Boîtes pour recueillir les bulletins de vote — Grande pièce d'un appartement.
10—Erre ça et là — Poudre à tirer.
11—Sommes faits vers le milieu de la journée — Venus au monde.

VERTICALEMENT

1—Eleveurs de volailles.
2—Peigne servant à sérancer le lin — Appareil, train.
3—Changement survenant subitement dans le cours d'une maladie — Séjour de l'homme.
4—Crochet de fer — Secondées, assistées.
5—Venue au monde — Enchères.
6—Etui de métal — Gros canard du Nord — Ile de l'Atlantique.
7—Chef-lieu de canton (Mayenne) — Pluriel de son, sa.
8—Donnas l'éclat, l'aspect de la nacre — Assemblée où l'on danse.
9—Amener vers sol — Doux et caressant.
10—Choisir — Passage étroit.
11—De sénateur romain (pl.)

Solution du problème précédent

O	P	E	R	A	T	O	I	R	E	S
R	A	M	E	N	A	S	■	A	R	E
I	R	A	N	■	S	A	U	R	I	R
G	■	N	E	E	S	■	R	E	N	I
I	R	E	■	N	E	O	N	■	O	C
N	E	R	O	N	■	G	E	S	S	I
A	L	■	R	A	G	E	■	P	E	C
L	A	V	A	■	U	R	E	E	■	O
I	T	A	L	I	E	■	M	I	E	L
T	E	S	■	B	A	T	I	S	T	E
E	R	E	I	N	T	A	S	S	E	S

Les filles d'Isabelle

Bien, voilà les Filles d'Isabelle établies dans notre Ouest Canadien. Somerset, Man., est le berceau de cette section féminine. Dans peu de temps tout s'est réalisé, grâce au travail du Député d'Etat des Chevaliers de Colomb et au dévouement de Mme Dehase, déléguée de Montréal, qui n'a pas craint d'entreprendre le voyage dans ce but. Depuis lors, la gaieté, la joie et le courage règnent partout. Donc, en avant, Filles d'Isabelle, suivez l'exemple de votre noble souveraine, et surtout, pratiquez votre belle devise, "La charité chrétienne".

• • •

Quoique la société des "Filles d'Isabelle" n'en soit qu'à ses débuts dans l'Ouest, elle est pourtant une institution qui date de plusieurs années. Elle est plus connue dans les provinces maritimes, même dans la province de Québec et surtout dans l'Est des Etats-Unis, ayant été instituée à New Haven, Conn., le 14 mai 1897, comme auxiliaire du Conseil des Chevaliers de Colomb. Plus tard en 1904 cette société prit le nom de "Filles d'Isabelle". Depuis ce temps on l'appelle la société-soeur des Chevaliers de Colomb. Son but principal est d'inculquer un profond respect pour l'église, la patrie et le foyer, d'aider la société pour la plus grande gloire de Dieu. Il est bon de mentionner que chaque cercle fait de l'Action Catholique en cherchant à sauvegarder la foi par l'Amitié, la Charité et l'Unité.

• • •

Dans le journal du 22 décembre, nous lisions à propos d'une demoiselle demandant information au sujet des Chevaliers de Colomb. Elle ne peut pas être admise dans cet ordre, c'est certain, donc pourquoi ne pas penser aux "Filles d'Isabelle", société-soeur des Chevaliers de Colomb?

Nous serions si heureuses d'entendre dire qu'il y aura, au printemps, un autre cercle de fondé ailleurs. Pour une initiation, nous nous rendrons en grand nombre.

• • •

A notre dernière assemblée mensuelle, plusieurs points importants ont été discutés. Des activités de toutes sortes ont été organisées, entre autres: Travaux pour la Croix-Rouge, amusements, etc. Un tournoi de quilles commence le 19 de ce mois. Il est certain que les résultats seront renversants. Nous nous amusons bien.

La bonne entente et l'intérêt des membres, l'entrain et la gaieté ne font pas défaut dans notre cercle.

AVALEZ VOTRE SALIVE

NEW-YORK — L'un des plus grands gratte-ciel de cette ville des gratte-ciel est l'Empire State Building qui a 102 étages, c'est-à-dire 380 mètres, et naturellement ces étages sont desservis par de nombreux ascenseurs, dont des "omnibus" et des "directs" qui, d'un seul bond conduisent aux étages supérieurs. Mais, attention! La différence de pression atmosphérique de 0 mètre au-dessus du niveau de la mer, à 380 mètres, est suffisante pour se faire sentir au tympan de nos oreilles. Aussi, dans l'ascenseur, y a-t-il de grandes pancartes recommandant aux aimables voyageurs de prendre soin de faire continuellement le mouvement d'avaler leur salive pour dégager leurs oreilles, et le garçon de l'ascenseur répète-t-il constamment, non pas les annonces banales, comme: "lingerie, chaussures, rayons pour dames, etc.", mais, obligeamment: "S'il vous plait, Mesdames et Messieurs, avalez votre salive."

Jacques CHRISTIAND.

La Mode Pratique



Il n'y a rien d'aussi pratique qu'un tablier comme celui-ci qui recouvre presque entièrement la robe.

Le style no 3680 demande 3 verges et ¼ de matériel de 35 pouces et 3 verges et ¾ de garniture pour la grandeur 16 ans.

NOTA—Ces patrons nous viennent de Toronto, et malheureusement, ils ne sont pas imprimés en français.

Toute demande doit être adressée au Département de la Mode, LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, Winnipeg, accompagnée de 20 sous en monnaie pour le patron. Ne demander que les mesures spécifiées, et mentionner celle désirée.

(Découpez ce coupon)

La Liberté et le Patriote,
Département des Patrons,
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

Ci-inclus .... sous. Veuillez m'envoyer le patron Style No ________

Grandeur ________

NOM ________

ADRESSE ________

Mon ami "Flicka"

Vous vous demandez sans doute quel est cet étrange personnage qui porte un nom aussi bizarre. Ceux d'entre vous qui ont vu le film ou lu le livre intitulé "Mon ami Flicka" savent de qui il s'agit. Aux autres, nous disons tout simplement que ce nom est celui d'un cheval, ami inséparable d'un petit bonhomme d'une douzaine d'années. Ce dernier l'aimait tellement, qu'il était prêt à n'importe quoi pour lui venir en aide. Ce n'est pas lui qui l'aurait maltraité, même si l'animal était parfois rebelle et indomptable. Lisez plutôt:

Le père de l'enfant possède un "ranch". Parmi les nombreux chevaux qui le composent, il en est un qui est destiné à devenir la propriété de son fils. Celui-ci devra lui-même se le choisir. Lequel prendra-t-il? "Le plus beau, le mieux dompté", se dit le père. Pas du tout! L'enfant choisit le plus rétif de tous; il le soigne, lui fait toutes sortes d'amabilités pour attirer ses bonnes grâces. Mais le miracle ne s'accomplit pas vite. Flicka est revêche, et ne répond guère aux avances de son petit maître.

Un jour, pris d'une frayeur injustifiée, Flicka s'enfarge dans une clôture et se meurtrit la patte. Au bout de quelques jours, le mal empire: le cheval boite, l'infection fait enfler la partie malade. Bientôt la fièvre gagne la pauvre bête, qui ne peut plus se relever.

Cependant, le père de l'enfant voyant le mal irréparable, réalise qu'il doit se rendre à l'inévitable: faire tuer le cheval. Il fait connaître sa décision à son serviteur qui doit exécuter l'ordre donné, au petit jour, le lendemain.

Mais l'enfant a tout entendu... L'idée de se séparer pour toujours de sa pauvre bête, le met hors de lui. Durant la nuit qui précède la fatale exécution, il ne dort pas. Il faut qu'il revoie sa bête! N'y tenant plus, il se lève et s'en va vers Flicka. Un orage épouvantable sévit au dehors. Peu lui importe! Il se dirige vers l'endroit où, la veille, il a laissé son "ami". Il n'y est pas. Où est-il donc? Cherchant du regard, il s'achemine vers un étang voisin, et là près de la rive il voit Flicka à moitié recouvert d'eau. La pauvre bête, rongée par la fièvre, avait eu l'instinct de se choisir un lieu plus rafraîchissant. L'enfant la caresse, et pour le faire, il doit forcément lui aussi se mettre un peu dans l'eau.

Au petit jour, le serviteur se munit d'un fusil et s'en va à la recherche de Flicka. Comme l'enfant, son étonnement est grand en ne trouvant pas le cheval. Assez intrigué, il regarde autour de lui, lorsque, à quelques pas de là, il retrouve et l'enfant et la bête à moitié couverts d'eau. Il en retire le pauvre petit, qui a contracté une inflammation pulmonaire, l'emporte dans ses bras et le met au lit.

Après avoir constaté cette scène touchante, il n'a pas le courage de faire ce que son maître a ordonné...

C'est donc au père que revient la tâche difficile de se défaire de la pauvre bête qui souffre tant. Au moment où il s'apprête à fusiller Flicka, il aperçoit un animal sauvage qui descend le long d'un rocher, situé tout près de là. En un clin d'oeil, il l'abat de sa carabine, et... épargne le cheval.

De sa chambre, l'enfant a entendu résonner le coup fatal. Croyant qu'il a mis fin à la vie de son "ami", la peine qu'il en ressent ne peut se décrire. Il en perd le sommeil et l'appétit, et sa maladie en est de beaucoup prolongée.

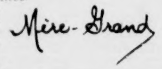
Pendant ce temps, le cheval va mieux. Avec les beaux jours, il est de nouveau sur pied, et sa triste expérience l'a rendu moins farouche.

Après plusieurs semaines, l'enfant entre en convalescence. A sa première sortie, il est encore faible, de sorte que son père doit le porter dans ses bras.

Ils se dirigent ensemble vers le parc où jadis le garçonnet a connu des heures délicieuses en compagnie de Flicka. A la pensée qu'il ne reverra plus ce dernier—car il le croit bien mort—son visage s'assombrit, il redevient triste.

Tout à coup, il voit un cheval venir vers lui... Il ressemble beaucoup à Flicka... Le coeur de l'enfant bat plus fort! Mais c'est lui! Oubliant sa faiblesse ,il s'échappe des bras de son père, et court vers son inséparable ami, entoure de ses petits bras la belle tête du cheval, qui sent combien son maître l'aime.

Tous deux vécurent ensemble, par la suite, se faisant de réciproques amabilités.



Le sais-tu?

Marie et Jean doivent signer une même carte. Quel nom doit être écrit le premier?
Celui de Marie.

•

Comment s'appelait l'Australie autrefois?
La Nouvelle Hollande.

•

Donnez un synonyme de "juguler".
Egorger.

•

Qu'est-ce qu'on appelait autrefois les "ghettos"?
On désignait ainsi, en Italie, le quartier d'une ville où les Juifs étaient tenus à résider.

Le terme exact? *Le voici!*

En ce temps de guerre, les termes propres à l'armée, à l'aviation et à la marine sont fréquemment usités. Bon nombre de nos Canadiens cependant ignorent que ces expressions existent en français aussi bien qu'en anglais. C'est pourquoi nous donnerons ici, chaque semaine, quelques-uns de ces termes dans les deux langues.

Apprenez bien l'expression française et servez-vous en dans vos conversations.

ARMEE

(Traduction officielle)

Captain	Capitaine
Major	Major
Lieutenant-Colonel	Lieutenant-colonel
Colonel	Colonel
Brigadier	Brigadier
Major-General	Major-général
Lieutenant-General	Lieutenant-général
General	Général
Field Marshal	Feld-maréchal

Le Coin des Jeunes

Directrice: Mère-Grand

L'étiquette à table



Nommez quelques autres défauts qu'il faut éviter à table.

Engouffrer la nourriture gloutonnement comme si l'on n'avait pas mangé depuis très longtemps.

Heurter la cuillère, la fourchette ou le bord du verre contre ses dents.

Faire voir qu'on aime ou qu'on n'aime pas un mets.

Parler de choses peu convenables ou dégoûtantes, à table.



4 février
Denis Sabourin, St-J.-Baptiste.
Gérald Bonin, Ste-Anne.
Florence Champagne, Ste-Anne.
Léonard Dumont, Ste-Claire.
Fernand Gérardy, St-Labre.

5 février
Paul Trudeau, St-J.-Baptiste.
Maurice Bertholet, Grande-Clairière.
Yvette Hutlet, St-Alphonse.
Albert Prince, St-Boniface.
Thérèse Forest, St-Norbert.

6 février
Rita Henrie, La Broquerie.
Yvonne Tétreault, Thibaultville.
Agathe Martine, Grande-Clairière.
Marie Legal, Ste-Geneviève.
Irma Tétreault, Ste-Anne.
Luc St-Yves, Willow-Bunch, Sask.
Marcel Brière, Mankota, Sask.

7 février
Noël St-Hilaire, St-Boniface.
Marcel Vaudrin, St-Victor, Sask.

8 février
Léontine Nault, Ste-Rose.
Thérèse Augert, N.-D. de Lourdes.
Henri Cadieux, Ste-Anne.

9 février
Paul Marion, St-J.-Baptiste.
Gilles Harpin, Lorette.
Roland Roque, Ste-Anne.
Dolorès Zhitnew, Léoville, Sask.

10 février
Gérard Pelletier, La Broquerie.
Aimé Wilcott, St-Georges.
Yvette Guéret, N.-D. de Lourdes.
Hervé Leclerc, Ste-Anne.
Raymonde Tougas, Ste-Anne.
Dan Bouvier, Ste-Claire.

Correspondants

MANITOBA

Laurier—Marie Bonin.
Mariapolis—Simone Lecocq.
St-Labre — Mona Gendron, Marguerite Gisiger, Ferdinande et Thérèse André, Lucienne et Norbert Beaulieu, Jules, Gabrielle et Cécile Gérardy, Thérèse, Lucille et Alexandrine Grenier, Solange, Antoinette, Marcel et Marcien Poiron.

St-Laurent — Irma Chartrand, Alice Chaboyer, Marceline Lauzon, Aline Boyer, Aurèle, Guy, Laurette et Claudette Coutu.

Otterburne — Fernand Audet, Noël Bérard, Raymond Carrière, Gilbert Desrosiers, Paul Genest, Gérard Gobeil, Achille Saltel, Eveline Simard, Emile Turenne, Gisèle et Léonel Lévesque, Léonne et Raymond Bellerive.

Elie — Vernette Aquin, Eva Bouchard, Rolande Desilets, June Roy, Gisèle Houde, Stella Bernardin, Maurice Sénécal.

SASKATCHEWAN

Laventure—Thérèse et Wilfrid Turgeon.
Barrier Lake—Yvonne Prévost.

— Il y avait tant de monde en ville aujourd'hui que j'ai perdu mon petit chien.
— Tu devrais mettre une annonce dans les jounraux.
— A quoi bon! la pauvre petite bête ne sait pas lire.

Les Grand'mères

Vous tous, petits enfants, aimez bien vos grand'mères,
Entourez-les: leur âge a des douleurs amères;
Oh! formez devant l'âtre une riante cour,
Quand votre aïeule vient au cercle de famille
Chauffer ses membres froids au foyer qui pétille,
Son coeur à votre amour!

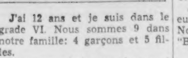
Votre sourire franc qu'elle aime et qu'elle implore
Est un rayon d'hiver qui la ranime encore;
Son frais et vert printemps lui semble refleuri,
Quand son petit enfant vient gazouiller près d'elle
Comme un oiseau joyeux qui monte et bat de l'aile
Sur un arbre flétri.

Ses mains qu'il faut presser avec mille tendresses
Sont pleines de jouets et pleines de caresses.
Baisez ses cheveux blancs, diadème béni;
Qu'il souffle un peu d'amour dans ses chemins arides
Un seul baiser d'enfant fait oublier vingt rides
A son front rajeuni!

Anaïs SEGALAS.



Mes petits-enfants m'écrivent



Elie, Man.
Chère Mère-Grand,
J'ai 8 ans. Je suis dans le grade II. Il y a 24 élèves dans l'école.
Votre petite-fille,
Eva BOUCHARD.

★ ★ ★

Elie, Man.
Chère Mère-Grand,
J'ai 9 ans; je suis dans le grade III. Je vais à la messe tous les jours.
Votre petite-fille,
Vernette AQUIN.

★ ★ ★

Elie, Man.
Chère Mère-Grand,
Ma fête est le 25 novembre. J'aime bien aller à l'école. M. l'abbé Couture est venu nous voir; il nous a parlé de la Caisse Populaire et de la Croisade.
Votre petite amie,
Rolande DESILETS.

★ ★ ★

Elie, Man.
Chère Mère-Grand,
Chère Mère-Grand,
Ma petite soeur a été à l'hôpital; elle va y retourner le 9 février. On est 7 dans notre famille.
Je vous envoie un gros bec.
De votre petite-fille,
June ROY.

★ ★ ★

Elie, Man.
Chère Mère-Grand,
Le petit bébé chez nous a 6 mois. Il s'appelle Alfred.
M. le curé est malade: il est parti se reposer.
Votre petite-fille,
Gisèle HOUDE.

★ ★ ★

Elie, Man.
Je suis dans le grade II; j'ai 8 ans. On est 12 dans notre famille.
Votre petite-fille,
Stella BERNARDIN.

★ ★ ★

Elie, Man.
Chère Mère-Grand,
Je vous écris pour vous faire plaisir.
J'ai été 4 semaines au lit. Notre maîtresse s'est cassé la jambe cet été et elle ne vient pas à l'école. Je suis dans le grade III.
Votre petit garçon,
Maurice SENECAL.

★ ★ ★

Laventure, Sask.
Chère Mère-Grand,
C'est la deuxième fois que je vous écris.
Je vais à l'école Laventure. Je suis dans le grade VI pour le français et IV pour l'anglais. Nous sommes 23 élèves dans notre école. Notre maîtresse s'appelle Mlle Thérèse Paulièvre.
J'ai 11 ans; ma fête est le 25 mars.
Votre petit garçon,
Wilfrid TURGEON.

★ ★ ★

Laventure, Sask.
Chère Mère-Grand,
Je vous ai déjà écrit, mais il y a longtemps.
Je vais à l'école et j'ai deux petits frères et une petite soeur qui vont à l'école aussi. J'ai deux grandes soeurs et un grand frère.
Une petite-fille qui vous aime,
Thérèse TURGEON.

★ ★ ★

Mariapolis, Man.
Chère Mère-Grand,
C'est la première fois cette année que je vous écris. Comment êtes-vous? Je suis bien. Pendant les vacances de Noël nous avons eu beaucoup de plaisir.
J'ai 12 ans et je suis dans le grade VI. Je vais à l'école avec mon petit frère, Edouard, et ma petite soeur, Yvonne. La fête d'Yvonne sera le 22 novembre et celle d'Edouard le 23 avril.
Notre maîtresse s'appelle Mme Deprost et je l'aime bien.
De votre petite-fille,
Simone LECOCQ.

★ ★ ★

Laurier, Man.
Chère Mère-Grand,
Je trouve votre page si intéressante qu'aujourd'hui je me décide de vous écrire pour la première fois.
A chaque semaine je lis toujours le "Coin des Jeunes". A notre école nous contribuons tous pour la Sainte-Enfance et le "Sou de l'Ecolier".
Voici mon portrait: Je suis une petite fille de 11 ans; j'ai les cheveux rouge-brun (s'il y a une telle couleur). J'ai le nez un peu écrasé, et j'ai l'air un peu malin.
Avant de vous quitter, chère Mère-Grand, j'aimerais que vous m'envoyiez votre portrait pour voir si vous êtes aussi "grande" que votre nom l'indique.
D'une petite curieuse,
Marie BONIN.

★ ★ ★

Barrier Lake, Sask.
Chère Mère-Grand,
C'est un grand plaisir pour moi de venir vous écrire une petite lettre.
J'ai 12 ans et je suis dans le grade VI. Nous sommes 9 dans notre famille: 4 garçons et 5 filles.
Je vous souhaite une bonne et heureuse année, santé, longue vie et bonheur. J'espère bien que vous n'êtes pas malade.
Je vais à l'école de Barrier Lake. Notre maîtresse s'appelle Mlle Anderson. Je vais à l'école avec ma petite soeur qui a 10 ans et mon petit frère qui a 8 ans.
Une qui pense à vous,
Yvonne PREVOST.



★ ★ ★

Otterburne, Man.
Chère Mère-Grand,
Notre maîtresse nous lit le "Coin des Jeunes" toutes les semaines.
J'ai un petit frère qui vient à l'école avec moi; il s'appelle Louis.
Bonjour et bonne santé.
Eveline SIMARD.

★ ★ ★

Otterburne, Man.
Chère Mère-Grand,
Je suis heureux de vous écrire. J'ai eu 8 ans le 28 octobre et je suis dans le grade III. Nous sommes 11 élèves dans notre grade.
Gérald GOBEIL.

★ ★ ★

Otterburne, Man.
Chère Mère-Grand,
J'ai 8 ans; je suis dans le grade III. J'ai 3 soeurs et 2 frères. On est 14 garçons et 11 filles à notre école.
Votre petit garçon,
Gilbert DESROSIERS.

★ ★ ★

Otterburne, Man.
Chère Mère-Grand,
J'ai 9 ans et je vais avoir 10 ans le 23 février. Notre maîtresse s'appelle Mlle Hélène Joyal.
J'ai un grand frère dans l'aviation et une grande soeur qui va au couvent.
Un petit Canadien français,
Noël BERARD.



Otterburne, Man.
Chère Mère-Grand,
Mon papa me voyage soir et matin avec notre belle petite jument rouge: elle s'appelle "Queen". J'ai un beau petit chien brun et blanc et une vieille chatte grise.
Fernand AUDET.

★ ★ ★

Otterburne, Man.
Chère Mère-Grand,
Maman est malade à l'hôpital depuis le 2 janvier. Nous sommes seuls à la maison: la plus vieille a 16 ans. Ça lui fait bien de l'ouvrage. Mes occupations sont de rentrer le bois et de faire le train.
Votre petit garçon,
Raymond CARRIERE.

★ ★ ★

Otterburne, Man.
Chère Mère-Grand,
J'ai un grand frère dans l'aviation. Ma grande soeur Eveline est maintenant à Prince Rupert. Elle travaille dans un bureau de poste.
Votre petit garçon,
Paul GENEST.

★ ★ ★

Otterburne, Man.
Chère Mère-Grand,
Nous sommes 6 dans notre famille et 3 qui allons à l'école. J'ai un beau chien: il s'appelle "Pop". Mon frère apprend la guitare et moi je commence à l'apprendre aussi.
Votre petit garçon,
Achille SALTEL.

★ ★ ★

Otterburne, Man.
Chère Mère-Grand,
Je vais à l'école et je suis dans le grade III. Après la classe, je glisse sur ma glissade ou je patine sur la rivière.
Votre petit garçon,
Emile TURENNE.

Parlons bien!

Il faut que j'aille me changer de vêtements	Il faut que [illegible] de vêtements.
Joue-nous donc de la musique	Fais-nous [illegible] musique.
I a pris le trouble de toute laver ça	Il s'est donné la peine de laver tout cela.
C'est plate icite	C'est ennuyant ici.
Mon capot de poil est tout usé	Mon paletot de fourrure est tout usé.
Ils sont "tie"	Ils sont égaux (ou ex aequo).
Qu'ei donc slow!	Qu'elle est donc lente!



Otterburne, Man.
Chère Mère-Grand,
Je suis dans le grade III. J'ai eu un livre d'aéroplane pour Noël. J'ai un chien: je le nomme "Boso".
Votre petit garçon,
Léonel LEVESQUE.

★ ★ ★

Otterburne, Man.
Chère Mère-Grand,
Je vous écris pour la deuxième fois. Nous sommes deux dans le grade IV. Je vais avoir 10 ans le 6 février.
Nous espérons lire quelques-unes de nos lettres sur **La Liberté et le Patriote.**
Gisèle LEVESQUE.

★ ★ ★

Otterburne, Man.
Chère Mère-Grand,
Une petite fille d'Otterburne vient vous dire bonjour. J'ai 8 ans; je suis dans le grade III. J'aime bien aller à l'école. Ma maîtresse s'appelle Mlle Joyal. Nous avons bien du plaisir à jouer dans la neige.
Léonne BELLERIVE.

★ ★ ★

Otterburne, Man.
Chère Mère-Grand,
Je suis dans le grade III. J'ai 9 ans. Au mois de décembre, je suis arrivé le cinquième.
Votre petit garçon,
Raymond BELLERIVE.

★ ★ ★

St-Laurent, Man.
Chère Mère-Grand,
Je viens quelques instants causer avec vous. Dans notre classe nous avons une grande carte de la Sainte-Enfance et sur cette carte il y a 25 marches. Quand un élève a donné 25 sous il est rendu à la 25ème marche et il est le parrain ou la marraine d'un petit Chinois. Il y a sept élèves de notre classe qui sont parrains ou marraines d'un petit Chinois. Moi aussi j'ai donné 25 sous et je suis très fière d'avoir une petite Chinoise pour filleule. Je l'appelle Jacqueline. Est-ce que vous trouvez que c'est un bon nom pour une petite Chinoise, Mère-Grand? A la fin du mois de juin, quand l'école finira, notre maîtresse enverra toutes les cartes des élèves qui ont acheté un petit Chinois en Chine et un prêtre les baptisera et leur donnera le nom que nous avons choisi.
Je termine en vous souhaitant une bonne et heureuse année.
Irma CHARTRAND.

★ ★ ★

St-Laurent, Man.
Chère Mère-Grand,
C'est la première fois que je vous écris. J'ai eu 11 ans le 12 décembre et je suis dans le grade V avec ma soeur, Armande. Nous sommes 32 élèves dans notre classe. J'aime ça quand le mardi arrive parce qu'il y a de la couture, et à 3 heures on dessine. Je suis une petite Croisée.
Mon papa est bien loin de nous. Il est à Hong Kong. Nous n'avons pas eu de nouvelles de lui depuis le mois d'août 1942. Ça fait 3 ans qu'on ne l'a pas vu.
Au revoir, chère Mère-Grand,
Aline BOYER.

★ ★ ★

St-Laurent, Man.
Chère Mère-Grand,
Je vous écris pour vous donner des nouvelles de St-Laurent.
Je suis dans le grade VI; j'ai 11 ans. Ma fête tombe le 16 septembre. Mon père est un boucher. Nous sommes 8 dans notre famille: 5 garçons et 3 filles.
J'ai passé de bonnes vacances; j'ai été visiter mes amies et j'ai eu bien du plaisir.
Au revoir.
Marceline LAUZON.

★ ★ ★

St-Laurent, Man.
Chère Mère-Grand,
Le 23 décembre nous avons fait une séance à l'école. Chaque enfant reçut un sac de bonbons, des pistaches et de l'argent, comme cadeau. Moi j'ai eu $1.60
Il y a 7 élèves dans notre classe qui ont acheté des petits Chinois.
Au revoir.
D'une élève qui vous aime,
Laurette COUTU.

★ ★ ★

St-Labre, Man.
Chère Mère-Grand,
Je ne suis pas allée à l'école la semaine passée parce que mes deux grandes soeurs étaient malades et il fallait que j'aide maman et j'avais deux frères qui étaient malades.
Je suis allée à l'hôpital l'été passé, pour un empoisonnement à la main. Ma soeur s'est fait opérer pour l'appendicite et elle est restée longtemps à l'hôpital.
J'espère que vous allez bien. Le contraire chagrinerait vos nombreux petits-enfants.
Gabrielle GERARDY.

★ ★ ★

St-Labre, Man.
Chère Mère-Grand,
Nous avons fait des cartes de Noël. Nous les avons vendues 10 sous chacune, et nous avons fait $12.00. Comme nous avions peu de livres français nous en avons acheté 50.
Les élèves ont fait le sacrifice de leurs cadeaux de Noël. Ils ont donné $25.00 pour la construction du couvent.
Je demande au bon Dieu que l'année de 1944 soit une année de bénédiction pour notre chère Mère-Grand.
Une petite-fille affectueuse,
Solange POIRON.

★ ★ ★

St-Labre, Man.
Chère Mère-Grand,
Ce printemps nous allons déménager à St-Boniface.
Aujourd'hui nous avons eu une leçon sur le sacrement de mariage. C'est qu'il faut être sérieux pour bien s'y préparer.
L'an prochain j'irai probablement au collège; je m'y prépare de mon mieux. Je n'oublierai tout de même pas ma petite école de St-Labre où j'ai passé de beaux jours.
Un de vos petits garçons,
Norbert BEAULIEU.



St-Labre, Man.
Chère Mère-Grand,
Depuis notre retour des vacances nous lisons de beaux volumes français achetés avec le produit de nos cartes de Noël.
Lundi dernier nous avons eu la première messe dans la chapelle du couvent. Elle fut chantée pour les bienfaiteurs.
Une de vos petites-filles,
Marguerite GISIGER.

★ ★ ★

St-Labre, Man.
Chère Mère-Grand,
J'aime beaucoup lire le "Coin des Jeunes". Il faut que je fasse ma part en envoyant moi aussi une petite lettre afin de donner du plaisir à d'autres de vos petits-enfants.
Nous apprenons à épargner nos sous. Plusieurs piastres sont entrées dans la Caisse Populaire depuis le mois de septembre.
Une petite-fille qui vous aime,
Alexandrine GRENIER.

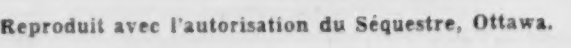
★ ★ ★

St-Labre, Man.
Chère Mère-Grand,
Je suis heureuse de vous écrire pour vous donner de mes nouvelles.
Nous avons fait des cartes de Noël. Soeur Supérieure a acheté des beaux volumes français. Vous ne pouvez croire comment nous aimons ça lire.
Une petite-fille aimante,
Mona GENDRON.

★ ★ ★

St-Labre, Man.
Chère Mère-Grand,
J'aime bien lire le "Coin des Jeunes", surtout ce que vous écrivez.
Le bon Dieu m'a récompensé à Noël, car j'ai eu plusieurs cadeaux; mais chez nous la tradition est que les cadeaux soient distribués au jour de l'An. Ce fut un plaisir de voir l'amas qu'il y avait au bas de l'arbre, et ça faisait plaisir de voir mes petites nièces s'extasier devant les poupées. Le 1er janvier est un jour de réjouissances, car toute la famille se réunit; c'est aussi un jour de vacarme, car j'ai dix nièces et neveux.
Nous avons fabriqué des cartes de Noël; le produit de la vente fut employé pour nous procurer des livres français. Ils sont tellement intéressants que je passe mes récréations à lire.
De votre petite-fille,
Thérèse ANDRE.

Le professeur NIMBUS









La Journée de l'Association d'Education à St-Boniface

Institutions religieuses

Percepteur—J.-A. Marion.
$100.00 — RR. SS. de Jésus-Marie.
$50.00—RR. PP. Oblats.
$25.00—Hôpital de St-Boniface.
$20.00—Collège de St-Boniface, RR. FF. de Marie.
$15.00—S. Exc. Mgr G. Cabana, M. l'abbé Lavoie, Maison Provinciale des RR. SS. Grises, RR. SS. Oblates.
$10.00 — Mgr W.-L. Jubinville, Hospice Taché, RR. SS. du Précieux-Sang.
$5.00—M. l'abbé A. D'Eschambault, R. P. Pierre, M. l'abbé D. Lamy, M. l'abbé L. Primeau, M. l'abbé A. Couture, M. l'abbé A. Decosse, M. l'abbé A. Fortin.
$3.00—M. l'abbé S. Gauvin.
$2.00 — M. l'abbé J. Robert, Mlle M.-J. Beaupré, A. Mousseau.
$1.00 — S. Exc. Mgr A. Béliveau, M. l'abbé L. Turcot, M. l'abbé L. Morin.
TOTAL—$352.00.

Rue Ritchot

Percepteurs — J.-A. Rocan, L. Chaput, J. Van Raes.
$4.00—Joseph Vermander.
$2.00 — Mlle Ant. Baril, Mme Z. Brabant, H. Painchaud.
$1.00—Mlle M.-J. Baril, Mlle L. Baril, Mlle Cécile Lambert, Mme A. Prénovault, Mme Ovila Robert, Mme J.-B. Lavoie, famille Muller, E. Lambert, U. Lambert, V. Achaire, J.-A. Rocan, J. Guilbault, F. Jodoin, J. Lalonde, M. Achet, R. Lambert, A. Royal, H. Roy, J. St-Hilaire, J.-L. Magnan, G. Charette, J. R. Empson, A. Lavallée, J.-T. Baril.
$0.50—F. Achet, Alp. Robert, J. Robitaille, N. Senez, H. Delorme, J. Delorme, R. Adam, R. Fontaine, J. Robitaille, H. Laplume, W. Lalonde, M. Barnabé, R. Désilets, J. Johnson, R. Van Raes, E. Van Raes, P. Calvo, J.-N. Senez, H. Guertin, E. Fortin, C. Gagnon, Mlle I. Barnabé, Mlle I. Lambert, Mlle L. Guilbault, Mlle E. Dandenault, Mlle A. Dandenault, Mme A.-N. Brodeur, Mlle Jos. Lambert.
$0.25 — Mlle Irène Barnabé, Mlle A. Désilets, Mlle O. Lavallée, Mme N. Poirier, E. Beaulieu, M. Doiron, R. Doiron, Ed. Doiron, Emile Rémillard, C. Barnabé, E. Rougeau, J. Rheault, D. Gingras, D. Rheault, P. Lemaître.
TOTAL—$52.25.

Rue Langevin

Percepteurs — H. D'Eschambault, V. Decloux, P. Paul.
$5.00—Armand Pambrun.
$4.00—C. Dufault.
$2.00—G. Bibeau, Mme R. de Lima Beauchemin, Mlle M. Beaupré.
$1.00 — Mme Merinsky, Mme Carbotte, Mlle D. Gaudette, Mme W. Jacques, Mme N. Jacques, Mme J. Dupras, Mme C.-E. Gaudette, Mme D. Laplume, Mme Y. Bélanger, F. Langevin, A. Bibeau, L. Bibeau, W. Goebel, F. Mahé, H. Lévêque, Mlle A. Leclerc, L. Pelletier, T. Grouette, A. Marigny, I. Landry, A. Mathurin, W. Tétrault, A. Mousseau, Ab. Mousseau, A. Champagne.
$0.50—Mme J. McNab, Mme A. Ethier, Mme J.-B. Laurin, Mme G. Duseigne, Mlle V. Allesia, Mlle M. Mahé, Mlle T. Lévêque, J. Mahé, B. Brisebois, L. Moquin, A. Langevin, P. Choquette, A.-L. Daoust, N. Bouchard, E. Savoie, N. Decloux, R. Lévêque, O. Moquin, J.-O. Lambert, D. Arcand, R. Péloquin, J.-B. Lavallée, O. Voyer, A. Provencher, G. Ethier, V. Navog, J.-A. Beaulieu, J. Allesia, R. Lafrenière, R. Bernier.
$0.25—A. Mondor, M. Pierson, A. Girardin, Mlle Léa Champagne, Mlle A. Mousseau, Adélard Léger.
$0.10—E. Provencher.
TOTAL—$56.85.

Rue St-Joseph

Percepteurs — R. Couture, L. Carbotte.
$7.00—E. Létienne.
$2.00—Marius Benoist.
$1.00—Mlle J. Dumas, Mme Y. Rosia, J. Chaput, J. Hamelin.
$0.50 — E. Lafrenière, A. Dumont, P. Lachance, M. Bourgeois.
$0.25—E. Chamberland.
TOTAL—$15.25.

Rue Masson

Percepteur—C. Huot.
$10.00—Mme Gareau.
$5.00—H. Poirier.
$3.00—R. Couture, A. Huot, famille Poitras.
$2.00 — Mlle M.-J. Bérubé, J. Asselin, W. Raymond, H. Benoist, H. Lane.
$1.00 — N. Prud'homme, M. Prud'homme, Mme J. Forstal, Mme E. Painchaud, F. Simons, A. Benoit, Mlle E. Dubuc, Mlle J. Poirier, Mlle G. Poirier, Mlle A. Poirier, Mlle A. Landry, G.-H. Bérubé, J. Bérubé, Mme I. Lavoie, Mme A. Landry, J. Schimnowski, D. Pelland, J.-B. Roy.
$0.50—Mme J.-B. Lévesque, J.-D. Leblanc, J. Pelland, K. Béchard, C. Dussault.
$0.35—C. Pélissier.
$0.25—J.-B. Laurence.
TOTAL—$55.10.

Boulevard Dollard

Percepteur—G. Chavanne.
$5.00—Dr L.-D. Collin, E. Gagnon.
$2.00—J.-H. Daignault, A. Vermander, J.-A. Desjardins.
$1.00—Mme A. Dufault, Mme I. Nadeau, Mme A. Proteau, Mlle P. Desjardins, Mlle A. Dufault, D. Toupin, C.-P. Lafrenière, A. Chénier, A. Soulier, G. Arnaud, P. Auger, P. Desrosiers, W. Adam, G. Chavanne, Mlle J. Chavanne.
$0.80—G. Miron.
$0.50—Mme Anna Grandmont, Mlle B.-L. Lafrenière, Mlle A. Lafrenière, E. Le Nabat, A. Fontaine, J. Gauthier.
$0.45—Mme Armand Viau.
$0.25—G. Salignat, J. Mousseau, A. Dufault, M. Muloin.
TOTAL—$36.25.

Rue Dumoulin

Percepteurs—P. Hébert, A. Auger, O. Pelletier, H. Lane.
$5.00—J.-A. Marion, H. Constant.
$3.00—J. Couture.
$2.50—A. La Rivière.
$2.00—L. Trudeau, H. Boisselle, A. Marion, A. Guyon, R. Bernier.
$1.00 — Mme Proulx, Mlle C. Grégoire, F.-X. Gosselin, A. Pambrun, J. Rémillard, R. Bessette, G. Turenne, J. Cadieux, L. Rémillard, G. La Rivière, J. Ducharme, R. Stanners, L.-A. Joyal, M. Trudeau, B. Trudeau, F. Van Belleghem, L.-A.-C. La Rivière, J.-B. Lavery, J. Bibeau, Mme Dumouchel, Mlle C. Girouard, Mlles E. et A. La Rivière, A. Auger, P. Auger, C. Senez, J. Prescott, A. Paquin, W. Anderson, R. Mager.
$0.75—A. Guilbert.
$0.50—J.-A. Poirier, W. Brown, E. Prieur, E. Laramée, J. Laforme, H. Backlend, Alf. Ducharme, N. Jobin, A. Couture, G. Bernardin, Mlle F. Trudeau, J.-A. Savignac, E.-A. Vermette, A. Fontaine, J. Mager, A. Rowan, Léo Desautels, P. Hébert, Mme Dollard Bélanger.
$0.40—Mme Clarkson.
$0.30—D. Lemire.
$0.25—A. Clément, J. Lieneart, A. Loiselle, N. Leclair, F. Bérubé, Mlle L. Loiselle, Mlle Agnès Loiselle, A. Asselin, Mme A.-J. Tissot, C.-A. Lambert, E. Delorme, A. Desautels, V. De Gagné.
TOTAL—$68.70.

Rues Valade, Jeanne d'Arc, etc.

Percepteur—W. Langevin.
$5.00—H. D'Eschambault.
$1.00—Mlle Ant. Robert, Mme A. Tétrault, Mme P. Béliveau, Mme E.-L. Ledoux, A. Larocque, C. Viel, I. Langevin, W. Langevin, P.-H. Buote, M. Sabourin, Mlle R. Sabourin, J. Rodrigue, J.-A. Bourque.
$0.50—Mlle D. Cyr, Mme M. Keenan.
$0.25—S. Denning.
TOTAL—$19.25.

Rue Hamel

Percepteur—R. Péloquin.
$5.00—Siméon Dussault.
$3.00—J.-C. Fournier.
$2.00—Mlle Y. Gendron, F. André, P. Blanchette.
$1.00—Mlle L. Dussault, P.-A. Frossais, F.-X. Paillé, P. Raimbault, R. Corbeil, A. Guilbault, L. Savoie, A. Marcoux.
$0.50—Mme E. Gardener, Mlle H. Bodin, B. Johnson, A. Therrien, M. Pelletier, A. Lane.
$0.25—G. Kavanagh, J. Morin, A. Roy.
TOTAL—$25.75.

Rue Marion

Percepteur—E. Schwartz.
$10.00—P. Coutu, E. Schwartz.
$1.00 — P. Lévesque, Mlle J. Schwartz, Mlle L. Schwartz.
$0.50—Mme D. Bérard, Mme V. Ramachers, Mlle D. Laferrière, R. Boisjoli, E. Carrière, E. Neveu.
$0.25—P. Larivière, A. Laporte, P. Ducharme, Mlle L. Larivière.
TOTAL—$27.00.

Rue Berry

Percepteurs—J. Bouchard, Léo Collette.
$1.00—P. Miron, R. Picard, J. Rouillard, J.-E. Piédalue.
$0.50—Mlle D. Marion, Mlle J. Rouillard, Mme C. Ouellette, P.-L. Bergeron, W.-J. Thibeault, G. Gobeil, E. Gobeil, D. Parent, C. Marion, C. Ouellette, anonyme, L. Olivier, A. Ouellette, G. Vandal, M. Auger, Ant. Painchaud.
$0.45—Mme Pelletier.
$0.30—Mlle I. Délincourt.
$0.25 — D. Carleton, A. Fabas, A. Gobeil, J. Vulliez, P. De Gagné, J. Allard, M. Carpentier, A. Rheault, L. Desmarais, Mlle S. Bergeron, Mlle G. Bergeron, Mlle L. Rheault, J. Ayotte, P. Laferté.
$0.15 — Mlle A.-M. Lajoie, P. Lajoie.
TOTAL—$16.55.

Avenue Taché

Percepteur—Aug. Mahé.
$2.00—M. Ledoyen.
$1.00—Mme E. Guay, M. Roy, T. Legros, J.-U. Savoie, G. Chauvière, L. Toupin.
$0.75—Mme R. Brodeur.
$0.50—Mme R. Chauvière, M. H. Cormier.
$0.25—Mme A. Paul, Mme C. Laporte, A. Mahé, anonyme.
TOTAL—$11.25.

Rue St-Jean-Baptiste

Percepteurs—R. Roy, R. Senez, J. Chaput, C. Prud'homme, Dr Séguin, J. Mahé.
$10.00—M. le juge L.-P. Roy, L. Bétournay.
$5.00—C. Prud'homme.
$3.00—Roméo Pelletier.
$2.00—N. Bernier, Dr Séguin, A. Savoie, J.-B. Leclerc, G. Brunet, J.-M. Montagnon, J. Lavallée.
$1.50—Famille R. Rey.
$1.00—F. Deegan, J. et G. Desrosiers, A. Chaput, J. Boux, J.-F. Boux, A. Lambert, G.-F. Blanc, P. Huot, P. Chabalier, P. Brunet, Mme V. Guay, Mme E. Couture, Mlle M. Couture, Mlle A. Bochard, O. Bellavance, L. Bochard, H. Lévêque, M. Emond, E. Larivière, C. Daoust, Mlle L. Guyot, O. Dease, I. Villeneuve, E. Turenne, M. Lavallée, P. Lavallée, J.-C. Mouard, V. Muller, J. Grégoire, A. Meunier, E. Ritchot, E. Chouinard, E. Lévesque, R. Pelletier, René Rémillard, C. Delmarque, Mme E.-J.-A. Poulain, P. Roy, L. Giasson.
$1.00—C. Delmarque, R. Blanchette, P. Toussaint, W. Paquin, A. Lacroix, A. Ferland, J. Constant.
$0.75—G. Verhaeghe.
$0.50 — E. Hébert, B. Cyr, H. Gendron, L. Pelletier, Mme G. Hudon, Mlle C. Carignan, J.-F. Alary, Mlle A. Boisselle, R. Decuypere, E. Beaudette, A. Bouvier, Mme E. Martel, Mlle J. Martel, Mlle D. Guyot, J. Bouchard, F. Muller, Mme Daoust, G. Logan, R. Lavallée, W. Cassell, G. Raiche, F. Boisselle, M. Normandeau, E. Landry, Mlle M. Moreau, Mme J. Giasson, Mme S. Despins, R. Dornez.
$0.25 — G. Turenne, E. Votto, Mme Alex. Boily, E. Rémillard, E. Fredette, A. Péloquin, B. Morin, A. Chalidon.
TOTAL—$106.25.

Avenue Provencher

Percepteurs — MM. Hébert et A.-J.-H. Dubuc.
$25.00—Canadiens de Naissance.
$12.00—S. H. le juge Bernier.
$5.00—Dr R. Létienne, J. Préfontaine, J.-H. Baudry, M. le magistrat H. Lacerte.
$2.30—Louis Lévêque.
$2.00—J.-P. Tremblay, N. Dauphinais, A.-J.-H. Dubuc, Provencher Food Store.
$1.00—J.-H. Bouchard, M. Gydé, W.-E. Ducharme, G. Giguère, Mlle Plourde, E. Fontaine, Mme T. Gagnon, F. Savoie, E. Couture, C. Dubuc, F. Deniset, O. Fontaine, E. Collette, J. Fourneaux, T. Lonergan.
$1.50—Mme Gratia Fortin.
$0.75—Mlle J. Morin, L. Laplante.
$0.50—Mme M. Pion, Mlle R. Tessier, T. Couture, A. Jacques, J. Broda, J.-B. Jacques, F. Constant, P. Ayotte, J.-A. Berthelette, L. Laplante, Mlle A. Lamy, S. Leclerc, L. Bourdon, Mme F. Tremblay, U. Rémillard, Mlle R. Bourdon.
$0.25—D. Couture, W. Hérie, C. Tétreault, J.-B. Berthelette, R. Laplante, Mme A. Bernard, O. Laplante, O. Gosselin, D. Berthelette, L. Berthelette, Mlle M. Berthelette.
TOTAL—$96.05.

Rue La Vérendrye

Percepteurs—G. Prénovault, L. Rémillard.
$5.00—J. C. Davis, J.-B. André.
$1.50—J.-B. Lafrance.
$1.00 — J. Arpin, L. Tétrault, Brabant Frères.
$0.50—O. Desrochers, W. Lohr, P.-A. Laurendeau, P. Marion, L. Grimard, A. Gougeon, C. Bohémier.
$0.35—E. Perreault.
$0.25—E. Brodeur, M. Pierson, A. Nolin, Mlle L. Bouchard.
TOTAL—$19.35.

Rue du Collège

Percepteur—G. Prénovault.
$5.00—N. Suarez.
TOTAL—$5.00.

Avenue Cathédrale

Percepteurs—R. Guay, L. Pelletier.
$2.00—J. Demers.
$1.00—R. André, A. Fontaine, A. Dubé, D. Frappier, R. Guay, A. Guay.
$0.50—J. Tanguay, P. Demontigny, O. Temarbre.
$0.25 — A. Bérard, F. Savoie, Mme H. Laurin.
TOTAL—$10.25.

Rue Des Meurons

Percepteurs — P. St-Onge, O. Lacerte, C.-A. Aubert.
$2.00—J. Gauthier, R. Gauthier, O. Pelletier, Mlle C. Gauthier.
$1.00—F. Beaulieu, O. Morissette, H. Létourneau, Mlle T. Gauthier, J.-A. Blain, H. Couture, L.-E. Bourrier, L. Gagnon, C.-A. Aubert, V. Masson.
$0.50—A. Desrochers, A. Maire, O. Lacerte, A. Laurence, J. Grenier, L. Grenier, A. Champagne, E. Fredette, J. Dacquay, C. Guenette, R. Gauthier, A. Leclerc, M. Ludwichincki, H. Duyvejonck, Mlle E. Pelletier, Mme J. Pascal, Mlle J. Maire, Mlle Lucille Lacerte, P. Aubert, B. Aubert.
$0.25—G. Congram, R. Carlton, A. Paillé.
TOTAL—$28.75.

Rue Notre-Dame

Percepteurs—J.-C. Turenne, L. Rey, H. Dubé.
$2.00—L. Carbotte.
$1.00—H.-J. Dubé, W. Young, J.-J. Toussaint, G. Decloux, F. Walsh, J. Turenne, A. Michon, V. Audette, J. Le Gouarguer, E. Sigouin, G. Lévesque, J.-E. Côté, M. Bourgeois, L. Rey, Mme E. Morin.
$0.50—Jos. Turenne, A. Hogue, F. Lenoir, Mlle P. Simon, A. Trudeau, A. Gagnon, L. Masson, V. Dease, D. Lamoureux, J. Desroches, F. Desourdis, Mme O. Desautels, L. Péloquin, G. Sarraillon, C. Levasseur, Mlle A. Sarraillon, R. Plante, L. Proulx, S. Jolicoeur, Mlle A. Jolicoeur, M. Létourneau, F. Théberge, H. Bellefeuille, W. St-Laurent, M. Volk.
$0.40—M. Hébert, A. Hébert.
$0.25—L. Junod, V. Gladin, A. Bellerive, L. Bouvier, Mme John McNab, J. Proulx, E. Français, A. Boisjoli, Mlle A. Hogue.
$0.20—G. Bouvier.
TOTAL—$32.75.

La Pointe

Percepteurs — E. Faucher, J. André.
$1.00 — Mlle A. Lapointe, W. Roy, A. Baril, E. Lanoix, I. Rondeau, A. Gagné, A. Leck, A. Rey, E. Faucher.
$0.50—A. Wreblowsk, R. Saurette, A. Perreault, A. Ratté, A. Brodeur, R. Bilodeau, R. Chamberland, F. Hébert, A. Fontaine, L. Lavallée, Mlle T. Lamirande.
$0.25—C.-E. Perlot, J. Ross, O. Fontaine, A. Chartier, A. Ballegeer, J.-M. Gagnon, L. Marshall, A. Ducharme, E. Normandeau, A. Ducharme, A. Joyal, R. Ayotte, A. Belisle, Mlle M. Rondeau, M. Perue, J. Drodowski.
TOTAL—$18.50.

Rue Bertrand

Percepteurs—M.-J. Pelletier, J. Beaulieu.
$3.00—E. Desautels.
$1.00—L. Boily, A. Lemoine, W. Plante, J.-B. Dumaine, O. Brodeur, E. Dufault, E. Soulodre, N. Rousseau, U. Phaneuf, B. Rousseau.
$0.50—N. Pelletier, J.-B. Châles, A. Millier, R. Bertrand, A. Doiron, A. Lévesque, R. Gervais, Mlle A. L'Heureux, Mme H. Rousseau, J. Lambert, Mme L. Vouriot, Mlle Alb. Dufault, Mme C. Doiron, A. Mireault, H. Ste-Marie, E. Labossière, L. Gauthier, W. Doiron, Mlle A. Martel, A. Desrochers, S. Johnson, A. Fontaine, J.-A. Allaire.
$0.35—G. Chaput.
$0.25 — V. Labelle, Mme E. Bourrier, A. Provost, N. Pelletier, A. Pelletier, L. Collette, J.-D. Leclerc, J. Dufault, H. Desrochers, H. Paul, E. Fontaine, L. Soulodre, Mlle E. Proulx.
$0.10—R. Aubé.
TOTAL—$28.20.

Rue Aulneau

Percepteurs — J. Beaulieu, J. Leblanc.
$5.00—Dr H. Guyot, N. Bougard.
$2.00—R. Dussault, J.-B. Lalonde, L. Roussin.
$1.00—Mme Corbeil, L. Aubin, Mme L.-E. Martel, Mlle M.-A. Lamarre, Mlle C. Pelletier, Mlle M.-L. Guyot, E. Pelletier, M. Purcell, A.-L. Monnin, A.-V. Monnin, Mme E. Grégoire, P. Gentes, Aug. Decloux, Mme A. Gauthier, P. Miron, J.-L. Carrière, Mme M.-L. Dussault, Mme Lescarbault, G. Houde, J.-E. Normandeau, J.-E. Beaulieu, O. Veronneau, C. Lanthier, Mlle C. Lanthier, L. Dorge.
$0.80—Edouard Gauthier.
$0.50—MM. A. Gognen, J.-H. Oulion, F. Cheramy, F. Lussier, O. St-Pierre, A. Goevearts, Mlle G. Kelly, Mme M. Beaulieu, Mme A. Filby, J. Leclerc, J. Warbeck, H. Savaria.
$0.25—O. Joubert, Mme J.-A. Choquette, A. Lebleu, J. St-Luc.
TOTAL—$48.80.

Rue de la Morénie

Percepteurs — J.-A. Grégoire, W. Adam, J.-B. Laflamme, H. Orieux, F. Beaulieu, Aug. Pichette.
$5.00—Mme Alf. Monnin.
$3.00—E. Toupin.
$2.00 — Mme J. Pelletier, A. Toupin, J.-B. Laflamme, H. Orieux, Mlles M. et F. Toupin, A. Despatis, G.-M. Taburet, Mme F.-X. Lavoie.
$1.00—Mme Louise Marius, T. Marius, D. Bélanger, Mlle D. Rocan, A. Rémillard, E. Péloquin, M. Rémillard, Mlle B. et Mme A. Laurin, Mlle A. Bérubé, P.-E. Bérubé, J.-B. Poitras, S. Fontaine, M. Leblanc, J. De Cruyenaere, A. Toupin, C. Royal, Mme I. Mondor, J. Masserey, E. Bernier, J. De Gagné, A. Grégoire.
$0.75—J.-H. Desautels.
$0.50 — Mlle A. Pelletier, W. Turgeon, G.-H. Auger, J. Bourbonnière, H. Brunet, A. Poirier, M. Pierson, R. Trottier, E. Heyser, W. Cadoreth, M. Pothier, J.-G. Marcoux, L. Allaire, Mme A. Fontaine, Mlle M. Toupin, Mlle C. Toupin, J. Ritchot, V. Châtain, H. Sicotte, Mlle F. Hébert, L. Hébert, M. Trudeau, G. Trudeau, J. L'Heureux, O. Marion, J. Ritchot, J. Van Buckenhout.
$0.25 — A. Marion, A. Paul, Mme Z. Savoie, Mme Beaulieu, Mlle L. De Gagné, Mlle Louise De Gagné.
$0.20—A. Prescott.
TOTAL—$60.95.

Rue Taché

Percepteur—Y. Rondeau.
$1.00—T. Hébert, H. Asselin.
$0.51—J.-A. Hébert.
$0.50—Mlle E. Lamarche, Mme D. Collin, Y. Rondeau, Z. Hébert, A. Desautels, David Marion, O. Fontaine.
$0.35—F. Desmarais.
$0.25—Mme S. Tardif, E. Vandal, J. Nolin, E. Mondor, J.-E. Lamarche, J. Lamarche, fils.
$0.10—Mme E. Plante, G. Mondor.
TOTAL—$8.06.

La Seine

Percepteur—G. Marcoux.
$2.00—P. Spénard.
$1.00—N. Gaudreau.
$0.50 — Mme C. Grouette, G. Marcoux, V. Dubois, A. Turenne, A. Saltel, F. Restiaux.
$0.30—A. Lagimodière, A. Gaudry.
$0.25—C. Genest, E. Daignault, A. Huppé, L. Bousquet.
TOTAL—$7.60.

Rue Traverse

Percepteur—L. Painchaud.
$1.00 — Mme A. Lavallée, L. Baudry, L.-H. Audet, L. Boissonnault, P. Gobeil.
$0.50 — J.-W. Désilets, M. Pelland, A. Dusablon.
$0.35—Mme Morin, Mlle I. Grégoire, Mme C. Gauthier.
$0.25—Mme E. Brisson, Mme D. Beaudet, A. Girard, P. Collette, G. Audet, M. Audet, Mlle A. Brisson.
TOTAL—$9.30.

Rue Horace

Percepteurs—P. Gagné, G. Pelletier.
$2.00—A. Lanthier.
$1.00—Mlle C. Legoff, Mme L. Legoff, Mme Z. Chevrier, M. et Mme A. Griveau, N. Delorme, A. Bourdon, A. Bissonnette.
$0.50—Mme A. St-Godard, A. Duhamel, A. Laforme, R. Crétain, A. Beauchamp, Henri Pambrun.
$0.25—A. Gaudet.
TOTAL—$12.25.

Rues Desautels et D'Eschambault

Percepteurs — F. St-Germain, G. Lavoie.
$5.00—F. St-Germain.
$2.00—Mlle M.-R. Beaulieu.
$1.00—J. Langelier, J.-A. Cusson, E. Fourneaux, F. Nys, R. Dubreuil, D. Valcourt, Mlle A. Bernier, A. Mireault, S. Rémillard.
$0.50 — Mlle Y. St-Onge, J. Prince, C. Thompson, J. T. Rowan, Mme F. Campeau, S. Genest, F. M. Nys, P. Courteau, J.-R Marion, P. Desautels, R. Mousseau, J. Fontaine, A. Duguay.
$0.25—L. Laurin, A. Mousseau, W. Lavallée, R. Blanchette, A. Hébert.
TOTAL—$23.75.

Liste supplémentaire

$2.00—Luc-André Couture.
$1.00—Aug. Piché.
$0.50—A. Bédard.
$0.25—Mlle A. Lalonde, A. Lalonde.
$6.89—Anonymes.
TOTAL—$10.89.

Grand total—$1,262.90.

GRANDE-CLAIRIERE

Percepteurs—L. Cancade et P. Bauche.
$4.00—M. l'abbé Roy.
$2.00—RR. SS. du Couvent, A. Martine.
$1.50—G. Boulanger.
$1.00—Mme R. Delaite, A. Boulanger, R. Bauche, P. Quenelle, G. Cancade, P. Cancade, L. Cancade, J. Delaite, L. Quenelle, E. Moreau, H. Martine, G. Boulanger, J. Rey, V. Astin, J. Bertholet, V. Bertholet, J. Lamouline, N. Isabey, H. Isabey, P. Bauche.
$0.50—Mme D. Vinck, P. Quenelle, V. Martine, C. Bodin, J. Quenelle, J. Lamouline, P. Hardy, H. Martin, H. Laberge.
$0.25—P. Toussaint, P. Lafontaine.
TOTAL—$34.50.

STE-ROSE DU LAC

(Liste supplémentaire)

Perceptrices—Mlles Y. Béasse, A. Loire et J. Labossière.
$2.00—RR. PP. Oblats, J. Dejeaux.
$1.00—N. Dufault, O. Archambault, J.-P. Granger, E. Béasse, Mme J.-M. Maguet, Mlle Yvette Béasse.
$0.50 — J. Lecomte, Mme H. Hemery.
$0.25—Mlle B. Didion, Mme Z. Bonin.
TOTAL—$60.15.

Le Coin du Collège de Saint-Boniface

Notes de la semaine

Non impedias musicam

L'orchestre de M. Benoist connait un essor magnifique. Le Collège lui fournira bientôt toute une floraison d'instrumentistes. Sont actuellement à la pratique: une bonne douzaine de violonistes, (du p'tit Denis au grand Saurette), des cornettistes, des flûtistes, et jusqu'au violoncelliste Ferland, qui veut joindre sa partie à l'orchestre familial. Aux heures libres, aux heures de pluie ou de fonte, les classes résonnent d'accords nouveaux, aux dissonances pour le moins "modernes"...

Notre Gaboury accomplit des tours de force à sa manière. En classe, il "saute" et passe en méthode; à ses heures libres, il s'initie à la touche de l'orgue et met la dernière main à un "andante cantabile" de sa composition.

Quelques amateurs de musique vocale, privilégiés, sont allés applaudir la troupe de l'Opéra San Carlo, à l'Auditorium. Ils se sont évadés de ce monde pour quelques heures, avec l'endiablée Carmen.

Ajoutez à cela que le P. Caron poursuit régulièrement son oeuvre, à la schola, — qu'un ou l'autre des professeurs se réserve de semaine en semaine, une petite demi-heure pour initier ses élèves à la connaissance des chefs-d'oeuvre de la musique, — que la récréation prépare pour sa veillée du samedi un concours musical d'amateurs, et l'on admettra que le Collège met en pratique la devise du saint et savant cardinal Bellarmin: *non impedias musicam*. (Ce qu'on traduit ordinairement par: *Tu favoriseras la musique*.)

Gouret et ballon-gouret

A la suggestion du Conseil des jeux, l'esprit du gouret s'est emparé de nos élèves à la récréation de 4 heures p.m. Il s'agissait de s'adapter aux conditions de temps et de climat: on joue sans patins, on échange la rondelle pour une balle-molle, on se grée (ou se "graye") d'un bâton quelconque, et la partie commence...

LE CHRONIQUEUR.

• • •

La partie de "ballon-gouret"

(Où les plus jeunes se montrent supérieurs aux plus vieux...)

Lundi soir! Ouverture de la Ligue de "ballon-gouret", successeur du gouret enchaîné par le trop doux temps. Les vieux surtout sont gais, car ils vont donner, par une partie enivrante, une leçon d'esprit sportif aux nouveaux.

Aussitôt quatre heures sonnées, Philos et Humanistes (Rhétorique et Belles-Lettres) s'élancent sur la glace fondante des patinoires, toutes brillantes du soleil couchant. Ils pratiquent un peu avant la partie, et jasent sans plus se soucier des spectateurs. Cinq minutes passent. Mais enfin, ne commencera-t-elle pas cette fameuse partie? Un sifflement aigu coupe court aux questions: "Au jeu!", crie l'arbitre, le "toujours là" Bernard!

Philos et Humanistes se ruent en masse sur la pauvre balle-molle, qui ne sait où se mettre ni quelle forme prendre sous cette pluie de coups de bâton. Tout à coup, elle voit un trou dans cette masse confuse, elle s'élance et d'un bond se trouve dans la neige imbibée d'eau, de l'autre côté de la bande. "Me voilà en sûreté, et j'aurai la paix maintenant", pense-t-elle. Mais non, une main vigoureuse l'empoigne et la rejette au milieu de la mêlée.

La partie est vraiment vivante Plusieurs joueurs sont pochés, d'autres saignent du nez, mais qu'importe, la partie va toujours grand train.

Les Humanistes ont déjà compté deux points. Ce qui excite beaucoup les Philos. Mais un troisième point, que compte, au risque de sa vie, "Charlie" Lagassé, jette les Philos dans une colère telle qu'ils veulent, à tout prix, éviter le blanchissage. Les voilà lancés comme des chevaux emballés, ils redoublent d'ardeur, frappent, sacrent, jurent, et font tous les temps imaginables. Cependant, rien n'y fait, les Humanistes, tout à fait calmes, ne font qu'exciter davantage, par leurs cris et par leurs coups, ces démons déchaînés qui s'acharnent sur la malheureuse balle toute meurtrie, étripée.

La cloche bientôt arrête cet acharnement, cette bousculade. Les Philos s'en prennent maintenant à la cloche qui les arrête, disent-ils, juste au moment où ils allaient faire un point. Mais au fond, ils sont bien contents, car ruisselants de sueur et à bout de souffle, ils n'en peuvent plus.

Guy DELAQUIS,
Méthode "B".

Le violoneux

Assis sur sa galerie, un ménétrier tire de son violon des notes graves. Les cheveux clairsemés, la barbe grisonnante, le dos courbé, notre violoneux s'abandonne tout entier aux sons charmeurs de son fidèle ami. L'archet vogue doucement sur les cordes usées, pendant que sa main gauche les touche avec justesse.

La musique se glisse dans son esprit comme dans un passage. Elle s'arrête devant une lourde porte, avec cette inscription "Souvenirs". La clef grince dans la serrure rouillée, la porte gémit sur ses gonds et éveille une chambre. Elle choisit sur une étagère un livre recouvert de peau de mouton, puis s'enfonce dans le fauteuil.

La scène s'ouvre dans une forêt. Un jeune gaillard, aux larges épaules, s'avance hardiment en sifflotant. Une hache brillante à la main, il inspecte les arbres. Frappe ici, frappe là; aucun ne répond aux vibrations de son âme. D'un bond, il traverse une haie, toise un géant et lui applique un coup du revers de sa cognée. Une note a répondu à l'appel de la hache. Un sourire s'espace sur les lèvres rouges. Un éclair cingle l'air et bientôt un autre goliath s'abat sous les gestes du bûcheron.

Ici, quatre pages manquent au livre.

... Dans un atelier, l'artisan ajuste une mince planche. Quelques jours plus tard, de sa main, il caresse un joli petit violon, qui reluit. Fixer les cordes: affaire d'un instant.

Aujourd'hui, dans sa grande chaise, notre violoneux rappelle aux cordes vieilles le temps, déjà lointain, où leurs âmes s'accordèrent.

Robert TURENNE,
Versification.

La fin du "U-570"

Le "Yorktown" coupait les vagues à une vitesse d'environ 27 noeuds. C'était un porte-avions américain pesant aux alentours de 20,000 tonnes et portant 80 avions. Il y en avait de plus gros dans la marine américaine, mais celui-ci portait le plus grand nombre d'avions. Tout au cours, nous l'appellerons le "York".

Les 80 avions comprenaient 36 chasseurs, 24 torpilleurs et 20 bombardiers légers. J'étais embarqué sur un chasseur du nom de "Douglas SBD-1". C'était un avion bien armé: 1 canon de 20 mm. et 6 mitrailleuses, et pourtant très léger.

Le 26 mars fut une de ces belles journées que nous avons souvent dans le sud du Pacifique. Le temps était pesant, lorsque soudain, la vigile repéra la présence d'un périscope appartenant à un sous-marin allemand.

Oui, c'était bien le U-570, pensai-je, commandé par un allemand du nom de Schultz, très populaire dans la division sous-marine du Troisième Reich. Sur sa tour d'observation, il y avait 6 petites coches, indiquant le nombre de navires coulés par ses torpilles et son canon de 3.5, comme en porte tous les submersibles, indiquait 4 navires marchands et 2 corvettes coulés.

Mais sur le "York", aucun avion n'était prêt à partir, et c'est alors que le submersible s'échappa.

Le 27 ainsi que le 28 mars se passèrent sans incidents. Le 29, je devais aller seul en patrouille. Bientôt, je dépassai le pont et j'étais libre dans l'espace. A peine sept milles plus loin, une écume surgit de l'eau. C'était notre fameux submersible qui venait à la surface, refaire sa provision d'air.

Des éclats d'obus et des balles sifflaient autour de moi et je me sentis bousculé dans mon petit aéroplane. Alors, je me mis en devoir de les éviter et en même temps à leur rendre leur monnaie.

Je plongeai, mon avion droit en ligne sur un canon 3.5, qui me nuisait, et, avec mes 6 mitrailleuses, je tuai tous les servants du canon.

D'en haut, on pouvait distinguer le capitaine sur la tour d'observation. Dans ma deuxième plongée, un de mes explosifs 40 mm. fit sauter la tour, ainsi qu'un vaillant capitaine, Schultz. Deux autres coups suffirent à couler le sous-marin renommé.

Revenu au porte-avions, entouré de félicitations, je demandai au capitaine de diriger le "York" vers l'endroit où étaient les quelques survivants.

Ceci mit fin au mystère du U-570, recherché depuis trois mois par la marine, avec succès.

Louis PREFONTAINE,
Eléments latins "B".

Maison Saint-Joseph d'Otterburne

Orphelinat agricole d'Otterburne

Afin que personne n'ose, en son ignorance, reprocher à la Maison St-Joseph et à d'autres institutions similaires, leur indifférence et leur négligence au sujet de la santé des élèves, parlons un peu du soin que l'on prend de l'état physique de nos enfants.

Eh bien! les parents l'ont constaté, tous nos élèves jouissent d'une bonne santé. Par-ci, par-là, un rhume, un oeil au beurre noir, une écorchure de jambes, une petite grippe, voir aussi des indigestions assez aiguës!... Mais ceux qui souffrent de ces derniers malaises achèvent d'épuiser en cachette les provisions que, par affection mal comprise, les parents ont glissé dans les sacs: "Pauv' petit, il faut qu'y mange."

Les inspections médicales et les traitements qu'une quarantaine d'entre nos élèves ont reçu à leurs yeux, à leurs dents, à leur gorge, à leurs oreilles, ont grandement amélioré l'état physique de nos élèves, et par le fait même contribué au succès de leurs études. Les travaux manuels et les jeux au grand air pur et sec du Manitoba ne sont pas un négligeable facteur de santé. L'hiver ne nous apporte pas toujours une telle quantité de neige que les sports variés des Laurentides aient chance de réussir dans la prairie. Il nous permet sûrement de patiner. Alors, patinons! Depuis le 14 novembre, tout notre monde patine. D'abord sur la Rivière-aux-Rats, puis sur notre patinoire dont les officiers de santé nous gratifient d'éloges fort encourageants. Cette patinoire nous coûte de notables sacrifices de temps, de travail et d'eau. Les gens des prairies savent le prix de l'eau en certaines régions. Nous sommes bien outillés pour tirer du fond de la terre un excellent breuvage, pourvu que les sécheresses d'automne ne succèdent pas trop fidèlement aux sécheresses de l'été.

Les sports d'hiver nous autorisent à suspendre les cours de gymnastique. Nous les reprendrons au printemps. Nous espérons bien tirer profit de l'entraînement de l'an dernier, et obtenir de plus brillants succès. Témérité, peut-être, car Son Excellence Mgr Cabana et la population tant d'Otterburne que de St-Pierre ne nous ont pas ménagé leurs félicitations, il y a un an.

• • •

"Le miracle de Fatima"

Le R. P. L.-P. Fafard, C.S.V., supérieur de notre Province de Montréal dont la Maison St-Joseph fait partie, nous écrivait en date du 14 janvier courant: "**Le miracle inouï de Fatima** se répand beaucoup. Je vous fais mes compliments de cette heureuse initiative."

La Librairie Létienne, rue Taché, St-Boniface, en a reçu quelques centaines d'exemplaires. Adressez-lui vos demandes, et vous bénéficierez sûrement du bon service de cette maison bien connue.

● NOTRE FEUILLETON

MIEUX QUE LE MARIAGE

par PIERRE L'ERMITE

NUMERO 6

Quel sera l'effondrement d'Hélène quand je lui dirai la douloureuse vérité!

Joël regarde devant lui...

Dans la clarté de la lune qui baigne, de plus en plus, sa chambre d'une lumière funèbre, il voit la jeune fille en larmes... ne comprenant pas... le suppliant de se reprendre... lui criant que c'est impossible!.. que c'est fou ce qu'il va faire là, pour une imagination sans lendemain!..

Elle, tout juste chrétienne, va se dresser en révoltée contre cette religion qui vient briser sa vie...

Joël la fixe, cette vision, comme pour s'entrainer, d'avance, à sa cruauté.

Mais elle est si déchirante qu'il se sent faiblir.

... Non, je ne puis pas faire cela!.. Je n'en ai plus le droit!.. Hélène compte sur moi... J'ai laissé, depuis des années, grandir cette confiance... Moralement, je suis engagé vis-à-vis d'elle...

... Sans doute!.. Mais, ceci, Dieu le sait... Et si, malgré cet engagement, il a bouleversé mon âme par son appel, c'est qu'il a le droit de le faire... c'est qu'il *veut* le faire...

Puis-je, moi, pauvre petit, avoir raison de Dieu très grand?

Et, pour l'aider à être courageux, revient à son esprit le souvenir d'un Evangile qu'il a lu bien souvent à la messe: *Celui qui aime son père, sa mère, sa femme... ses enfants, plus que moi, n'est pas digne de moi.*

Hélène n'est pas encore sa fiancée.

Et la décision s'approche, terrible en sa logique, invincible, pour lui, dans sa clarté.

Le jeune homme se lève.

— J'irai communier demain. Et je demanderai la force là où est la force...

Il prend alors une belle photographie de la jeune fille, faite il y a quelques mois, sur le tennis de Saint-Fargeau.

Hélène porte la toilette qu'il aime: une robe toute blanche, serrée à la taille par une ceinture rouge... Elle est coiffée à la grecque: ses cheveux noirs sont cerclés d'un ruban de soie rose.

Elle a mis cette toilette pour lui plaire; et, la raquette à la main, elle sourit à Joël, qui l'a priée de poser, pour conserver à jamais le souvenir de cette heure de joie et de juvénile amour.

Joël la regarde intensément, cette photographie.

Puis, il la remet sous la lampe de son bureau, en murmurant: "Pauvre Hélène!.. Pour toi, Joël est déjà mort."

XIII

Avant la rentrée, les deux familles se réunirent pour passer ensemble une dernière semaine dans la si aimée et reposante propriété de Saint-Fargeau.

On sentait déjà la venue de l'automne.

Le matin, le brouillard commençait à trainer ses voiles diamantés sur les prés.

La forêt de Fontainebleau, but ordinaire des promenades, devenait une splendeur de plus en plus magnifique.

Là, plus que partout ailleurs, la nature se parait pour mourir.

C'était un ruissellement d'or vert, d'or jaune, d'or pourpre.

Les fougères incendiaient la base des chênes.

Les vieux arbres semblaient être des ancêtres chenus émergeant au-dessus des frondaisons qui avaient grandi à leur ombre.

Les rochers du Cuvier-Châtillon prenaient, sous le soleil plus oblique, des allures de bêtes d'Apocalypse.

Et, sans sortir de la propriété, la Seine, qui la bordait, donnait, à certaines heures du soir, par le reflet des peupliers aux feuilles d'or, l'impression de brasser de la flamme dans ses profondeurs verdoyantes.

Joël continuait à sortir souvent avec Hélène. A bicyclette, ils suivaient la rive herbeuse qui côtoie l'immense parc du duc de Reggio, le joli petit village de Coudray, et s'en va jusqu'à Corbeil. Et ils revenaient par l'autre rive, en se faisant passer en barque à Morsang, devant le restaurant du *Vieux-Garçon*.

Mais, dans l'invisible, chacun sentait maintenant que quelque chose les séparait.

Un homme se défend mal contre une femme qui aime, et dont les antennes, d'avance, aspirent la vérité qu'on voudrait lui cacher encore.

Il avait beau s'observer, Joël n'était plus lui-même, précisément parce qu'il s'observait.

Il n'avait plus ces fusées de gaieté qui faisaient de lui un si joyeux compagnon de route... Il n'osait plus être autant le jeune homme aimable. Il cueillait encore des fleurs, mais il ne s'amusait plus à les piquer au corsage, ou dans les cheveux ondés de celle qu'il considérait jadis comme sa fiancée.

Il ne disait plus le charme qu'il éprouvait à voir Hélène essayer un nouveau chapeau, ou descendre de sa chambre avec une de ces toilettes claires d'été ou de demi-saison, si seyante à une jeune fille de dix-sept ans...

Il ne lui prenait plus gentiment la main, sous le prétexte d'admirer, une fois de plus, une certaine perle dont l'orient était comme une caresse des yeux.

Hélène sentait douloureusement la disparition de ces jolis gestes, qui sont à l'amour ce que la fleur naissante est à la plante... ce que l'aurore est à la belle journée qui va venir.

Pendant une partie de tennis, la ceinture de sa blouse se détacha, et comme Joël la ramassait, la jeune fille le regarda, étonnée.

— Tiens..., aujourd'hui, vous *osez...?*

— Et pourquoi n'oserais-je plus..? répond Joël.

— J'attends que vous me le disiez, murmure Hélène, en laissant tomber sa raquette, d'un air lassé.

Evidemment, la situation ne pouvait pas se prolonger.

Ce même soir, après le diner, sur la demande de leurs parents, les deux jeunes gens sortirent pour aller commander du poisson au Vieux-Garçon.

La promenade était classique et solitaire. Joël voulut avoir le courage d'en profiter.

Mais, tout d'abord, il n'osa pas.

Ce ne fut qu'au retour, tout près de la maison, qu'il commença, d'une voix qui ne voulait pas trembler:

— Vous m'avez dit, cette après-midi, que vous attendiez une explication de ma nouvelle attitude vis-à-vis de vous?

— Oui.

— Eh bien, vous occupez une trop grande place dans mon coeur pour que je ne sois pas d'une absolue franchise avec vous... Si je n'ai pas parlé plus tôt, c'est que, avant de vous dire des paroles très graves, je voulais voir clair dans mon âme... Et puis, je n'osais pas vous faire la peine que je vais vous faire...

Hélène les yeux baissés, attend sans répondre.

— Hélène, vous avez contre vous un terrible adversaire.

— Lequel?

— Le Christ.

La jeune fille s'arrête, regarde Joël:

— Que lui ai-je donc fait?

— Rien.

— Alors, pourquoi est-il mon terrible adversaire?

— Rappelez-vous..? Quand vous me poussiez à être médecin, comme votre père, vous m'avez donné un argument qui m'a beaucoup frappé. Vous m'avez dit que cette profession était une sorte de "sacerdoce".

— C'est exact.

— Dieu me demande davantage... Il exige de moi le sacerdoce *total.*

— C'est-à-dire?

— Que je devienne son prêtre.

Hélène ne répondit pas.

Ils étaient seuls dans la lumière mourante du jour, marchant en silence, l'un à côté de l'autre, comme deux enfants malheureux, sur cette route verdoyante que, si gaiement, et si souvent, ils avaient parcourue ensemble.

— Vous ne dites rien, Hélène?

— Que voulez-vous que je vous dise!

Et portant subitement ses deux mains à ses yeux pour en arrêter les larmes, la jeune fille s'enfuit vers la solitude de sa chambre.

XIV

D'un commun et tacite accord, les jeunes gens gardèrent le secret sur leur dernier entretien.

Mais, fatalement, une gêne s'était répandue dans la maison, gêne que les parents ne s'expliquaient pas.

— Ils ont dû se taquiner tous les deux..., disait le docteur.

— Cela ne leur ressemble pas..., répondait la mère de Joël.

— Et pourtant, rappelez-vous la figure d'Hélène, le lendemain du mariage de Jean Perrar?

— Elle était seule à être triste. Aujourd'hui, ils ont l'air aussi malheureux l'un que l'autre.

De son côté, Joël cherchait le moyen de parler encore avec Hélène.

Mais la jeune fille se dérobait. Il réussit pourtant à la rejoindre presque au même endroit où il lui avait fait l'aveu de sa résolution.

La première réaction d'Hélène fut un geste d'immense lassitude.

— A quoi bon! Je sais qu'il n'y a pas à lutter. Et je ne veux pas lutter... J'accepte. Je ne vous demande qu'une chose, mais je vous la demande, les mains jointes: ne cherchez plus à me revoir. Laissez-moi souffrir dans la solitude et le silence. Que pouvez-vous me dire maintenant? Rien... Ma vie..? Elle est finie...

— Mais non, Hélène! C'est précisément ce que je ne veux pas. Une vie ne finit pas à votre âge. Il n'y a pas que moi auprès de vous... J'ai d'excellents camarades, appartenant à des familles que vous connaissez, et qui...

La jeune fille ne laissa pas Joël terminer sa phrase. Elle mit la main sur son bras, et le fixant avec des yeux de douleur et de fierté:

— Regardez-moi bien en face? Et osez me dire ce que vous vouliez me dire..?

Joël n'insista pas.

Comme la veille, ils revinrent, l'un à côté de l'autre, ne se parlant plus.

Il y avait, désormais, entre eux deux, le grand fossé que Dieu creuse quand il veut une de ses créatures toute à lui.

XV

Le mois suivant, Joël entra au Grand Séminaire d'Issy,

Il y entra, brisé par les discussions intérieures et extérieures, par les arrachements successifs de sa famille, de ses camarades, de ses habitudes, de ses goûts, de ses aises.

Comme Hélène, il devenait avide de ne plus voir personne... de retrouver la paix, cette paix que le monde ne connait pas, et qui s'épanouit dans l'abandon de tout entre les mains de Dieu.

Bien que très jeune, l'amour humain l'avait déjà tellement fait souffrir, qu'il aurait voulu n'avoir jamais aimé.

Quelquefois, en se promenant dans le grand parc du Séminaire, il apercevait, à des fenêtres, un groupe familial: le père, la jeune femme, les enfants...

Il les regardait un instant, et il pensait: "C'est bien! c'est la vie normale..., la vie de tout le monde." Mais il concluait que, tout de même, il avait choisi la meilleure part... Sa vie gravitait maintenant autour de la stabilité éternelle de Dieu. Il échappait ainsi à toutes les fluctuations et déceptions de l'amour humain. Car, soit par l'infidélité, par l'infériorité, ou par l'inévitable mort, une affection humaine s'évanouit ou se brise, laissant désemparé celui qui avait mis toute sa confiance en elle.

Et à mesure qu'il avancerait vers l'au-delà, cette supériorité de l'amour du Christ sur tous les autres amours irait en s'accentuant.

Mais il se trompait lui-même en croyant avoir tout quitté, et qu'un seul acte de volonté peut trancher tous les liens qui unissent le présent au passé.

Il y a une différence entre couper un arbre et extirper ses racines.

C'est ainsi que Joël fut grandement ému en apprenant que les parents d'Hélène, inquiets de sa santé, avaient décidé, pour changer ses idées, de la laisser aller faire un voyage en Grèce avec l'une de ses amies. Elle partirait sur le *Mariette Pacha*, et reviendrait par le *Lotus*.

Hélène, toujours intéressée par les souvenirs d'antiquité, trouverait là, pensaient-ils, des dérivatifs de beauté qu'on ne pouvait lui donner à Paris.

Très ému aussi fut-il quand, au bout de quelques mois, le supérieur d'Issy le manda dans son bureau pour lui dire qu'on le jugeait digne de "prendre la soutane".

Là, il réalisa vraiment le sacrifice de la séparation, et il dut constater que tout n'était pas mort entre le monde et lui.

Pour beaucoup de ses jeunes confrères du Séminaire, c'était une joie de quitter la prose bourgeoise de l'habit civil, et de revêtir la livrée de Dieu.

Joël, lui, eut surtout l'impression de la brisure définitive, presque de la mise en bière.

Il s'aperçut qu'il était resté élégant jusqu'au bout des doigts, aimant un certain luxe, à être bien habillé, bien chaussé, bien coiffé.

Une heure avant sa prise de soutane, un des directeurs le rencontra sous le cloître. Et comme Joël avait encore sa fine moustache blonde, à laquelle il tenait beaucoup, et qui lui donnait un petit air d'officier de cavalerie, le directeur lui dit, en souriant, et en la montrant:

— Alors... on recule?

— Non, répondit Joël, mais j'ai encore une heure...

En réalité, cette prise de soutane fut bien, pour lui, la page qu'on tourne.

Mais, résolument, Joël la tourna, et avec d'autant plus de mérite qu'il en souffrit davantage.

Pendant ce temps, Hélène se plongeait dans tous les souvenirs de l'antiquité grecque, visitait les musées, parcourait les champs de bataille légendaires, où Hector et Achille s'étaient affrontés sous les murs de Troie, et elle relisait la prière de Renan devant l'Acropole.

Pendant tout son voyage, elle eut, cette année, un soleil de rêve dans un ciel immuablement bleu, tant et si bien qu'inclinée, comme elle l'était toujours, vers un certain panthéisme, elle eut l'impression, presque la croyance, que la Nature, maternelle et compatissante, essayait de la consoler, par sa beauté et sa tendresse, de l'abandon des humains.

Aussi, pour conserver à jamais le souvenir de son passage dans ces ruines de gloire, elle fit une folie, et s'acheta une tête de déesse antique, qui lui parut être le maximum d'art que l'homme, ici-bas, ait pu jamais atteindre.

La statue, brisée, n'avait pas été retrouvée.

Seule, restait cette tête, admirable de noblesse et de dignité..., une tête de Diane probablement.

Revenue dans son hôtel, Hélène s'attardait à contempler cette tête antique, car, pensait-elle, il n'y a pas, sur la terre, une plus belle chose qu'une figure humaine, quand elle est très belle..., la matière étant, alors, presque en équation avec l'immatériel.

Qui dira le charme prenant de certains yeux, au fond desquels on voit une âme, comme on voit le ciel dans le pur miroir d'une source?

C'est alors, le sommet de la beauté d'ici-bas.

Après, il n'y a plus que la beauté de l'ange, qui est toute spirituelle.

C'est devant cette figure, presque comme une divinité qu'elle écrivait à l'une de ses amies du cours:

Ma chère Agnès,

J'ai enfin vu le Parthénon.

C'est mille fois plus beau que les poètes ne l'ont dit.

Il me semble qu'on n'est plus tout à fait la même après cette vision d'harmonie et de raison radieuse.

Je pense bien à vous, qui aimez tant la beauté sous toutes ses formes.

(A suivre)

Motifs populaires



Voici un modèle de "cross stitch" très populaire pour la broderie sur les essuie-vaisselle, napperons, rideaux, etc.

Le patron no 504 doit être "étampé" au fer chaud. Il contient 11 motifs mesurant 1 pouce ½ par 1 pouce et ½ et 3 pouces par 4 pouces et ½.

NOTA—Ces patrons nous viennent de Toronto, et malheureusement, ils ne sont pas imprimés en français.

Toute demande doit être adressée au Département de la Mode, LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, Winnipeg, accompagnée de 20 sous en monnaie pour le patron. Ne demander que les mesures spécifiées, et mentionner celle désirée.

(Découpez ce coupon)

La Liberté et le Patriote,
Département des Patrons,
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

Ci-inclus .... sous. Veuillez m'envoyer le patron Style No ....

Grandeur ....

NOM ....

ADRESSE ....

Autour de la Ferme

Employons de la semence propre pour une meilleure production

La production des récoltes est toujours en proportion du degré de propreté de la semence. La récolte est d'autant meilleure que la semence est mieux nettoyée. La production des vivres joue un rôle si important dans l'effort de guerre du Canada qu'il est plus nécessaire que jamais de nettoyer et trier parfaitement toute la graine et d'enlever toutes les graines de mauvaises herbes, les grains légèrement ridés, tout le déchet en somme. Quand la graine est mal nettoyée, c'est généralement parce que les grilles ou passes ne conviennent pas ou qu'elles sont mal ajustées dans la cribleuse mécanique. On peut, dans les conditions générales de la ferme, ajuster ou régler la cribleuse assez bien pour qu'elle fasse un bon nettoyage de la semence. Il serait difficile de donner des instructions sur le réglage et la conduite de la machine qui s'appliquent dans tous les cas, parce que différents échantillons du même genre de semence peuvent exiger un traitement différent dans la même cribleuse; c'est aussi parce que les différents échantillons de semence peuvent exiger différentes combinaisons de grilles dans les différentes machines suivant la longueur de l'inclinaison des grilles, la direction et la violence des secousses, la force du courant d'air, la façon dont ce courant d'air frappe les semences, et la vitesse à laquelle le grain passe sur les grilles.

Pour obtenir une récolte d'une bonne densité il faut nécessairement que la graine soit de bonne qualité; la bonne densité est la première condition nécessaire pour avoir une bonne récolte. Il y a aussi des rapports bien précis entre la grosseur de la graine de semence et la taille et la vigueur des jeunes plantes qui en proviennent. La sécheresse et la rouille produisent souvent beaucoup de graines ridées, ratatinées, et ces graines produisent à leur tour des plantes plus faibles et plus petites. On sait par expérience que l'on peut obtenir un rendement beaucoup plus élevé par acre de graines bien nourries, c'est-à-dire bien remplies, que de celles qui ont été mal triées.

Commandez vos pommes de terre de semence

Le Ministère fédéral de l'Agriculture annonce que l'on retient actuellement au Canada pour subvenir à la demande locale des provisions de tubercules de semence de "Fondation" et de "Fondation A" pour les producteurs de pommes de terre de semence, et des provisions de semence certifiée pour les producteurs de tubercules de table. On ne les retiendra que jusqu'au 1er mars; après cela l'exportation en sera permise dans l'intérêt de l'industrie, car la demande d'exportation pour toutes ces catégories de semence de pommes de terre est exceptionnellement vive cette saison. Le Ministère recommande donc aux producteurs de se procurer sans retard la semence dont ils ont besoin pour 1944 car ils pourraient en plus en trouver s'ils attendaient trop longtemps.

L'objet principal du Service de certification des pommes de terre de semence, dit le Ministère, est d'aider à la production de semence de haute qualité pour les planteurs canadiens, mais il est essentiel que les commandes soient faites tandis qu'il reste encore des provisions.

On peut se procurer des listes de producteurs ayant en vente des pommes de terre de semence certifiée de Fondant A ou Fondation en s'adressant à la Division de la protection des végétaux, au Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

Les oreillons chez les poulains

L'enflure de la gorge chez les poulains et les jeunes chevaux exige de l'attention à cette époque de l'année, disent les vétérinaires. Cette enflure peut en effet être le premier symptôme de la maladie du jeune âge, une maladie infectieuse qui ressemble aux oreillons chez les enfants. Les symptômes sont la perte de l'appétit, la fièvre, l'enflure de la gorge, qui remonte parfois jusqu'aux oreilles. On aura soin de protéger les poulains affectés de cette maladie contre les courants d'air et les intempéries et d'appeler sans retard un vétérinaire pour prévenir les complications possibles. La maladie est contagieuse et les autorités font remarquer que les animaux qui en sont victimes peuvent rester avec le souffle court, s'ils ne sont pas bien soignés.

La main-d'oeuvre agricole a diminué mais la production a augmenté

On estime que 400,000 hommes et 100,000 femmes ont quitté la ferme depuis que la guerre a commencé, et cependant la production des fermes canadiennes a augmenté par sauts et par bonds, dit l'hon. James G. Gardiner, ministre de l'Agriculture. La valeur nette de la production agricole au Canada qui était de 826.4 millions de dollars en 1939 est passé à 1,570 millions de dollars en 1942.

Le relèvement de prix n'est pas la seule cause de cette augmentation de la valeur totale des produits agricoles. La quantité de tous les genres de produits agricoles a augmenté de 48 p. 100.

Le fait le plus remarquable également, c'est que cette surproduction a été obtenue par les cultivateurs dont les fils et les filles ont quitté la terre pour aller travailler dans les fabriques ou pour s'enrôler dans les forces armées. La production moyenne des travailleurs de la ferme a été de 86 p. 100 plus élevée en 1942 qu'en 1939.

Quand les animaux s'étouffent

Les autorités vétérinaires mettent les cultivateurs en garde contre la pratique qui consiste à verser des médecines ou de l'huile dans la gorge d'un animal qui s'étouffe. On fait remarquer que la cause principale de ce malaise est un spasme des muscles du gosier, semblable à la crampe qui affecte les jambes d'un nageur. On peut généralement soulager cet état de choses au moyen d'une injection d'un anti-spasmodique, faite par un vétérinaire. Ce remède relâche les muscles du gosier et l'animal peut se remettre à avaler de façon normale.

Les plantations de pommes de terre augmentent

On demande que l'étendue plantée en pommes de terre soit augmentée de 5 p. 100 en 1944. Le total spécifié est de 558,980 acres. Les provinces de l'Ontario, du Manitoba et de la Colombie-Britannique ont chacune consenti à augmenter leurs plantations de 10 p. 100 tandis que le Québec et l'Alberta s'efforceront d'augmenter les leurs de 5 p. 100. Quant aux provinces Maritimes, où les plantations de 1943 dépassaient déjà la moyenne à long terme, elles maintiendront leur production et il en sera de même en Saskatchewan.

Les faits dont on a tenu compte pour compiler l'objectif national, dit la Revue de la situation agricole au Canada, sont les suivants: le manque d'approvisionnement sur un grand nombre de marchés au printemps de 1943, malgré le fait que la récolte de 1942 avait dépassé celle des années immédiatement précédentes; la crainte que les maladies ne causent un gros déchet dans la récolte de 1943, en cave ou en entrepôt; la quantité de la récolte de 1943 qui sera desséchée et deshydratée. Cette quantité est beaucoup plus grande que les précédentes et il est probable qu'elle sera maintenue par la suite; enfin il y a la demande active d'exportation pour la semence certifiée que l'on juge utile de satisfaire.

RESTRICTIONS SUPPRIMEES

Les Etats-Unis et l'Argentine ont supprimé tous deux en 1943 la restriction qu'ils avaient imposée aux ensemencements de blé, mais le Canada et l'Australie ont maintenu leur programme de réduction des emblavures. Le Canada et l'Australie ont réussi dans leur effort, mais aux Etats-Unis et en Argentine, il n'y a eu que très peu d'augmentation dans les ensemencements parce que les restrictions ont été supprimées trop tard pour que les cultivateurs puissent modifier leur plan.

Guerre à l'oestre du cheval

C'est au commencement de l'hiver que l'on peut le mieux prévenir ces essaims d'oestres qui infestent les chevaux pendant la saison chaude. Les larves de cette mouche passent l'hiver dans l'estomac des chevaux, où elles peuvent causer de gros dégâts. Elles s'accrochent à la tunique de l'estomac qu'elles percent, formant ainsi des ulcères inguérissables. Les chevaux maigrissent, ils ont une colique persistante suivie de nombreuses complications. Le meilleur moyen de se débarrasser de ce fléau serait de traiter tous les chevaux du district à la fois; c'est ce qui se fait déjà dans plusieurs districts. Les cultivateurs d'une localité se rassemblent au commencement de l'hiver; ils font traiter leurs chevaux en groupe par un vétérinaire; les chevaux sont ainsi en bon état physique pour le printemps et le district entier est débarrassé des oestres pour l'année.

Le feuillet spécial no 16 du temps de guerre (Comment prévenir l'oestre des chevaux et l'hypoderme du boeuf) publié par le Ministère fédéral de l'Agriculture à Ottawa, dit que l'on administre généralement du bisulfure de carbone en capsules de gélatine pour expulser l'oestre, tout en insistant sur le fait que cette opération ne doit être faite que par un vétérinaire compétent. Le bisulfure de carbone est un liquide qui engendre rapidement un gaz toxique pour l'oestre, mais sans danger pour les chevaux. La dose recommandée est de 1½ drachme liquide par 250 livres du poids du corps d'un cheval. On fait jeûner les chevaux pendant au moins 18 heures avant le traitement et pendant 5 heures après.

NOTES AGRICOLES

L'objectif de production d'oeufs pour 1944 au Canada a été fixé à 367.5 millions de douzaines, en augmentation de 10 pour-cent sur la production de 1943.

• • •

Les maladies virulentes des pommes de terre sont différentes de celles qui proviennent des bactéries et des champignons. Elles sont causées par un principe infectueux, appelé virus, qui est porté dans la sève de la plante malade.

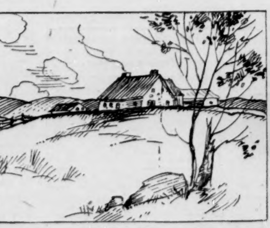
La Ferme des Pins

(Harry Bernard) Illustrateur: Ernest Sénécal, Montréal.

No 16



A la maison, Georges ne parla pas de la partie de pêche ininterrompue. Il connaissait trop son père. Le jeune homme retourna chez Madeleine, d'abord le dimanche, puis sur semaine. Il disait en partant, pour prévenir les curiosités: "Je reviens à bonne heure". Et il allait, le chien Fidèle courant devant lui.



Il en vint presque à son insu à fréquenter régulièrement chez Riendeau; il se plaisait davantage à la présence de Madeleine. Pour rien au monde, il eut admis qu'il commençait à l'aimer. Il ne voulait pas qu'il en fut ainsi, cet amour ne pouvait être qu'une source de souffrance pour eux et leur entourage.



Un jour les jeunes gens retournèrent à la rivière, pour revoir les lieux où ils s'étaient rencontrés. C'était un dimanche, l'eau était basse. Filtrant à travers les hautes branches, le soleil allumait sur l'eau des scintillements. Madeleine s'appuyait au bras de Georges. "Voyez comme c'est beau, soupirait-elle".



Au Sacré-Coeur

Partie de cartes

La partie de cartes des Dames de Ste-Anne, dimanche dernier, a réuni bon nombre de paroissiens et d'amis. Le maître de cérémonies était M. J.-E. Frey.

1er prix et "pool": M. J.-A. Rhéaume (155 points).

2ème prix: M. E. Audet.

Prix d'entrée: M. A. Chouinard.

Le programme récréatif consistait en un morceau de piano, par M. Philippe Bourbonnais et un morceau de violon par M. E. Théroux, accompagné au piano par Mme Théroux, son épouse.

Nous remercions les artistes et les organisateurs de cette soirée.

Au Club du Sacré-Coeur

LIGUE DES DAMES

Position des équipes

	G.	P.	Moy.
Mercier	6	0	581
Lévesque	4	2	622
La Flèche	2	4	562
Chaput	0	6	647

Hautes 2 parties d'équipe—Mercier, 1404.

Haute partie d'équipe — Mercier, 745.

Hautes 2 parties individuelles—Mme Lévesque, 314.

Haute partie simple—Mme La Flèche, 196.

Petites Annonces

Tarif: 2 sous par mot.
Minimum: 50 sous par insertion.

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

A VENDRE—Un violon qui n'a presque pas eu d'usage. Complet avec archet, boite, mentonnière et "tuner". $10.00.

Aussi une peau de renard argenté (silver fox scarf), toute neuve. $45.00.

(La personne qui désire vendre ces articles demeure au Manitoba.) S'adresser à **boite 25, La Liberté et le Patriote, Winnipeg.**

A VENDRE—320 acres, bonnes pour élevage des animaux. Bonne eau, bon pacage. Aussi 160 acres, avec mêmes avantages. Pour plus de renseignements, s'adresser à **boite 14, La Liberté et le Patriote, Winnipeg.** 46P.

La séance d'études des Chevaliers a été un succès

Une cinquantaine de membres y assistaient. Le R. P. W. Sicotte a prononcé une conférence sur la franc-maçonnerie.

Le député Grand Chevalier, Paul La Flèche, présidait à la réunion du 27 janvier en l'absence forcée du Grand Chevalier Lacerte, retenu chez lui par une attaque d'influenza. Nous souhaitons à ce dernier ainsi qu'à tous nos membres malades un prompt et complet rétablissement. L'on procéda rapidement aux affaires courantes. L'initiation demeure fixée au 20 courant et les applications sont assez nombreuses. Nous prions encore une fois nos membres de se hâter afin de faciliter l'oeuvre de nos officiers.

* * *

Le comité récréatif annonce le banquet mixte du Conseil. C'est le mardi 15 février à l'hôtel Marlborough qu'aura lieu ce banquet vers 8 h. 15 du soir. Un programme varié est à l'affiche et le tout est gratis pour nos membres et leurs épouses ou amies.

* * *

Les affaires terminées, le Conseil ajourna en la grande salle du Sacré-Coeur car c'était la soirée du chapelain, le R. P. Léo Lafrenière, O.M.I., qui nous présenta le R. P. W. Sicotte, O.M.I. Ce dernier, nous disait-il, a fait des études sérieuses et prolongées sur les sociétés secrètes contemporaines et la conférence qui suivit nous révéla le bien-fondé de ses remarques.

Après une courte introduction, le Père Sicotte nous dit que l'existence de la franc-maçonnerie est un fait indiscutable; il nous parla ensuite de son but, son programme, ses méthodes. Après avoir rappelé quelques pensées de l'Encyclique "Humanum genus" de Léon XIII, dénonçant et condamnant la franc-maçonnerie, le conférencier nous parla de l'origine des Maçons, au Moyen Age, de leur évolution sous l'influence de la Renaissance et de la Réforme, enfin de la véritable naissance de la franc-maçonnerie moderne, dite spéculative, avec James Anderson en 1717. Il signala aussi, pour les ridiculiser, les prétentions de la secte à vouloir faire remonter ses origines au commencement du monde, et même au-delà.

Le conférencier étudia ensuite assez longuement les rapports de la secte avec la religion, et prouva que son dogme aussi bien que son code moral sont à base du plus pur naturalisme, mêlant volontiers, selon l'occurrence, le libéralisme à l'athéisme, voire même au plus grossier matérialisme.

Le prétendu schisme entre la franc-maçonnerie des pays latins et la maçonnerie anglaise ou américaine, serait tout simplement un mythe, d'après les nombreux témoignages que le conférencier tira d'écrits ou de discours francs-maçons. Si la franc-maçonnerie change parfois ses couleurs, c'est tout simplement une question d'adaptation, d'opportunisme; partout elle est franchement antichrétienne, et même antireligieuse.

Parlant des activités pacifiques aussi bien que des activités révolutionnaires de la secte, l'orateur prouva que cette société est une contre-église et une oeuvre diabolique. Il rappela, à ce sujet, les écrits de Diana Vaughan, et mentionna les apparitions de Satan, dans les loges, dont furent témoins l'abbé Girod, et le dominicain Jandel, à la fin du siècle dernier.

Il nous traça ensuite un tableau assez élaboré de la vie juive depuis la dispersion de Jérusalem, de sa haine constante contre tout ce qui est chrétien, de sa migration en Europe, ses rapports avec le Grand Conseil de Babylonie, les Princes de l'exil et les Patriarches de la Judée; de la quasi nécessité pour les colonies juives implantées à l'étranger de s'organiser secrètement; du fait que le peuple juif, malgré 19 siècles de dispersion, malgré aussi le fait qu'il soit sans patrie, a cependant gardé son âme juive, qu'il a vraiment son gouvernement, mais un gouvernement d'aspect bien particulier, un gouvernement secret et fourbe, occulte, qui constituerait le fameux **pouvoir occulte** qui serait à la base de la franc-maçonnerie et de centaines d'autres sociétés secrètes qui ne sont que ses filiales.

Cette conférence nous fut une révélation, car pour combattre l'ennemi il faut d'abord le connaître bien à fond. Suivit une série de questions posées par les auditeurs auxquelles le conférencier sut répondre avec aisance. Un grand merci au R. P. Sicotte et à notre chapelain. Puissions-nous avoir encore de ces soirées instructives et intéressantes pour tous.

* * *

Le frère Jean Mercier, officier de la marine, était parmi nous récemment. Il est retourné à un certain port mystérieux de l'est.

BISTOURI.

AVIS AUX CREANCIERS

En ce qui concerne la succession de feu Mme Adèle Rossignon, de la Cité de St-Boniface, Man., épouse de Léon Rossignon.

Toutes réclamations contre la succession de Mme Rossignon, dûment appuyées par une déclaration assermentée, doivent être adressées au soussigné, 252, rue Berry, St-Boniface, le ou avant le 1er mars 1944.

Léon ROSSIGNON.

Réunion de l'exécutif de la Société des Femmes Canadiennes-françaises

Le jeudi 27 janvier, dans l'après-midi, l'exécutif de la Société des Femmes Canadiennes-françaises du Manitoba s'est réuni chez Mme J.-P. Tremblay, avenue Provencher, St-Boniface, afin de régler certaines questions qui intéressent tous les membres de cette Société.

A l'issue de l'assemblée, les dames de l'exécutif **profitèrent de cette occasion pour remercier Mme Ernest Lévesque du dévouement dont elle a fait preuve au cours de son terme d'office comme présidente pendant l'année qui vient de s'écouler.**

En termes choisis et fort éloquents, Mme A.-J.-H. Dubuc exprima à Mme Lévesque toute la gratitude que ressentent les membres à son égard pour les bons services qu'elles a rendus à la Société.

Mme Lévesque remercia alors son exécutif pour la coopération dont il a toujours fait preuve pour mener à bonne fin toutes les oeuvres entreprises par son organisation. Elle ajouta que cet esprit de bonne entente et d'harmonie avait grandement facilité sa tâche de présidente.

Les dames présentèrent à Mme Lévesque un certificat d'épargne de guerre, accompagné d'un joli cadeau, tous deux dons de l'exécutif.

Mme J.-P. Tremblay servit ensuite un délicieux goûter qui fut très apprécié par toutes les dames présentes à cette réunion. Aussi désirent-elles remercier bien sincèrement la gracieuse hôtesse qui les a si bien reçues.

CRERAR AURA UN POSTE IMPORTANT

OTTAWA — Le grand quartier général de la défense a annoncé la semaine dernière la nomination du lieutenant-général H. D. G. Crerar, ancien chef d'état-major de l'armée canadienne, comme commandant d'un corps d'armée canadien qui vient d'être constitué en Italie. Ce corps d'armée fera partie de la 8e armée anglaise dont le commandant actuel est le général Oliver Leese, qui a succédé au général Montgomery. Le général Crerar se trouve dans la zone des opérations depuis le début du mois. On ignore encore la composition de ce 1er corps d'armée canadien, mais on sait qu'il compte la 1ère division qui combat depuis plusieurs mois dans la région de la Méditerranée.

Tué au combat



M. et Mme J.-B. Joyal, 963, rue William, ont appris récemment que leur fils, le soldat Joseph-Arthur-Jean Joyal, était mort outre-mer des suites de blessures qu'il avait reçues au cours de la campagne de Sicile en août dernier.

Le soldat Joyal, qui est âgé de 26 ans, naquit à St-Boniface, et fit ses études à l'Académie Provencher. Il fit partie des Winnipeg Grenadiers pendant 3 ans avant la déclaration de la guerre et s'enrôla dans le régiment des "Princess Pats" en avril 1940, se rendant outre-mer en 1941.

Lui survivent outre ses parents, M. et Mme J.-B. Joyal, 963, rue William, 3 frères: Noël, du corps médical de l'armée canadienne outre-mer, Léo, de Winnipeg, et Alfred, de Vancouver. Sa soeur, Mme Fortin, est décédée il y a plusieurs années.

Petites Notes

Le soldat Hervé Sala, de la R.C.O.C., est en vacances chez lui; il arrive de Kiska, où il prit part à l'occupation de cette île par les alliés.

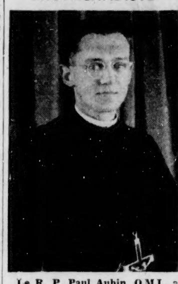
* * *

M. et Mme Herbert Cottingham sont de retour à Winnipeg, après un voyage dans l'Est. Au cours de leur trajet ils rendirent visite à des parents et amis à Ottawa, Hamilton et Toronto, Ont., à Montréal, P.Q., et à Cincinnati, Ohio.

* * *

Mlle Ruth Pelletier, de Drummondville, P.Q., a reçu à un thé, le dimanche 23 janvier, en l'honneur de sa cousine, Mlle Lucienne Gosselin, du Manitoba. Etaient présentes: Mlles Lucienne Gosselin, de St-Malo, Man., Georgette Fortin, de Lévis, Françoise Dionne, de St-Germain, Claire et Jeannine Précourt, Jeanne-Mance et Clotilde Lambert, Marie Hamel, Pauline Charrette, Cécile Leclair et Ruth Pelletier.

PROPAGANDISTE



Le R. P. Paul Aubin, O.M.I., a été nommé propagandiste de la **Northwest Review.** Il commencera son travail de propagande dimanche prochain. Le nouveau propagandiste est le fils de M. Ernest Aubin de la paroisse du Sacré-Coeur. Il est né à Winnipeg et a fait ses études à l'école du Sacré-Coeur, au Collège et au Juniorat de St-Boniface.

Churchill et la demande des Gallois

LONDRES—On a annoncé la semaine dernière que le premier ministre Churchill a référé à un comité de membres du cabinet pour étude la demande du parti gallois au parlement pour l'établissement d'un cabinet et d'un secrétariat d'Etat pour les pays de Galles. Les Gallois membres du parlement ont acclamé cette décision, annoncée dans une lettre au colonel Arthur Evans, jusqu'à dernièrement chef du parti, comme un grand triomphe pour eux et une importante concession de M. Churchill qui l'avait refusée au mois de novembre. A cette époque, il avait répondu que la demande menait trop à la controverse pour être discutée en temps de guerre.

Le premier ministre a dit au colonel Evans que, en plus de transmettre la réclamation à un comité du cabinet, il serait prêt à recevoir une délégation, quand les circonstances le permettront. Au mois de novembre, il avait refusé de recevoir une délégation. Son refus avait créé du malaise dans les Galles et on lui avait demandé de revenir sur sa décision.

Le capitaine B. Brodeur au district militaire no 10

Les autorités militaires de Winnipeg ont annoncé récemment la nomination du capitaine B. Brodeur comme officier-procureur du district militaire no 10.

Originaire d'Alexandrie, en Russie, le capitaine Brodeur reçut son instruction en Russie et en France. Vétéran de la guerre de 1914, il fit du service dans l'armée russe et l'armée française, puis avec la Légion étrangère et fut décoré de l'Etoile et la Croix de guerre. Il vint au Canada en 1930.

Avant son enrôlement dans l'armée en juillet 1942, le capitaine Brodeur occupait le poste de surveillant de la procure à une école élémentaire d'aviation à London, Ont.

Avant sa nomination à Winnipeg, il fut stationné à Camp Borden et à Ottawa, Ont., et voyageait entre les divers centres d'entraînement de l'Est.

La dette de l'Angleterre très élevée

LONDRES — Sir John Anderson, chancelier de l'Echiquier, a déclaré la semaine dernière à la Chambre des Communes que le 31 décembre dernier la dette nationale de la Grande-Bretagne était d'environ 19,237,000,000 de livres, soit à peu près $85,604,-650,000, à comparer à 8,026,000,-000 de livres en 1938.

Sir John a déclaré que les rapports de presse au sujet d'une invitation par la trésorerie américaine à 44 pays pour une conférence monétaire étaient prématurés.

En réponse à une autre question, il a dit que le gouvernement américain a donné avis que les clauses du prêt-bail ne s'appliquent plus à certaines marchandises pour l'usage civil commandées après le 15 novembre, mais il a ajouté que l'étendue de cette décision est encore en discussion.

4 Torontois ont été condamnés au pénitencier

TORONTO—Des sentences ont été prononcées, la semaine dernière, contre trois hommes de Toronto trouvés coupables de conspiration pour tenter d'obtenir des exemptions du service militaire.

Naiffe Stephen a été condamné à cinq ans de pénitencier sur chacune des deux accusations, les sentences devant être purgées concurremment. Robert Douglas et R. A. Allen ont été condamnés chacun à deux sentences concurrentes de 4 ans de pénitencier sur deux accusations: d'avoir paralysé l'application du service sélectif, section de la mobilisation, et d'avoir conspiré pour conseiller oralement à d'autres personnes d'ignorer les avis d'appel au service militaire.

Le quatrième accusé était R. A. Irwin, ancien registraire de Toronto pour le service de la mobilisation. Il a été acquitté à la fin du procès.

Rien n'a encore été fait pour interjeter appel, quoique Allen et Stephen aient déjà laissé entendre qu'ils iront en Cour d'appel. Les quatre hommes avaient été arrêtés au mois de juillet après une enquête de la Gendarmerie canadienne.

LA TELEVISION, UNE MENACE POUR LES JOURNAUX?

OTTAWA—M. John Grierson, commissaire de l'Office national du film, a déclaré au cours d'une causerie prononcée ici la semaine dernière, que si les journaux étaient irremplaçables comme moyen d'information rapide, la télévision pourrait devenir une grave menace, quand elle serait au point. Il a ajouté qu'il était impossible de vaincre les journaux sur le terrain de la vitesse et de la concision.

L'état de la Caisse Assurance chômage

OTTAWA — Une balance de $170,879,493 restait dans la caisse d'Assurance-chômage à la fin de décembre 1943, d'après ce qu'a annoncé récemment la Commission d'assurance-chômage.

Les revenus bruts accumulés jusqu'ici dans la caisse se chiffrent à $172,158,408.87. De cette somme $139,082,042.99 ont été contribués par les patrons et par les employés.

De son côté, le gouvernement fédéral a contribué $27,816,408.61 à la caisse, ainsi que l'exige la loi. Les intérêts accrus jusqu'ici se chiffrent à un total de $5,259,-957.27.

Les prestations versées au cours du mois de décembre se chiffrent à $51,752.69, comparées avec la somme de $32,856.24 versée en novembre et $195,190.49 en mars, ce dernier chiffre étant le plus élevé qu'on ait enregistré depuis le 1er janvier 1942, date où les prestations devinrent payables.

Le Pape pourrait déléguer ses pouvoirs

BERNE—Tandis que la bataille se rapproche de Rome avec la possibilité que la Ville éternelle devienne un champ de bataille dans un avenir rapproché, on songe que le pape peut avoir terminé ses préparatifs pour déléguer ses pouvoirs pontificaux à une commission de cardinaux siégeant dans un Etat neutre, afin d'échapper à une pression axiste agissant contre sa qualité d'évêque de Rome.

On croit que ce moyen a été étudié en vue de maintenir le prestige du Saint-Siège en permettant à l'administration ecclésiastique d'échapper à la pression que l'un ou l'autre camp pourraient exercer advenant certaines éventualités.

L'indice que ce mouvement pourrait être en préparation se trouve dans le nombre inusité d'audiences que le pape accorde à des membres du Sacré-Collège depuis quelques semaines. Les visites fréquentes du baron Ernst von Weizacecker, ambassadeur d'Allemagne auprès du Saint-Siège, ne sont pas non plus dénuées de signification.

Un des noms mentionnés en rapport avec une délégation éventuelle des pouvoirs pontificaux est celui de S. E. le cardinal Manuel Concalves Cerejeira, 56 ans, patriarche de Lisbonne; c'est le seul citoyen d'un Etat neutre qui se trouve dans l'actuel collège des cardinaux.

Réduction des taux d'assurance maritime

LONDRES — Traduisant une nouvelle amélioration dans les conditions de la navigation, une nouvelle cédule des taux de risque de guerre, datée du 17 janvier, réduit le tarif pour les cargos entre l'Amérique centrale et du nord et le golfe Persique de 7½ à 6½%.

POUR EMPECHER LES ATROCITES

NEW-YORK—Mlle Bessie Simon, secrétaire du mouvement "Peace Now" (Paix Maintenant), qui préconise la paix négociée, a déclaré la semaine dernière: "Les atrocités japonaises constituent un bon motif de plus d'essayer d'arrêter cette guerre hideuse. C'est la guerre qui permet de telles horreurs. De nouvelles atrocités ne remédieront pas à celles qui ont été commises."

Le nombre des jeunes délinquants à Halifax

HALIFAX — Le nombre des jeunes délinquants s'est accru de 65 pour-cent de 1938 à 1943, selon le juge Elliot Hudson, de la Cour juvénile. M. Hudson a révélé le fait devant le club Kiwanis, la semaine dernière. Il a ajouté que la délinquance juvénile est "une cinquième colonne et l'équivalent d'un groupe de saboteurs au sein de la communauté". Il a dit aussi que c'est là l'un des problèmes majeurs de l'après-guerre en même temps qu'un problème qui exige une solution immédiate.